

10-P

LE

CANADA-FRANÇAIS

REVUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION D'UN

COMITÉ DE PROFESSEURS

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL



RELIGION, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, BEAUX-ARTS,
SCIENCES ET LETTRES.



VOLUME TROISIÈME

3ème LIVRAISON — MAI 1890.



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1890

Bien que tous les articles insérés dans LE CANADA-FRANÇAIS soient examinés par le Comité de Révision, il est néanmoins entendu que chaque auteur garde la responsabilité de ses opinions.

SOMMAIRE

Pages.

241. — DIX ANS AU CANADA : De 1840 à 1850 (suite).	A. GÉMIN-LAJOIE.
257. — AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES. — La plantation des belles-démousselles (Traduction)	GEO.-W. CABLE.
277. — LES GRANDS DRAMES	A.-B. ROUTHIER.
287. — LE SOUVENIR. — Poésie.....	SYLVAIN FORÉT.
288. — ANNIBAL — Nouvelle canadienne (Suite).....	NAPOLÉON LEGENDRE.
303. — BARBE-BLEUE	LOUIS FRÉCHETTE.
317. — LE NICOLET. — Poésie.....	ADOLPHE POISSON.
319. — VOYAGE EN GRÈCE. — Athènes, l'Acropole (Suite).....	CHS DE MARTIGNY.
320. — L'ASILE CALIGNANI.....	MME RAOUL DANDURAND.
330. — STANCES. — Juliette, quatorzième enfant de la famille.....	LOUIS FRÉCHETTE.
332. — LE PAYS DES GRANDS LACS au XVIII ^e siècle	BENJAMIN SULTZ.
339. — LE PRINTEMPS. — Poésie.....	SYLVAIN FORÉT.
340. — L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU.....	A.-B. ROUTHIER.
350. — REVUE ÉTRANGÈRE.....	NAPOLÉON LEGENDRE.
358. — BIBLIOGRAPHIE.....	L'abbé AUG. GOSSELIN. N. L., L. F., T. H.

DOCUMENTS INÉDITS.

(Sur l'Acadie. — Suite.)

65	C. — Règlement des limites. — 1753. (Suite.)
88	CL. — Registres des Acadiens de Belle-Isle-en-Mer. (Suite.) Paroisse de Sauzon.

AGENTS DU CANADA-FRANÇAIS

QUÉBEC : — M. JOSEPH COTÉ, agent d'assurances, 10, rue St-Michel.

MONTREAL : — M. L. ARCHAMBAULT, 88, rue St-André.

OTTAWA : — M. JOS.-E. LEMIEUX, Département de l'Agriculture.

ST-HYACINTHE : — MM. CHOQUET & FRÈRES, Libraires.

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

(Suite)

Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur."

CHAPITRE QUINZIÈME

Résultat de la session de 1844-45. — Lettre de lord Metcalfe sur la situation. — Question de la double majorité. — Incendies à Québec. — Dépêche de lord Stanley. — Opinion du *Pilot* sur la question de la double majorité. — Retour de L.-J. Papineau.

Le résultat de la session fut plus satisfaisant pour l'opposition que pour le ministère. Durant ces quatre mois de délibérations législatives, rien n'avait été fait ni dit qui pût laisser soupçonner que le nouveau ministère eût l'intention d'agir en contravention aux résolutions de 1841. Au contraire, chaque fois que l'occasion s'en était présentée, les principaux ministres n'avaient pas manqué de proclamer leur adhésion aux principes du gouvernement responsable.

Un incident survenu dans le cours de la session créa un certain émoi dans la chambre. M. Evans, éditeur du *Journal d'Agriculture*, avait demandé de l'aide pour la publication de son recueil. Lord Metcalfe lui avait fait répondre favorablement par son secrétaire, M. Higginson. Mais l'affaire étant venue devant le conseil exécutif, celui-ci décida à l'encontre de la requête. M. Evans eut alors devoir s'adresser à l'Assemblée législative, et produisit la lettre de lord Metcalfe, dont il avait reçu permission de faire usage. Mais l'attitude prise dans cette occasion par les principaux ministres, fit voir qu'ils n'avaient, pas plus que leurs prédécesseurs, l'intention d'en passer, dans les questions de cette nature, par la volonté du gouverneur; et l'opposition s'en réjouit. D'un

autre côté, M. Viger, qui se trouvait forcément en dehors du parlement, cherchait toujours à se faire nommer député. Le fait était connu et suffisait pour satisfaire les amis du gouvernement responsable, qui voyaient dans ces démarches une reconnaissance de ce qu'ils considéraient être un principe de la constitution.

Lord Metcalfe n'avait pas les mêmes motifs de se féliciter. En parlant de cette session, son biographie avoue en toute sincérité que le gouverneur " ne pouvait se dissimuler la faiblesse de son ministère — qui était continuellement exposé à quelque défaite, et qui ne se maintenait qu'au moyen de ruses et d'expédients, ou de ce qu'on appelle *laclique*, ce que lui, lord Metcalfe, abhorrait profondément." Il confesse encore que lorsque lord Metcalfe en vint à considérer ce qui avait été fait pendant ces quatre mois de session, " il ne put se cacher que sa position était loin d'être sûre, qu'il pourrait bien être exposé à de nouveaux embarras, etc.... Son ministère, ajoute-t-il, était composé d'hommes respectables ; mais qui manquaient d'influence, et peut-être, dans certaines occasions, d'énergie. Le Conseil n'était pas complet, et il n'était pas uni. Une grave divergence d'opinion au sujet de la discipline religieuse de l'université du collège Royal (*King's College*) menaçait de renverser le nouveau ministère, en le mettant en minorité dans la Chambre.... et le bill présenté par le gouvernement fut abandonné, parce qu'il aurait été rejeté.... Le ministère, au lieu d'acquérir des forces, devenait de plus en plus faible ; et celui qui en était considéré comme le membre le plus influent assurait au gouverneur général que le cabinet ne pourrait pas résister, si l'on n'infusait dans son sein quelque nouvelle vigueur.... Les ministres manquaient de poids et d'influence, et par conséquent les partisans du gouvernement manquaient d'union et d'entente. Il était douteux que ces derniers pussent rester unis durant une autre session." Lord Metcalfe, dans une dépêche confidentielle au secrétaire colonial, presque aussitôt après la session, le 4 avril 1845, exposait toutes les difficultés qu'il rencontrait, et les découragements qui l'obsédaient. " Le système de gouvernement établi dans cette province sous l'administration de lord Sydenham a rendu fort difficile la tâche de choisir les hommes qui doivent remplir les plus hautes charges de la colonie, c'est-à-dire les membres du conseil exécutif, au gré des représentants du peuple. L'aptitude même la plus parfaite ne suffit pas, et doit le céder à

d'autres considérations. La personne choisie doit avoir les mêmes opinions politiques que ses collègues ; elle doit être membre de l'une des chambres législatives, et elle doit, naturellement, appartenir au parti en majorité dans l'Assemblée. Il n'est pas facile de surmonter les obstacles apportés par ces diverses exigences.... Durant neuf mois de l'année dernière, j'ai travaillé en vain à former mon Conseil, et j'en suis encore, à l'heure qu'il est, à pêcher en eau trouble pour un inspecteur et un solliciteur généraux pour le Bas-Canada. Le premier doit être membre de l'Assemblée, puisqu'il est supposé y être ce qu'est le chancelier de l'échiquier dans la chambre des Communes ; il doit aussi appartenir au parti qui appuie le gouvernement, et pouvoir marcher avec ses collègues du Conseil ; il faut, de plus, qu'il soit député du Haut-Canada, puisqu'il y a maintenant dans le conseil exécutif deux représentants du Bas-Canada contre un du Haut. S'il est actuellement membre de la Chambre, il faudra qu'il se présente à ses électeurs pour être élu de nouveau, et son élection rencontrera infailliblement de l'opposition ; s'il n'est pas député, il faudra qu'il réussisse à engager quelque député à lui résigner son siège, et qu'il se jette ensuite dans une lutte électorale. Quel est l'individu en qui toutes ces conditions se trouveront réunies, et qui consentira en même temps à accepter cette charge, avec tous ses ennuis et ses incertitudes ? Je n'en vois point, ni mes conseillers non plus. Quant à la charge de solliciteur général pour le Bas-Canada, Votre Seigneurie sait déjà que mon désir était qu'elle fût remplie par un Canadien-français, mais ce fonctionnaire doit aussi être membre de l'Assemblée législative ; et il n'est guère possible de trouver un Canadien-français capable de remplir cette charge, qui se hasardât à se séparer du parti français, et qui pût être élu dans une division du Bas-Canada. C'est ce qui fait que cette charge est restée vacante depuis la résignation du dernier ministère. En supposant que je renonce à nommer un Canadien-français, et que je lui substitue un avocat d'origine anglaise, il est encore douteux qu'il puisse être élu membre de l'Assemblée législative.

“ Cette difficulté qu'il y a à remplir ces charges, et par conséquent à faire fonctionner le gouvernement avec succès, vient, je crois, de la modification apportée dans le conseil exécutif sous l'administration de lord Sydenham. Que cette difficulté ait été

sagement substituée à des difficultés plus périlleuses, ou créée spontanément sans raison suffisante, c'est ce que je ne discuterai pas pour le moment, et ce qui serait d'autant plus inutile, que je ne vois pas de possibilité d'abolir la suprématie pratique conférée par cet arrangement au corps représentatif, ni de faire disparaître les embarras qui en résultent dans l'administration des affaires. En donnant effet au système ainsi introduit, les politiques de la province ont adopté ces défauts comme s'ils eussent été des vertus, et, se faisant esclaves de principes exagérés aux conséquences dangereuses, ont perdu de vue ce qui constitue l'essence du gouvernement responsable.

“ S'il m'eût été possible de dire que le conseil exécutif était solidement établi et sûr de commander une majorité de la Législature durant les prochaines sessions, j'aurais probablement déjà sollicité la permission de me retirer ; car, bien que ma santé en général ne soit pas changée, le mal dont je souffre au visage, et qui a déjourné jusqu'à présent la science des plus habiles médecins, et m'a déjà privé de l'usage d'un œil, menace de faire de nouveaux ravages, et me fait désirer ma retraite ; mais je ne serais jamais content de moi-même, si je laissais à mon successeur un gouvernement entouré de difficultés, tant que j'aurai quelque espoir en demeurant à mon poste, de rendre service à Sa Majesté ou l'accroître le bien-être de cette colonie...”

On voit que lord Metcalfe, en déplorant les difficultés qu'il rencontre, ne paraît jamais songer à la cause principale de ces difficultés, c'est-à-dire à la position d'antagonisme qu'il avait prise vis-à-vis des représentants de la majorité réelle de la population, ce qui l'obligeait de se reposer sur un parti trop faible, comme il l'avoue lui-même, pour conduire avec succès les affaires du pays.

Une autre lettre confidentielle que lord Metcalfe écrivait quelque temps après, le 13 mai 1845, nous a paru si intéressante que nous ne pouvons résister au désir de la traduire en entier, quoiqu'elle contienne beaucoup de choses déjà connues du lecteur. Ces lettres de lord Metcalfe, ayant paru à une époque où elles ne pouvaient plus, pour ainsi dire, servir qu'à l'histoire, n'ont, croyons-nous, jamais été traduites en français, et ne sont pas suffisamment connues. Outre qu'elles peignent l'état politique du pays à l'époque où elles furent écrites, elles contiennent des

faits, des aveux qui peuvent souvent épargner de longues recherches à ceux qui tiennent à la vérité historique. Cette lettre est adressée à lord Stanley.

“ Milord, — Je me propose dans cette dépêche de soumettre à Votre Seigneurie mes opinions sur les divers partis politiques qui existent dans la province, d'après le jugement que j'ai pu m'en former.

“ Le premier dont je parlerai est celui qu'on peut appeler le parti canadien-français, qui se compose, dans la Législature, de la plupart des députés d'origine française, et en dehors de la Législature, de la masse du peuple canadien-français. Ce parti, considérant que l'union fait la force, se tient uni étroitement dans le but de conquérir le pouvoir. Son principal, sinon son seul objet, est la prédominance de la race française dans le Bas-Canada. Tout individu de cette race, qui agit comme il l'entend et se sépare de son parti est en quelque sorte regardé comme un apostat. Tant d'honnêtes gens ont été victimes de cette intolérance qu'un très petit nombre osent maintenant se montrer indépendants, et le parti reste uni, autant à cause de ce système de terreur que par inclination. Beaucoup de gens prétendent que cet état de choses, parmi les Canadiens-français, est dû à de fausses représentations ; mais les fausses représentations qui produisent un si grave effet, doivent, je le crains, être puissamment aidées par une disposition déjà existante. Ce parti a été fréquemment en opposition avec le gouvernement de Sa Majesté, et il l'est actuellement, quoique les événements des deux ou trois dernières années, eussent dû naturellement produire un résultat différent, si cette population eût nourri les sentiments amis qu'on avait droit d'en attendre. Dans cet intervalle, les Canadiens-français ont vu leurs compatriotes former partie du conseil exécutif, et mis, en ce qui regarde les charges et les émoluments, sur le même pied que les autres sujets de Sa Majesté. Ils ont vu la capitale transférée d'une ville du Haut-Canada dans une ville bas-canadienne. Ils ont vu tous ceux de leurs compatriotes qui avaient été transportés aux colonies pénales, graciés et rendus à leur patrie. Mais tous ces actes de conciliation et de justice, de clémence et de pardon, semblent n'avoir eu aucun effet ; et si chez eux la malignité et la désaffection ont été imperceptiblement mitigées, de manière à produire l'ordre et la tranquillité, on ne

peut dire qu'il en soit résulté encore ni attachement ni bon vouloir. Ce parti est sous la direction de M. Lafontaine; et, après lui, M. Morin est le plus actif et le plus remarquable de ses champions.

“ Comme MM. Lafontaine et Morin étaient membres du conseil exécutif en 1842 et 1843, et formaient partie de ceux qui donnèrent leur démission en novembre 1843, leur opposition et celle de leurs amis est en grande partie dirigée contre le gouverneur personnellement, dont ils cherchèrent d'abord à faire un instrument de parti, et qu'ils voulurent plus tard, n'ayant pu réussir dans leur tentative, réduire par la force, au moyen d'un vote de l'Assemblée législative. Ayant encore échoué dans cette nouvelle tentative, ils ont eu recours à de fausses représentations et à des calomnies pour lui nuire dans l'opinion publique. Ils se reposent donc, pour remonter au pouvoir, sur l'espoir que j'abandonnerai bientôt les rênes du gouvernement. Dès le moment où ils remirent leurs portefeuilles, leurs partisans commencèrent à répandre dans le public le bruit de ma retraite prochaine. Le parti attache tant d'importance à ce que cet événement soit regardé comme certain, que dans leur principal organe français, la *Minerve*, les mots *our next meeting* et *until we meet again*, qui se trouvent dans mon discours de clôture, sont traduits par *notre prochaine session* et *jusqu'à votre retour*. Un autre journal français, l'*Aurore*, a fait remarquer cette fausse traduction, en exposant dans quel but elle était faite; mais l'*Aurore* est excommuniée, et la *Minerve* est le seul journal lu par la masse des Canadiens-français.

“ Si cette animosité personnelle était justifiable, et qu'il fût possible en la faisant disparaître, d'opérer une réconciliation entre les Canadiens-français et leurs concitoyens d'origine britannique, le remède serait facile; mais ce remède je le crains bien, serait loin d'avoir l'effet désirable. La moindre concession serait regardée comme une victoire, et ferait espérer un prochain retour au pouvoir; mais le sentiment envers le gouvernement de Sa Majesté resterait le même; la domination du parti français serait encore le principal objet de la lutte; et, dans cette lutte, le plus léger succès augmenterait la difficulté d'une entente, et unirait encore plus étroitement la phalange française.

La devise de ce parti maintenant est : *Tout ou rien*. Ils savent que leurs compatriotes ne sont nullement exclus des plus hautes fonctions sous le gouvernement, et qu'ils ne peuvent redouter aucune mesure préjudiciable à leurs intérêts nationaux ; malgré cela, ils sont rangés en colonne serrée contre le gouvernement de Sa Majesté, et persistent dans leur opposition, avec le seul but de triompher et d'établir une domination française. Il me semble que je ne dois pas, tant qu'il sera en mon pouvoir de résister, me soumettre à une pareille exigence. C'est ma conviction qu'avec une conduite judicieuse, suivie durant plusieurs années, il sera possible de combattre avec succès et disperser cette phalange hostile. Ce que je recommanderais serait de ne laisser à la race française aucun sujet de plainte ; de traiter tous les Canadiens-français comme ils étaient bien disposés : de les mettre sur le même pied que les Anglais en ce qui regarde les emplois, les émoluments et les privilèges, et d'éviter toute exclusion, même chez les adversaires du gouvernement, chaque fois que les circonstances justifieront le choix ; mais d'avoir soin de distinguer et récompenser ceux de la race française qui montreront des dispositions loyales et le désir de soutenir le gouvernement de Sa Majesté. Je suis fermement convaincu qu'une conduite comme celle-là aurait l'effet de faire bientôt apercevoir aux politiques canadiens-français qu'une opposition opiniâtre au gouvernement de Sa Majesté ne servirait pas leurs propres intérêts. Toutefois, pour suivre cette conduite avec succès, il faudrait que le gouvernement pût procéder sans être forcé d'obéir à cette faction ; en d'autres termes, que le gouvernement eût une majorité dans la Législature, en dépit de l'opposition du parti français. Pour cette raison je déplore aisément toute scission dans la majorité existante, scission qui, en changeant la majorité en minorité donnerait plus d'importance à ce parti.

« Ce parti, malgré le zèle et l'union avec lequel il combat, n'aime pas à être en minorité, et il l'aime de moins en moins. Désappointé de ne pouvoir commander une majorité dans la Législature, grâce à son union avec les mécontents du Haut-Canada, il commence à douter de la sagesse de cette alliance, et l'on dit que quelques-uns de ses membres ont exprimé l'opinion qu'une union avec le parti conservateur du Haut-Canada serait plus naturel. De l'autre côté, les deux sections du parti conser-

vateur prévoyant une rupture entre eux, ont une vague idée qu'il serait peut-être expédient de faire cause commune avec le parti français. Je ne pense pas que ces projets aboutissent à aucun résultat satisfaisant, mais si je voyais la probabilité qu'une combinaison de ce genre pût s'effectuer honorablement, et de manière à établir un gouvernement fort, exempt de tout venin anti-britannique, je serais disposé à encourager l'essai.

“ En parlant des sentiments et de la conduite des Canadiens-français, je ne dois pas oublier ceux de leurs prêtres, le clergé catholique romain d'origine française. Comme ils jouissent sans aucune restriction de tous les droits et privilèges qui peuvent être conférés à un corps ecclésiastique sous la protection de l'empire britannique, il ne serait pas déraisonnable de supposer que leur influence dût être exercée en faveur du gouvernement de Sa Majesté; et comme l'influence du clergé catholique romain sur ses ouailles est généralement considérée très grande, on pourrait en conclure qu'elle devrait produire un effet salutaire. J'ai observé attentivement et avec anxiété la conduite des prêtres. J'ai appris que, dans certaines occasions, ils donnaient leur appui au gouvernement de Sa Majesté; dans d'autres, c'était le contraire. Mais, en général j'ai pu constater qu'ils se sont abstenus de prendre part ouvertement à la dernière lutte politique. D'après tout ce que j'ai pu apprendre, je suis enclin à croire que l'influence du clergé n'est pas très forte parmi les Canadiens-français, et que l'avocat, le notaire et le médecin, disposés presque toujours à être démagogues en politique, et presque tous hostiles au gouvernement britannique, sont ceux qui exercent le plus d'influence. Quel que soit le poids du clergé, lorsqu'il agit de concert avec ces démagogues, il deviendrait, je le crains bien, à peu près nul s'il pesait en sens contraire. Il y a aussi raison de craindre que la masse des prêtres ne soient imbus du même esprit que le peuple, et que, tout en sachant qu'ils ne gagneraient probablement rien à un changement qui leur ferait perdre la protection du gouvernement de Sa Majesté, leur loyauté n'est pas assez ardente pour les porter à faire de puissants efforts dans les occasions où leurs intérêts particuliers ne sont pas en danger. Je ne puis donc pas dire que j'attends beaucoup de bien de l'influence du clergé catholique romain, quoique j'aie rencontré parmi les membres de

ce corps des hommes infiniment respectables, sur la loyauté et les bons sentiments desquels je me reposerais en toute confiance.

“ Avant de prendre congé du parti français, je crois à propos d'ajouter qu'on me rapporte qu'il s'opère une réaction dans les opinions de cette partie de la population, comme si elle commençait à comprendre que son opposition au gouvernement est injuste et sans fondement, et comme si elle était fatiguée des chefs qui persistent à la pousser malgré elle dans cette direction. Je ne saurais pourtant ajouter foi à ces rumeurs, tant que je n'aurai pas de preuve qu'elles sont fondées. Ce qui est plus certain, et ce qui peut être une cause de joie et d'espérance pour l'avenir, c'est que dans quelques-uns des districts ruraux où les Canadiens-français se trouvent mêlés à des habitants d'origine anglaise, l'harmonie tend à s'accroître de jour en jour, et les sentiments des Canadiens-français y deviennent plus favorables au gouvernement anglais, beaucoup plus que dans les districts où la population est toute canadienne-française, et où elle est exposée aux fausses représentations de ces démagogues qui lui soufflent la haine du gouvernement et de la race britannique.

“ Il y a, parmi les représentants du Bas-Canada dans l'Assemblée législative, trois ou quatre députés d'origine anglaise qui sont élus dans des divisions franco-canadiennes, et qui votent constamment avec le parti français. Il m'est impossible de saisir le motif de leur conduite, autrement que par la supposition qu'ils n'agissent ainsi que dans des vues d'intérêt personnel.

“ L'opposition haut-canadienne dans l'Assemblée législative se compose d'un petit nombre de députés qui reconnaissent M. Baldwin pour chef. Ce parti, quoique peu nombreux dans la Législature, a des adeptes importants dans presque toutes les divisions électorales du Haut-Canada, et quoique, à la dernière élection, il ait été le plus souvent en minorité, il a fréquemment rendu la lutte inquiétante pour le candidat heureux. Il y a des hommes de toutes les sortes dans ce parti, et beaucoup d'entre eux sont probablement loyaux et honnêtes, mais il est certain que tous les mécontents de la Province appartiennent à ce parti. La plupart détestent le gouverneur.

“ Quelques-uns des représentants du Haut-Canada, qui ont jusqu'ici appartenu au parti réformiste, s'imaginent qu'ils ne peuvent joindre ouvertement le parti conservateur, qui compose

la majorité de l'Assemblée législative, sans s'attirer de la part de leur parti le titre de déserteur, et nuire à leur influence auprès d'un grand nombre de leurs électeurs. On ne peut donc pas les compter comme de sûrs appuis du gouvernement; mais ils n'obéissent pas aveuglément à M. Baldwin, et l'on peut les trouver, suivant les circonstances, de l'un ou de l'autre côté de la Chambre. Ces députés, autant que j'en puis juger, n'ont aucune haine contre le gouverneur personnellement.

“ Les partisans du gouvernement, qui forment une majorité de l'Assemblée législative se composent du parti conservateur du Haut-Canada et du parti anglais du Bas-Canada, et de deux ou trois députés canadiens-français. Ce parti est assez fort, avec l'appui qu'il peut attendre de temps à autre de quelques députés indépendants, pour constituer une majorité permanente dans la Chambre, s'il avait constamment cet objet en vue, et s'il évitait toute cause futile de dissension; mais je crains bien, d'après ce qui s'est passé jusqu'à présent, qu'on ne puisse compter sur autant de prudence de sa part, et qu'il n'y ait déjà parmi eux des germes de division et de faiblesse, par suite du différend qui s'est élevé sur la question de l'université, par suite aussi des mécontentements individuels, et en conséquence du manque de popularité des membres du conseil exécutif. Il est remarquable qu'aucun des conseillers exécutifs, quoiqu'ils soient tous estimables et respectables, n'exerce une grande influence sur le parti qui soutient le gouvernement. M. Draper est universellement reconnu comme le plus grand talent des deux branches de la Législature, et sa présence dans l'Assemblée législative a été considérée comme si importante qu'il a résigné son siège dans la Chambre haute, sacrifiant ses propres goûts et ses sentiments pour pouvoir prendre la direction de l'Assemblée. Malgré cela, il n'est populaire ni parmi les partisans du gouvernement ni parmi les autres, et je ne crois pas que, strictement parlant, on puisse affirmer qu'il ait un seul adhérent. On peut dire la même chose de tous les autres membres du conseil exécutif; et quoique j'aie tout lieu d'être content d'eux, et que je ne puisse espérer en trouver d'autres qui servent mieux le gouvernement de Sa Majesté, je ne puis dire cependant qu'aucun d'eux individuellement nous ait apporté beaucoup de force. Les appuis du gouvernement sont ceux qui désirent maintenir la suprématie de Sa Majesté

dans cette province, et qui en conséquence s'opposent à ceux qui travaillent à le réduire au néant, aussi bien qu'à ceux qui nourrissent des sentiments anti-britanniques. Ainsi, quand eut lieu la rupture entre le gouverneur et le dernier conseil exécutif, le parti conservateur se rallia autour du gouverneur, tant par esprit de loyauté envers Sa Majesté que par haine pour ses adversaires; et durant l'élection qui suivit, les candidats rivaux se présentaient soit avec ce qu'ils appelaient le *ticket* du gouverneur, soit comme les partisans des anciens ministres. Plusieurs représentants de la majorité sont par conséquent attachés au gouvernement de Sa Majesté, sans professer une confiance implicite dans aucun des membres du conseil exécutif. Une partie considérable de la majorité n'était pas représentée dans ce Conseil, avant la nomination de M. Robinson; et depuis sa résignation, le même désavantage existe; et l'on ne saurait y remédier pour le moment, par suite de la difficulté de lui trouver un successeur dans cette section, après le différend suscité par la question de l'université, et aussi pour d'autres causes qui tiennent à ce qu'on appelle le gouvernement responsable, et qui rendent fort embarrassant le choix des principaux fonctionnaires de la colonie.

« La perspective d'une division parmi les partisans du gouvernement à la prochaine session des Chambres produit naturellement beaucoup d'anxiété, et donne lieu à différents projets. Mon opinion, à moi, c'est qu'il faudrait employer tous les moyens légitimes pour conserver la majorité existante, et convaincre par là les adversaires du gouvernement qu'une opposition factieuse, dans le seul but de renverser le ministère sans s'occuper de la législation, ne saurait réussir. S'il était possible de produire cette conviction, je suis certain que le parti français actuel ne serait pas longtemps sans se dissoudre. D'un autre côté, quelques membres de mon Conseil, ne pouvant plus compter sur l'appui d'un certain nombre de ceux qui formaient la majorité pendant la dernière session, ne croient pas possible d'obtenir aucune assistance, excepté de l'opposition actuelle, et spécialement du parti français, — projet que je crois impraticable, en autant, au moins, qu'il pourrait assurer une majorité. Le parti français paraît admettre que le Haut-Canada devrait être gouverné par la majorité du Haut-Canada, mais prétendent en même temps que les Canadiens-français devraient gouverner dans le Bas-Canada, ce qui aurait

l'effet d'y noyer complètement le parti anglais, d'établir la domination française, auquel il vise sans cesse. A ces conditions le parti français s'unirait volontiers, je crois, au parti conservateur du Haut-Canada, mais *de pareilles conditions sont, à mon avis, inadmissibles*, et la combinaison, par conséquent, impraticable. Il serait peut-être possible d'engager quelques députés du parti français à joindre l'administration, mais ils ne lui apporteraient que leur appui individuel; malgré cela cependant, *des conversions comme celles-là sont désirables en ce qu'elles tendent à briser un parti dont l'objet et les motifs sont également répréhensibles.*

“ En parlant des partis dans cette province, je ne dois pas oublier le corps des Irlandais catholiques romains, dont le nombre s'accroît chaque année par l'immigration, et qui se range généralement du côté des mécontents. Autrefois le parti anglais du Bas-Canada comptait les Irlandais dans ses rangs, et obtenait par conséquent dans les élections plus de succès qu'il n'en obtiendra probablement à l'avenir. Maintenant, les Irlandais catholiques romains du Bas-Canada sont ligés avec les Canadiens-français, et c'est à la violence déployée par eux que l'élection d'un député pour l'Assemblée législative, à Montréal, en avril 1844, a été remportée par l'opposition. Les Irlandais catholiques romains composent la grande majorité des émigrants du Royaume-Uni, et par conséquent, suivant toutes les apparences, le parti des mécontents dans la Province augmentera beaucoup plus rapidement que celui de la classe loyale, ce qui pourra par la suite amener des effets désastreux. Si donc le gouvernement de Sa Majesté exerce quelque contrôle sur le choix des émigrants, je recommanderais instamment que les émigrants envoyés au Canada fussent principalement des Anglais ou des Irlandais protestants, et que les catholiques romains fussent envoyés de préférence dans d'autres colonies où ne se trouveront pas des partis désaffectionnés prêts à s'emparer des nouveaux venus pour les enrôler sous leurs bannières. Je ne crois pas que les Irlandais catholiques romains aient élu par leurs votes un seul des représentants de l'Assemblée législative; ce n'est pas dans les hautes classes que se trouvent les mécontents parmi eux; ceux de cette classe sont, autant que j'en puis juger, très bien disposés. Un des membres du conseil exécutif, et l'un des plus fervents et des plus

énergiques partisans du gouvernement sont Irlandais catholiques romains ; mais il n'y a qu'un très petit nombre de leurs compatriotes coreligionnaires des basses classes, qui marchent avec eux. Quant au clergé irlandais catholique, je puis en dire à peu près ce que j'ai dit du clergé canadien-français. On m'en représente quelques-uns comme bien disposés, mais dans ce cas, leur influence sur leur troupeau paraît être insignifiante. Je devrais peut-être dire un mot des Écossais de la Province. Ils paraissent plus divisés que les autres, et en politique il s'en trouve des deux côtés. Une des divisions les plus considérables et les plus désaffectionnées du Haut-Canada est peuplée en grande partie d'Écossais ; et, s'il s'agissait d'augmenter la population en vue d'assurer la domination britannique et un attachement inviolable au gouvernement de Sa Majesté, je recommanderais les Anglais ou les Irlandais protestants, de préférence aux Écossais, sur lesquels on peut généralement moins se reposer. Cette remarque toutefois ne s'applique pas aux classes élevées, où les Écossais sont pour la plupart d'une loyauté à toute épreuve.

“ Comme cette dépêche a rapport principalement aux partis, je ne dois pas oublier de dire que toute la colonie pourrait parfois être regardée comme un vaste parti opposé au gouvernement de Sa Majesté. S'il surait quelque question, comme, par exemple, celle de la liste civile, où les intérêts de la mère patrie et ceux de la colonie peuvent sembler opposés, la grande masse du peuple de la colonie s'enrôlera contre la mère patrie. Il existe par conséquent ici un grand zèle à protéger les intérêts exclusivement coloniaux, tandis qu'il en existe à peine dans les questions où la colonie, quoique directement concernée, est considérée comme partie de l'empire britannique. Cet esprit s'est révélé dans les obstacles qu'on a apportés à l'adoption d'un bon bill de milice par la Législature, dans le refus d'exempter des droits de douane les approvisionnements destinés aux forces de Sa Majesté, dans les délais qu'on a mis à payer les sommes dues au gouvernement de Sa Majesté pour certaines avances pécuniaires faites pour le service de la colonie, et dans les efforts incessants pour faire peser sur le trésor impérial les fardeaux dont la Province n'aime pas à se charger. Cet esprit se manifeste chaque fois que l'occasion s'en présente ; et il n'existe pas chez un parti en particulier, mais chez tous. Il est aggravé par l'établissement de cette forme de

gouvernement qui rend les serviteurs exécutifs de la Couronne beaucoup plus dépendants de l'Assemblée législative que de l'autorité qui les nomme ; et il faudrait une vigilance extrême de la part du représentant de Sa Majesté pour sauvegarder les droits de la Couronne, car aucun des fonctionnaires provinciaux, à l'exception du secrétaire civil, n'y apportera toute l'attention qu'ils méritent. Les hautes charges sous le gouvernement sont si peu avantageuses, et leur existence est si précaire que les fonctionnaires ne sauraient contracter un attachement bien fort pour le service du gouvernement de Sa Majesté ; et comme on ne peut songer à changer matériellement le système d'administration maintenant établi, le seul moyen que je voie de diminuer ce contrôle exclusif de l'Assemblée législative serait de créer une nouvelle source d'ambition, en conférant des honneurs personnels à ceux qui méritent bien du gouvernement de Sa Majesté ; et même je serais loin d'affirmer que ce remède, bien qu'il puisse être probablement avantageux, aurait toute l'efficacité nécessaire.

“ Le système d'administration appelé gouvernement responsable ayant été l'objet d'une lutte vigoureuse faite par le parti qui voulait l'établir en montant au pouvoir, fut pendant quelque temps battu en brèche par le parti qui avait été déplacé ; mais ce système ayant été adopté et suivi par les représentants locaux de Sa Majesté, et sanctionné ou permis par le gouvernement de Sa Majesté, il est maintenant universellement reçu, et les divers partis s'efforcent à l'envi l'un de l'autre de le mettre en pratique en l'interprétant chacun à sa manière, mais en établissant dans tous les cas la suprématie de l'Assemblée législative. Tant que la majorité de ce corps se composera de députés sur l'attachement et la loyauté desquels on pourra se reposer, il y aura cordialité et même sous plusieurs rapports sympathie entre le chef du gouvernement et les fonctionnaires qui l'assistent dans l'administration locale ; mais lorsque, ainsi qu'il arrivera sans doute quelquefois, la majorité de cette assemblée marchera à la suite de chefs qui, par leurs principes ou leur manque de principes, ne seront pas dignes de confiance, il faudra que ces hommes soient admis au service de Sa Majesté, et élevés à de hautes fonctions, ou que le gouverneur en vienne à une collision avec l'Assemblée législative. Si les différends entre les partis ne regardaient que des affaires locales n'intéressant pas particulière-

ment la mère patrie, le mode le plus facile pour le gouverneur d'administrer les affaires publiques serait de se tenir en dehors de tous les partis et de recevoir dans son Conseil les chefs de la majorité, à quelque groupe qu'ils appartenissent ; mais *cette indifférence n'est guère possible pour un gouverneur qui a du sang anglais dans les veines*, lorsqu'il voit d'un côté presque tous ceux qui ont des sentiments britanniques, et de l'autre ceux qui nourrissent des sentiments contraires. Cette différence devra constituer une difficulté permanente dans l'administration du gouvernement d'après ce système qui de fait confère les hautes fonctions exécutives à la majorité de l'Assemblée législative.

“ On verra, d'après ce que j'ai déjà dit, que les deux partis que je regarde comme mal disposés, dans le Haut et le Bas-Canada, ont beaucoup d'animosité contre moi ; et, s'il devenait jamais nécessaire d'admettre encore ces partis au pouvoir, ou d'en venir à une collision avec l'Assemblée législative, il pourrait se faire alors que ma présence ici serait plus nuisible qu'utile, car il me serait impossible d'accorder la moindre confiance aux chefs de ces partis. Si une nécessité pareille arrivait de mon temps, elle me causerait un embarras beaucoup plus sérieux qu'aucun de ceux qui m'ont assiégé jusqu'ici. Je me flatte de pouvoir, dans ce cas, faire ce que me prescrira mon devoir, mais je ne puis croire qu'il me soit jamais possible de travailler, avec satisfaction pour moi-même, de concert avec des hommes comme ceux dont il s'agit. Pareille difficulté n'est pas impossible, si une partie de la majorité actuelle fait défaut ou ne comprend pas la nécessité de rester unie. C'est dans la vue de détourner une semblable calamité que je voudrais continuer à demeurer à mon poste pour le moment, un changement de gouverneur pouvant aisément amener le résultat que je redoute, et qu'il sera de mon devoir de conjurer aussi longtemps que je pourrai le faire avec succès.

“ Il est bien déplorable — et cette réflexion doit s'être présentée souvent à l'esprit de Votre Seigneurie en lisant plusieurs de mes dépêches — que le gouverneur soit obligé de tant s'occuper, non des moyens d'administrer le gouvernement pour le plus grand bien de la colonie, mais des moyens de l'administrer sans en venir à une collision avec la Législature, à cause des graves inconvénients qui ne pourraient manquer d'en résulter. Cela toutefois est la conséquence inévitable du système d'administration qui a

été adopté, et qui ne peut guère être modifié, à moins qu'on ne se convainque par expérience qu'il est impossible de le maintenir. *Si la branche exécutive du gouvernement était indépendante de la branche législative*, il serait facile de mettre en pratique tous les principes essentiels du gouvernement responsable, en ayant constamment égard aux droits et aux sentiments du peuple et de l'Assemblée législative, sans créer ces embarras qui surgissent exclusivement de la dépendance où sont les officiers exécutifs du corps des représentants — système de gouvernement qui peut bien convenir à un Etat indépendant ou à un pays possédant dans son sein un souverain et une puissante aristocratie, et où ce système s'est développé graduellement, mais qui ne me paraît pas adapté à une colonie ni à aucun pays qui n'est pas dans les conditions que je viens de dire, et où il n'y a pas eu ce progrès graduel tendant à aplanir les difficultés qui autrement ne peuvent manquer de surgir de la confusion des pouvoirs législatif et exécutif, et de l'incompatibilité entre la pratique et la théorie de la constitution. ”

AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES

NOUVELLES LOUISIANAISES

PAR GEO. W. CABLE

Traduites de l'anglais par LOUIS FRÉCHETTE

III

LA PLANTATION DES BELLES-DEMOISELLES

Le premier concessionnaire du terrain avait été le comte de... nommons-le le comte de Charleux ; les vieux Créoles ne permettent jamais qu'on mette leur nom devant le public.

Il était commissaire du roi de France.

Un jour, rappelé en Europe pour s'expliquer sur l'heureux accident qui avait incendié le commissariat, avec tous les livres de comptes, il partit, laissant derrière lui sa femme, une comtesse chactas.

Le tribunal accepta ses explications, et le roi lui octroya les terres sur lesquelles s'étendit plus tard la plantation dite des Belles-Demoiselles.

On n'est pas parfait : dans un moment de distraction, il avait épousé la fille d'un gentilhomme français, riche et belle, et il l'emmena avec lui en Louisiane.

Dans l'intervalle — tout est bien qui finit bien — une famine avait sévi sur la colonie, et la comtesse chactas était morte de misère, ne laissant rien moins que toute une famille d'orphelins embusqués aux abords du domaine, portant le nom que venait de prendre la comtesse française, et, de plus, avantagement mentionnés dans le testament de Monsieur.

Quant à la nouvelle épouse, elle ne vécut que douze mois, laissa un fils charmant, et mourut, enlevée de ce triste monde par la fièvre des marais.

C'est de ce fils que naquit l'orgueilleuse famille créole des de Charleux.

Elle grandit, elle grandit, de génération en génération, hautaine, sans rameaux, d'un seul tronc, comme un palmier, et finalement, à l'époque dont nous allons parler, florissait, avec la splendeur d'un cactus centenaire, dans les personnes d'Artémise, d'Innocente, de Félicité, des jumelles Marie et Marthe, de Léontine et de la petite Septima ; — sept rares beautés qui avaient valu à la plantation le nom de Plantation des Belles-Demoiselles.

Le terrain concédé au comte avait autrefois formé une longue pointe autour de laquelle le Mississipi roulait, bouillonnait et écumait d'une façon terrible à voir.

De gros remous s'ouvraient et tourbillonnaient sous les berges basses, se refermaient, tandis que d'autres s'ouvraient de nouveau, tournaient sur eux-mêmes, et disparaissaient à leur tour.

De grands cercles vaseux montaient de plus de cent pieds de profondeur, s'élargissaient à la surface, flottaient un instant, plongeaient encore sous la vague, remontaient avec un léger bruissement, et s'en allaient au loin, emportés par le courant.

A chaque instant, le rivage glaiseux laissait tomber une masse de terre sur le flot qui l'assiégeait, et reculait d'un pied — quelquefois d'un mètre — tandis que le fleuve tourmenté sapait de nouveau la rive, jusqu'à ce qu'enfin, la pointe fût complètement rongée, et que le Mississipi eût pris son cours en courbe majestueuse, ne demandant rien de plus.

Le sol s'affermir ; l'éboulement passa au nombre des malheurs oubliés ; et la concession, ainsi diminuée, devint une riche plantation en forme de croissant, bordée de saules, et plantée de cannes à sucre à perte de vue.

En remontant le vieux Meschacébé, dans l'une des embarcations à voile du temps, vers l'époque où l'on pouvait encore apercevoir les blanches fièches de la cathédrale Saint-Louis, vous étiez à peu près sûr de découvrir, à votre droite, au-dessous du niveau de la levée, l'habitation des Belles-Demoiselles, avec sa large véranda et son toit rouge en bois de cyprès, se dressant au-dessus du remblai, comme un oiseau hors de son nid, à moitié cachée par la rangée de saules que l'un des anciens de Charleux — qui avait épousé une Marot — avait plantée sur le couronnement du talus chargé de contenir le fleuve dans son lit.

La maison était plus rapprochée du rivage que la plupart des habitations des autres planteurs.

Elle formait un parallélogramme faisant face à l'Est, flanqué d'une vaste terrasse, avec une façade ornée d'un monumental escalier qui descendait en s'élargissant, comme quelqu'un qui ouvrirait les bras à un enfant. Du haut de la véranda, la vue commandait le fleuve sur une distance de trois lieues. Mais, dans l'intervalle, elle se reposait sur le jardin ombreux, rempli de rares et belles fleurs, plus loin sur d'immenses champs de cannes et de riz, un peu plus loin encore, sur les cases des esclaves, et partout à l'horizon sur une sombre ceinture de cyprès.

Là régnait le vieux colonel de Charleux — Jean-Albert-Henri-Joseph de Charleux-Marot — colonel par la grâce du premier gouverneur américain.

Monsieur — il n'aurait pas répondu à quelqu'un qui l'aurait appelé colonel — était un vieux patriarche à tête blanche.

Sa démarche était ferme, sa taille droite, son intelligence forte et claire, son allure classique, sereine, imposante et pleine de dignité, ses manières courtoises, sa voix musicale, — fascinatrice.

Il avait eu ses vices — toute sa vie ; mais il les avait portés, comme les gens de sa race, avec une sérénité de conscience et une franchise de parler qui n'avaient laissé aucune tache sur l'extérieur du gentilhomme.

Il avait joué dans la rue Royale, bu sec dans la rue d'Orléans, tué un adversaire en duel à la Pointe-au-Massacre, dansé et fait le coup de poing au bal des quarteronnes du théâtre de la rue Saint-Philippe.

Il était, en outre, malgré sa courtoisie, sa générosité et son hospitalité sans bornes, terriblement fier, parcimonieux, profondément concentré, n'aimant que lui-même, son nom et ses enfants, qui n'avaient plus de mère.

Mais ses enfants!... leur éblouissante beauté n'était qu'une bien faible excuse pour l'incroyable idolâtrie dont il les entourait.

C'étaient sept déesses contre lesquelles il ne se révoltait jamais.

Si elles lui avaient demandé même de frauder le vieux de Carlos, on ne sait pas ce qu'il aurait fait.

Le vieux de Carlos était le plus éloigné de ses parents du côté des Chactas.

A part cette seule exception, l'étroite lignée de l'épouse indigène, décimée peu à peu par des alliances malheureuses, et par la

mort de plusieurs membres de la famille dans les ruisseaux de la Nouvelle-Orléans, s'était éteinte.

Avec le contact des Espagnols, de Charleux s'était changé en de Carlos. Ce seul survivant était connu de tous, mais on le désignait seulement sous le sobriquet de Charlie le Sauvage.

Comme tous les Créoles, jamais il n'aurait volontairement renié des liens de famille, quels qu'ils fussent.

D'abord, le Créole ne rougit jamais de ses fautes ni de celles de son père ; et, en second lieu — il vous le dira lui-même — il est *tout cœur* !

De sorte que les héritiers des de Charleux avaient toujours strictement respecté les droits et les intérêts des de Carlos, surtout en ce qui regardait un pâté de maisons assez décrépites, dans un coin de la ville ; un immeuble qui avait d'abord été peu de chose, mais qui commençait à prendre de la valeur.

Cette propriété avait fait beaucoup plus que d'entretenir le dernier des de Carlos durant de longues et oisives années ; et, comme il vivait seul avec une vieille négresse infirme, il était évident qu'il n'était pas dépourvu d'argent.

Le vieux Charlie — bien qu'il fût surnommé le Sauvage — n'était pas autre chose qu'un blanc, un peu brun, de l'âge du colonel de Charleux, plongé dans les délices d'une profonde ignorance, malin, sourd, et — de réputation au moins — sans entrailles.

Ensemble, le colonel et lui parlaient toujours anglais.

La connaissance de cette langue était un rare avantage que le premier devait à sa femme, une Ecossaise, et le second aux trafiquants du haut Mississippi.

C'était là pour eux un moyen de communication qui leur convenait mieux que le français ; il leur faisait l'effet de ces baguettes que l'on attache par un bout à la bride d'un cheval et par l'autre au collier de son voisin ; cela les tient à distance.

De temps à autres aussi, la langue anglaise se glissait dans la conversation des dames châtelaines des Belles-Demoiselles ; cela indiquait toujours que le seigneur et maître devait avoir quelque affaire avec le vieux Charlie.

Depuis bien longtemps le désir d'acheter les propriétés de ce dernier tourmentait le colonel.

Il ne voulait point le déposséder ; il voulait agir loyalement ;

mais il avait l'ambition de réunir toute la succession sur une même tête.

Dans sa luxueuse indolence, il avait formé ce projet, sans songer qu'il était déjà endetté envers le vieux Charlie pour de notables emprunts, que sa plantation des Belles-Demoiselles pouvait, il est vrai, couvrir et au-delà, mais qui n'en étaient pas moins considérables.

Lots de terre, maisons, loyers, il n'y avait pas de mal à ce que tout lui appartint, pensait-il, soit pour le garder, soit pour en disposer comme il l'entendrait.

S'il avait seulement cet héritage du vieux, ah ! il pourrait réaliser le rêve longtemps caressé de ses *belles demoiselles*, celui d'avoir une maison de ville ; — et quelle maison de ville !

Ici, il démolirait cette rangée de constructions en bois, et la remplacerait par un mur de jardin ; là cette longue corderie ferait place à une tonnelle ; la boulangerie là-bas serait remplacée par une magnifique serre ; sur les ruines de cet entrepôt de vins s'élèverait une demeure princière. Elle serait la plus belle de l'Etat.

Personne ne passerait devant sans dire :

— Le palais des de Charleux ; une famille de haute lignée, des gens riches et distingués, une noblesse aussi vieille que la France elle-même, un beau vieillard, et sept filles aussi jolies qu'heureuses ; quiconque osera se présenter là pour un mariage devra avoir un nom qui sonne !

La maison serait en pierre bien assortie, importée par mer du pays des Yankees ; elle aurait un belvédère élevé, au sommet duquel se dresserait sur la pointe du pied une brillante statue dorée, et d'où l'on apercevrait, loin au-delà des méandres rayonnants du fleuve, le toit rouge des Belles-Demoiselles, — la résidence de campagne.

À l'entrée du porche, il y aurait une loge de concierge ; et ce serait une faveur même que de visiter le terrain.

En réalité la famille était assez distinguée, et assez bien douée sous le rapport de l'imagination pour se permettre ces beaux rêves, mais assez heureuse pourtant où elle était, pour ne pas désirer autre chose que d'y vivre toujours.

Pour ceux qui, par un hasard ou un autre, avaient la bonne fortune d'entrer dans le jardin des Belles-Demoiselles, par un après-midi d'été, à l'heure où le firmament rougit à l'Occident.

c'était un plaisir de voir cette famille réunie à l'extérieur, sur la terrasse carrelée, au pied du vaste escalier de la façade, causant et plaisantant gaîment, au milieu de ces envolées d'éclats de rire si agréables chez un essaim de jeunes filles.

On voyait le père aussi, dans le centre, l'objet de toutes les attentions et de tous les compliments, témoin, arbitre, censeur, critique, du consentement unanime de ses charmantes enfants, mais en même temps le seul vassal de sept souveraines absolues.

Tantôt elles rapprochaient leurs sièges pour discuter plus sérieusement quelque nouveau pas de danse, ou quelque détail de riche toilette.

Tantôt elles se précipitaient, caquetant avec animation, pour voir l'aînée attacher un bouquet de violettes à la boutonnière du papa.

Parfois c'étaient les jumelles qui allaient à la recherche de quelque fleur rare, et qu'on accueillait à leur retour par les démonstrations les plus enthousiastes de la surprise féminine.

A mesure que le soir venait, elles se rapprochaient de leur père.

Souvent elles abandonnaient leurs sièges, et se groupaient sur les dernières marches du perron, les unes au-dessus des autres, et se laissaient aller aux douces influences de la nuit tombante.

A cette heure, le batelier, dont l'attention était déjà attirée par les vastes ombres de l'habitation au large toit, et par les grands arbres du jardin dressés entre lui et le soleil couchant, entendait de là monter les voix de ce groupe caché, se mêlant ensemble dans les suaves harmonies d'un chant du soir, s'élevant plus claires et plus vibrantes selon que l'expression musicale prêtait plus ou moins au sentiment, et se mariant de temps à autre avec l'organe paternel plus grave et plus sonore.

Et puis, quand la dernière lueur du jour avait disparu, tout redevenait silencieux, et l'on sentait que la riche habitation avait réuni sa couvée sous son aile.

Et cependant, par caprice, on avait là la manie de ne pas être satisfait.

Un matin, dans le vaste corridor, l'une des sœurs en appela une autre :

— Artémise, dit-elle, simulant la surprise et ouvrant de grands yeux, il va y avoir du nouveau.

— Com... ment ?

Ici une pause pleine de perplexité.

— Papa part pour la ville.

La nouvelle se répandit à l'étage supérieur.

— Innocente, disait une sœur à une autre, dans l'embrasement d'une porte, il y a du nouveau.

— Qu'est-ce que c'est ? demandait-on avec une brusquerie mal simulée.

— Papa part pour la ville.

La nouvelle extraordinaire était vraie.

Dans l'après-midi du même jour, le colonel jetait la bride de son cheval à son groom, et abordait le vieux Charlie assis sur un banc ombragé par un arbre, et la tête, suivant son habitude, entourée d'un mouchoir des Indes.

Le vieux était évidemment entre deux vins ; il sourit avec déférence, sans oser se fier à ses jambes pour se lever.

— Eh bien, Charlie, dit le colonel en haussant la voix à cause de la surdité de son parent, comment se porte l'ami Charlie par le temps qui court ?

— Hein ? dit Charlie avec distraction.

— Mon ami Charlie se porte bien ?

— Dans la maison ; appelez-la ! répondit le vieux en faisant semblant de vouloir se lever.

— Non, non ! pas besoin....

Le colonel s'arrêta pour respirer.

— Comment va la rentrée des loyers ?

— Oh ! dit Charlie, je suis toujours de plus en plus pauvre.

— Pour combien la donneriez-vous ? demanda le planteur avec indifférence, en désignant la maison du bout de sa cravache.

— Donner quoi ? demanda Charlie.

— La maison ; combien la feriez-vous ?

— Je ne crois pas, dit Charlie.

— Quel prix ? cria le planteur.

— Attendre quoi ?

— Que demanderiez-vous pour toute la propriété ?

— La propriété ? Pas à vendre.

— Je vous en donnerai dix mille dollars.

— Dix mille dollars pour cette maison ! Oh ! non ; ce n'est

pas un prix cela. C'est une s... hum !... c'est une très bonne vieille maison, cette vieille maison-là.

Charlie et le colonel ne se permettaient jamais un juron en présence l'un de l'autre.

— Il y a quarante ans, continua-t-il, que cette vieille maison n'a pas eu besoin d'être peinturée ! Je puis aisément avoir cinquante mille dollars pour cette vieille maison-là.

— Cinquante mille picailions, oui ; dit le colonel.

— C'est une bonne maison, qui peut rapporter beaucoup, fit le sourd.

— C'est pourquoi vous êtes si riche, n'est-ce pas, Charlie ?

— Non, je ne fais rien. Suis trop bon ; voilà. C'est une fameuse maison ; pourrait faire de l'argent aussi vite qu'un bateau à vapeur ; plein un baril par semaine. Moi, j'en perds tous les jours. Trop bon !

— Charlie !

— Hein ?

— Dites-moi quel prix vous en faites !

— Ce que j'en fais ? Je n'en fais rien. Suis trop bon.

— Quelle somme vous faut-il ?

— Oh ! merci, j'en ai assez ; suis déjà à moitié gris.

— Que voulez-vous pour la maison ?

— Vous voulez l'acheter ?

— Je ne sais pas, fit le comte en haussant les épaules ; peut-être, si elle n'est pas trop cher.

— C'est une vieille maison comme il y en a peu.

Il se fit un long silence ; puis Charlie reprit :

— Le vieux Charlie est un pas grand'chose.

— C'est vrai, fit le colonel à demi-voix.

— Il a du sang sauvage.

Le colonel fit un signe affirmatif.

— Mais il en a du bon aussi, n'est-ce pas ?

Le colonel hocha la tête avec impatience.

— Bien ! Le sang sauvage du vieux Charlie dit : " Charlie, vends la maison, vieux fou ! " Mais le bon sang du vieux Charlie dit au contraire : " Charlie, vieux méchant chien que tu es, si tu vends cette vieille maison que le comte de Charleux a bâtie pour ta grand'grand'mère, le diable peut te prendre, Charlie, ça m'est égal.

— Mais vous la vendrez tout de même, n'est-ce pas, vieux ?

— Non !

Et ce nou, au milieu de jurons inintelligibles, gronda comme le tonnerre dans le golfe.

Le colonel irrité tourna sur ses talons, et il allait s'éloigner.

— Colonel ! dit Charlie debout et hésitant.

Le planteur le regarda en fronçant le sourcil avec une expression interrogative.

— Je ferai un échange avec vous, dit Charlie.

Le colonel eut un espoir.

— Quel échange ? demanda-t-il.

— Ma maison pour la vôtre.

Le colonel se retourna pâle de colère.

Il revint sur ses pas, et s'approchant tout près de son parent :

— Charlie ! fit-il.

— Charlie le Sauvage, fit l'autre avec le hochement de tête d'un ivrogne.

Mais le colonel avait repris son sang-froid.

— Te vendre les Belles-Demoiselles, à toi !... cria-t-il à tue-tête.

Ha ! ha ! ha !... et il lâcha bride à son cheval en riant à gorge déployée.

Un nuage, peu sombre il est vrai, s'étendit sur l'habitation des Belles-Demoiselles.

Le vieux maître dont la présence rayonnante avait fait jusque-là songer à quelque brillant saturen gravitant dans la radieuse orbite de ses filles, avait des moments de tristesse. Il sortait pensif et songeur, marchait souvent seul ; et son intendant ne pouvait lui parler d'affaires sans éveiller sa mauvaise humeur.

Rien d'étonnant. Les jeunes filles connaissaient sa parcimonie en affaires, et voyaient là ce qui l'avait empêché d'acquérir la propriété du vieux Charlie — comme elles l'appelaient.

Elles commencèrent à déprécier les Belles-Demoiselles.

Quand le vent soufflait nord, il y faisait trop froid pour monter à cheval.

S'il avait plu, il y avait trop de boue pour aller en voiture.

Le matin le jardin était humide.

Le soir les sauterelles étaient insupportables.

L'ennui devint un capital à exploiter. Chaque mal de tête était un symptôme de fièvre tremblante ; et quand, la nature l'empor-

tant, cet essaim de jeunes filles folâtres, n'ayant ni besoins ni soucis, éclataient de rire en présence du père, elles ouvraient tout grands leurs beaux yeux créoles, levaient les bras au ciel, et, leurs petites mains tendues, elles juraient et juraient encore avec une véhémence affectée que c'était de leur misère qu'elles riaient, et qu'elles mourraient en langueur si elles n'allaient pas demeurer à la ville.

— Oh le théâtre ! oh les rues de la Nouvelle ! oh la mascarade ! la Place d'Armes, le bal !

Et elles en appelaient au ciel, se jetaient dans les bras les unes des autres, se précipitaient le long du corridor en chantant une valse, s'entre-choquaient en tournoyant, tombaient par terre, et, les yeux fous de gaieté, accusaient le parquet qui était trop glissant, et qui finirait par leur causer la mort, à toutes les sept.

Trois fois le pauvre père ainsi aiguillonné s'arrangea de façon à rencontrer le vieux Charlie par accident — purs accidents d'affaires — et fit chaque fois des offres plus considérables ; mais tout fut inutile.

Enfin il l'aborda carrément.

— Quoi ? fit son parent toujours sourd et sur ses gardes. Pourquoi voulez-vous cette propriété, hein ? Pourquoi ne pas rester où vous avez vécu et vivez heureux ? Ceci n'est qu'un vieux trou à rats, bon pour le vieux sauvage de Charlie, voilà tout. Que ne restez-vous où vous avez toujours été bien ? Ou que n'achetez-vous ailleurs ?

— Cela ne vous regarde pas, interrompait le planteur impatienté.

Le fait est que les raisons de ce dernier étaient peu satisfaisantes, même à ses propres yeux.

Un silence maussade suivit. Puis Charlie prit la parole :

— Eh bien, voyons, écoutez-moi. Je vous vends la maison du vieux Charlie...

— Très bien, et tout le pâté qui l'entoure ? dit le colonel.

— Laissez-moi parler. Je vous vends la maison et le pâté. Puis je vais me griser et je me couche. Alors le diable s'approche et me dit : — " Charlie, vieux Charlie, vieux misérable chien couchant, debout ! Que fais-tu là ? Où est la maison que monsieur le comte a donné à ton aïeule ? Vois ce que cet aimable gentilhomme de Charleux en fait ; il la démolit et la rebâtit à sa guise, vieux fou de Carlos, vieux chien sauvage que tu es ! "

— Je vous en donnerai quarante mille dollars, dit le colonel.

— Pour la maison ?

— Pour le tout.

— Le sourd hocha la tête.

— Quarante-cinq, dit le colonel.

— Parent de singes ? Pourquoi m'appellez - vous parent de singes ? Est-ce à cause de mon sang chactas ?

— Non, non, je ne dis pas *parent de singes*, je dis *quarante-cinq* ! cria le colonel.

Charlie secoua de nouveau la tête.

— Cinquante !

Même pantomime.

Les offres montèrent, montèrent toujours, jusqu'à :

— Soixante-quinze mille !

Il lui fut répondu par une invitation à passer outre et à laisser le propriétaire tranquille, ce propriétaire qui, sous certains rapports, était la plus vile des créatures vivantes, et ne pouvait qu'être une mauvaise compagnie pour un gentilhomme de race.

Le gentilhomme de race se mordait les lèvres pour ne pas blasphémer ; mais, devant Charlie, sa fierté s'y opposait.

Il sauta sur son cheval, et partit.

— Je vais vous dire quel marché je suis prêt à faire, dit Charlie.

L'autre, qui savait à quoi s'en tenir, tourna bride en souriant, mais ne descendit pas de cheval.

— Combien m'est-il dû, à l'heure qu'il est, sur les Belles-Demoiselles ?

— Cent huit mille dollars, répondit le colonel d'une voix ferme.

— C'est cela, fit Charlie. Je n'ai pas besoin des Belles-Demoiselles.

Le sourire placide du colonel indiqua que la chose lui était parfaitement égale.

— Mais, continua Charlie, j'ai cependant du sang du comte de Charleux dans les veines, n'est-ce pas ? Très peu, mais enfin, j'en ai !

Le colonel fit un signe d'admission.

— Bien ! Si j'abandonne cet endroit, et ne me retire pas aux Belles-Demoiselles, les gens diront... oui, ils diront : — " Le vieux Charlie nous a toujours menti effrontément. Il n'est pas

du tout parent avec sa grand' grand' mère, pas du tout. Il n'a pas une goutte du sang des de Charleux dans les veines, pour sauver sa misérable peau de sauvage." Non, Monsieur ! Qu'ai-je besoin d'argent alors ! Non, Monsieur, non ; ma demeure pour la vôtre !

Il se retourna dans la direction de sa maison juste à temps pour ne pas voir le geste menaçant du colonel, qui avait levé sa cravache.

Ce dernier s'éloigna à son tour.

Deux ou trois fois, tout en chevauchant du côté de son habitation, il ne put s'empêcher d'éclater de rire, malgré sa mauvaise humeur, en songeant à l'orgueil de famille du vieux Charlie, et à ses offres prétentieuses.

Et cependant à chaque fois, il ne pouvait s'empêcher de trouver moins à redire — non pas aux propositions d'échange, mais à cette absurde loyauté envers un ancêtre.

C'était si au-dessus de ce qu'il pouvait attendre de son parent dégénéré, et en même temps si conforme à ses propres idées, qu'il lui pardonna son irrévérencieuse proposition.

Ce dernier échec eut tant d'effet sur le propriétaire des Belles-Demoiselles, que ses filles, en lisant sur sa figure la trace de ses chagrins, commencèrent à se repentir.

Elles aimaient leur père de tout leur cœur, et quand elles virent que leur prétendu ennui l'affectait sérieusement, elles cessèrent de se plaindre, lui montrèrent plus de tendresse qu'auparavant, et proclamèrent héroïquement, sous forme de conclusion, qu'il n'y avait pas d'endroit au monde comme les Belles-Demoiselles.

Mais cette nouvelle conduite le toucha plus que la précédente, et ne fit qu'envenimer la plaie.

Donc, voilà un homme, riche sans avoir le souci des richesses, libre de toute inquiétude réelle, sous le toit de qui le bonheur semblait aussi naturel que les parfums dans un jardin, et qui, délibérément, on pourrait presque dire avec préméditation malicieuse, chassait la joie par les épaules du côté de la ville, où il aurait bien pu la suivre, si le même absurde préjugé de famille qui empêchait Charlie le Sauvage de vendre sa propriété pour le double de sa valeur, ne lui eût défendu, à lui, de se choisir un domicile dans un autre quartier.

Peu à peu, cependant, l'influence de la nature et des coeurs joyeux qui l'entouraient prirent le dessus. Les accès de mauvaise humeur se firent plus rares.

Noël arriva avec ses réjouissances, et l'année finit gaiement.

Le premier de l'an passa.

Le magnifique jardin des Belles-Demoiselles revêtit sa toilette de printemps.

Les sept charmantes soeurs voltigèrent de fleur en fleur.

Le nuage qui avait un instant obscurci leur bonheur s'était dissipé en vapeur dans l'atmosphère ensoleillée des affections de famille ; et l'impertinence incontestable que le vieux Charlie avait eue de contrecarrer le caprice des de Charleux était, dans la mémoire de tous, la seule cicatrice qui rappelât la blessure fermée.

La coupe du bonheur domestique semblait s'emplir pour eux, à mesure que le fleuve lui aussi grossissait dans son lit.

Et comme il grossissait !

Son terrible courant roulait, se précipitait et tournoyait, entraînant une affreuse cohorte de débris flottants.

Et comme celle-ci rasait la rive !

Les hommes ne cessaient plus de surveiller la levée.

Dans les nuits de gros vent, le colonel lui-même se mettait de la partie, et dans l'excitation du travail, se multipliait à outrance, chaque fois que le fleuve, soulevant sa blanche épaule, menaçait de franchir la berge artificielle.

Mais celle-ci tenait bon ; et, à mesure que l'été s'avavançait, l'eau baissa, et on la jugea bientôt incapable de la moindre incartade.

Par un après-midi d'été, tout particulièrement doux, le vieux colonel Jean-Albert-Henri-Joseph de Charleux-Marot, se sentant porté à la rêverie, échappa à la surveillance de son entourage féminin, et gagna l'endroit de la levée où il avait l'habitude de faire sa promenade.

Il s'assit sur un banc de pierre — un de ses sièges favoris.

Devant lui s'étendaient ses vastes domaines. Tout près, sa luxueuse demeure.

Et, par un reste de sentimentalité — dû peut-être à son contact journalier avec les femmes — il se mit à rêver au passé.

Il n'avait guère raison d'en être fier.

Son matin s'éclairait de joyeuses folies, et son midi se jalonnait d'élégantes aventures.

L'orgueil lui avait fait mener une vie à peu près inutile, et mépriser les honneurs que donne l'ambition.

Le jeu avait entamé sa fortune ; sa femme, une sainte créature, lui avait été enlevée par la mort ; il avait hypothéqué son héritage pour satisfaire ses goûts extravagants.

Et cependant sa maison était encore debout ; ses champs parfumés étaient encore féconds ; son nom était assez connu ; et là-bas, là-bas, sous les arbres et parmi les fleurs, comme des anges dans un paradis terrestre, souriaient les sept déesses de son culte.

A ce moment, un léger bruit se fit entendre derrière lui.

Il se dressa et jeta un regard inquiet du côté extérieur de cette lisière de terre qui s'étendait entre le fleuve et la base de la levée.

On ne voyait rien.

Il s'arrêta, l'oreille penchée du côté de l'eau, la figure pâle d'anxiété.

— Ha !

Un bruit de plongeon, un seul, comme si quelque lourde bête avait glissé dans le fleuve ; puis de petites vagues montèrent en demi-cercles de dessous la levée, et se répandirent en s'élargissant sur la surface de l'eau.

— Mon Dieu !

Il se précipita vers le fleuve, et sauta par dessus les jones jusqu'à la rive.

Celle-ci était unie, et l'eau coulait à quatre pieds plus bas.

Il ne se rendit pas jusqu'au bord ; à une couple de mètres, il tomba sur ses genoux, se tordant les mains, gémissant et pleurant, en même temps qu'à travers ses larmes il regardait, hagard, une fine et longue crevasse que le gazon touffu rendait à peine perceptible, et qui serpentait du côté du Mississipi.

— Mon Dieu, sanglota-t-il tout haut ; mon Dieu !

Il avait encore l'exclamation sur les lèvres, que Dieu répondit.

L'épais gazon des Bermudes se déchira ; la crevasse s'entrouvrit lentement, et doucement, graduellement, sans autre bruit que celui de l'eau se refermant par-dessus, une masse de terre de plus d'un tonneau glissa et disparut sous le flot bouillonnant.

Au même instant, une bouffée de brise apportait du jardin les éclats de rire joyeux et insoucians des charmantes *mattresses de la Plantation des Belles-Demoiselles*.

Le vieux colonel se redressa et remonta rapidement la levée.

Puis, s'efforçant de prendre une allure plus composée, il regagna sa maison à la hâte, et donna ordre de seller sa monture.

— Dites à mes enfants de bien s'amuser pendant mon absence, dit-il en partant. Je reviendrai cette nuit.

Et les sabots du cheval résonnèrent bientôt sur le chemin conduisant à la ville.

— Charlie, dit le planteur, approchant son cheval de la fenêtre où émergeait le bonnet de nuit du vieillard, qu'en dites-vous ? Ma maison pour la vôtre, n'est-ce pas, Charlie ?... Qu'en dites-vous ?

— Tiens, tiens, dit Charlie, d'où venez-vous donc si tard ?

— Je viens de la bourse, rue Saint-Louis.

Un léger accroc à la vérité, comme on voit.

— Que désirez-vous ? demanda le pratique Charlie.

— Je viens échanger avec vous.

Le vieux parent ôta le coton qu'il avait dans les oreilles.

— Ah ! fit-il d'un air de doute.

— Eh bien, vieux Charlie, qu'en dites-vous ? Ma maison pour la vôtre, comme vous disiez... N'est-ce pas, Charlie ?

— Je ne sais pas, répondit Charlie ; votre maison m'appartient déjà presque entièrement. Pourquoi ne restez-vous pas là vous-même ?

— Parce que je ne veux pas, fit brusquement le colonel. Est-ce que cela n'est pas une raison suffisante pour vous ? Vous feriez mieux de me prendre au mot, vieux ; c'est moi qui vous le dis.

Charlie ne broncha pas ; mais comme sa réponse réjouit le colonel !

— Ça ne fait rien, dit-il, j'accepte. Mais il me faut la possession immédiate.

— Pas toute la plantation, Charlie, seulement...

— Peu importe, dit Charlie, nous arrangerons bien cela. Mais pourquoi ne la gardez-vous pas ? Je n'en ai pas besoin, moi. Vous feriez mieux de la garder.

— Dites-donc, n'essayez pas de me mystifier, s'écria le planteur.

— Oh ! non, reprit l'autre ; oh non ! mais je suis d'avis que vous vous mystifiez vous-même.

Le colonel le regardait, interdit.

Charlie continua :

— Oui, les Belles-Demoiselles valent trois propriétés comme la mienne. J'ai passé par là il y a deux semaines. Oh ! les Belles-

Demoiselles ! Les cannes à sucre se balançaient au vent ; le jardin était parfumé comme un bouquet ; sept *belles demoiselles* carocolaient à cheval. Charmant, charmant ! disait le vieux Charlie. Ah ! monsieur le père, comme vous êtes heureux ! comme vous êtes heureux !... Oui, continua-t-il pendant que le colonel le regardait toujours, le comte de Charleux avait deux familles. L'une était chactas, l'autre appartenait à la noblesse. Il donna aux misérables sauvages ce vieux trou à rats ; il donna les Belles-Demoiselles à votre grand-père ; et vous n'êtes pas satisfait ! Que ferai-je des Belles-Demoiselles ? Elles me tueront en deux ans... oui ! Et que ferez-vous de la maison du vieux Charlie ? Vous la démolirez, et vous ferez des bêtises. J'aimerais mieux ne pas échanger.

Le planteur dévorait sa colère ; mais Charlie continuait toujours :

— J'aimerais mieux ne pas échanger ; mais je le ferai pour vous ; justement comme si monsieur le comte me disait. "Charlie, vieux fou, je veux changer de maison avec toi."

Tant que le colonel crut trouver de l'ironie dans les paroles de Charlie, il se fâcha ; mais comme, en fin de compte, ce dernier était réellement sérieux, il se sentit des scrupules.

Il était loin d'être sentimental ; mais le malheur qui venait de le frapper l'avait ému, et cette étrange loyauté de famille, si désintéressée et si peu méritée, lui toucha le cœur.

Pouvait-il persister dans son effort pour pousser cet homme dans l'abîme à sa place ?

Il hésita.

Non ; il ira lui faire voir les lieux en plein jour ; et, s'il n'aperçoit pas l'effondrement de la levée, ce sera sa faute. Un échange est un échange.

— Allons, dit le planteur, venez chez moi ce soir ; demain nous visiterons la propriété avant déjeuner, puis nous concluerons le marché.

— Pourquoi aller là-bas ? demanda Charlie.

— Parce que j'aurai à revenir à la ville demain matin.

— Impossible, dit Charlie ; comment me transporter là ?

— Je vous procurerai un cheval de louage.

— Eh bien, ma foi, ça m'est égal. J'irai.

Et ils partirent.

Après avoir longtemps chevauché, ils arrivèrent à un sentier obstrué par des haies de rosiers sauvages.

Le colonel, qui venait en second, cria au Chactas :

— Gardez bien la route, vieux !

— Quoi ?

— La route ; il faut la garder.

— Garder ma parole ? Je crois bien. Il ne s'agit pas de se coquiner, j'espère !

Le colonel parut ne pas entendre.

Son premier dessein commençait à lui paraître odieux.

Non seulement la bonté toute gratuite de Charlie produisait son effet ; mais l'éloge qu'il avait fait des Belles-Demoiselles avait remué jusqu'au fond de son cœur l'intense amour qu'il avait pour son heureux foyer.

Il est vrai que, s'il le gardait, l'éroulement de la levée, si rapide dans son œuvre de destruction, entraînerait le manoir dans le fleuve en moins de trois mois ; mais ne valait-il pas mieux le perdre de cette façon que de céder son droit d'aînesse ?

Et puis — revenant à sa première pensée — trahir son propre sang !

C'était seulement Charlie le Sauvage ; mais le sang des de Charleux ne venait-il pas de parler en lui ?

Le colonel laissa échapper un gémissement.

Ils débouchèrent enfin dans un petit chemin qui conduisait vers l'arrière de la plantation ; et puis, en doublant un bouquet de chênes blancs, ils se trouvèrent en vue de la villa.

Elle apparaissait comme un joyau, brillant à travers les sombres massifs ainsi qu'un immense ver-luisant sous un épais feuillage ; et cela respirait tellement le confort et la gaieté, que le pauvre maître, le cœur débordé, gémit de nouveau.

— Qu'y a-t-il ? demanda Charlie.

Le colonel tira les rênes, descendit machinalement de cheval, et se mit à contempler le spectacle.

Les hautes portes cintrées, ainsi que les fenêtres, étaient grandes ouvertes à la brise d'été.

De toutes les ouvertures, la vive lueur de nombreux candélabres venait caresser le feuillage miroitant des magnolias et des lauriers ; et ça et là, sur les vastes vérandas, une lanterne colorée se balançait doucement aux haleines de la nuit.

Des notes harmonieuses frappaient l'oreille ; c'étaient des accords de harpes. Et, dans l'embrasement d'une fenêtre plus éclairée que les autres, flotta une ou deux fois l'ombre de joyeux danseurs.

Ah ! mais qu'elles ombres passaient en ce moment sur le cœur du propriétaire de la brillante habitation !

— Vieux Charlie, dit-il en regardant sa demeure avec attendrissement, nous sommes vieux tous deux, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit stoïquement Charlie.

— Et nous avons tous deux été assez mauvais sujets, n'est-ce pas, Charlie ?

Charlie surpris du ton de tendresse que le colonel donnait à ses paroles, répéta :

— Oui.

— Et nous sommes tous deux fort intéressés.

— Pour ça, oui, très intéressés.

— Mais vous ne m'avez jamais pris à tromper personne, vieux, n'est-ce pas ?

— Non, répondit Charlie impassible.

— Et pensez-vous que je pourrais vous tromper aujourd'hui ?

— Je ne sais pas, dit Charlie, je ne crois pas.

— Eh bien, vieux... vieux...

Et sa voix trembla.

— Je ne vous tromperai pas aujourd'hui... fit-il... Mon Dieu !... croyez-moi, vieux ; vous faites mieux de ne pas échanger !

— Et pourquoi cela ? demanda Charlie mécontent.

Mais à ce moment leur attention fut soudainement attirée vers la maison.

Le colonel agita follement ses bras dans l'air, fit précipitamment quelques pas en avant, et poussant un cri terrible d'agonie et d'épouvante, tomba sur la route la face contre terre.

Le vieux Charlie était immobile de stupeur.

L'habitation des Belles-Demoiselles, le paradis de la beauté, le temple de la gaieté, tout plein du bruit de la danse, dans tout l'éclat et l'enivrement du plaisir, s'effondrant tout à coup, dans une immense exclamation de désespoir, croula, croula, croula, et disparut dans l'inexorable et insondable envahissement du Mississipi.

Durant douze longs mois, la nuit règna dans l'esprit du pauvre père désormais sans famille.

L'année n'était encore qu'à moitié écoulée, lorsqu'il prit le lit. Et jour et nuit, le vieux Charlie, le dégénéré, le fou, veilla tendrement à son chevet, le soignant avec dévouement, à cause de son nom, de ses malheurs et de son cœur brisé.

Nul pas de femme ne traversa cette chambre de malade, dont les lucarnes de l'ouest dominaient la sombre architecture de la maison du vieux Charlie.

Ce dernier et un habile médecin, — l'un tout intérêt et l'autre tout espoir, douceur et patience, — étaient les seules personnes à franchir le seuil de la porte. Mais par la fenêtre entraient les pampres parfumés d'une vigne toujours verte, arrachée à la catastrophe des Belles-Demoiselles.

Elle arrêta au passage les rayons du soleil dans le treillis de son feuillage en fleurs, et les laissait tomber doucement sur le lit du malade.

La nuit, elle recueillait les rayons miroitants de la lune, et souvent éveillait le dormeur, pour montrer à ses yeux sans pensées, les petites flâques de lumière argentée répandues sur le parquet.

Peu à peu, il sembla y avoir — ou plutôt il y eut — une vacillante lueur de retour à la raison.

Tout doucement, sans secousse, avec un imperceptible progrès d'un jour à l'autre, le rayonnement de l'intelligence reparut dans les yeux du moribond ; et ses discours devinrent de moins en moins incohérents.

Mais, en même temps, le corps ébranlé parut s'affaiblir d'autant ; et le médecin déclara que son patient allait à la fois mieux et plus mal.

Un soir que Charlie était assis près de la fenêtre ombragée par la vigne, avec sa pipe éteinte dans la main, les yeux du colonel se rencontrèrent avec les siens, et ne bougèrent plus.

— Charlie, chuchota le malheureux avec effort.

Le garde-malade, enchanté, accourut auprès du lit, et pencha la tête du côté de sa meilleure oreille.

Le malade fit une couple de vains efforts, et puis murmura avec un sourire plein d'une douce tristesse :

— Nous n'avons pas échangé ?

La vérité, pour le moment, était pour Charlie matière secondaire.

L'important était de donner une réponse favorable.

Aussi il hocha la tête avec assurance, comme pour dire :

— Oh ! oui, nous avons échangé ; c'était un marché de bonne foi.

Mais en voyant le sourire disparaître, il fit l'expérience contraire, et secoua la tête avec encore plus de vigueur, comme pour dire qu'il n'y avait pas seulement eu l'ombre d'un marché.

Et le sourire reparut.

Charlie voulait qu'il reconnût la vigne.

Il recula jusqu'à la fenêtre avec un large sourire, secoua le feuillage, hocha la tête avec un air d'intelligence.

— Je sais, dit le colonel avec un rayon dans les yeux ; plusieurs semaines ?...

— Le lendemain.

— Charlie !

La meilleure oreille s'approcha.

— Envoyez chercher un prêtre.

Le prêtre vint, et resta tout un après-midi auprès de lui.

Quand il partit, le malade était hagard et très épuisé ; mais il souriait, et ne voulut pas laisser le crucifix quitter sa poitrine.

Le lendemain matin, juste avant le lever du jour, Charlie, qui sommeillait sur un grabat dans un coin de la chambre, crut entendre qu'on l'appelait, et s'approcha du lit.

— Vieux, dit le mourant, est-ce que cela s'effondre toujours ?

Charlie fit un signe affirmatif.

— Je ne pourrai pas vous payer.

— Oh ! cela ne fait rien, dit Charlie.

Et deux grosses larmes coulèrent sur son visage basané.

— Cela ne fait rien.

Le colonel murmura de nouveau :

— Mes belles demoiselles !... en paradis... dans le jardin... je serai avec elles au lever du soleil !

Il avait dit vrai.

LES GRANDS DRAMES

Sous ce titre paraîtra dans quelques jours un nouvel ouvrage de notre collaborateur, monsieur le juge Routhier. Ce sont des essais de critique dramatique dans lesquels l'auteur passe en revue les œuvres les plus remarquables du théâtre ancien et moderne.

Il a bien voulu en détacher quelques pages, et en donner la primeur aux lecteurs du *Canada-Français*.

ESCHYLE — PROMÉTHÉE

I

En février 1884, je voyageais en Sicile, jouissant avec délices de la douceur du climat, et admirant avec enthousiasme les impérissables monuments dont la Grèce antique a doté ce charmant pays. Car c'est là qu'il faut aller, pour retrouver encore debout les plus beaux et les plus grands temples que l'art grec ait élevés en l'honneur des dieux.

Mais au milieu des ruines splendides de Girgenti et de Syracuse, je ne me souvins pas seulement des grands architectes et des incomparables sculpteurs d'Athènes ; je vis surtout repasser dans mes souvenirs ses grands écrivains et ses poètes ; puis, au-dessus de ces derniers et dominant leur groupe illustre, je vis se détacher la sublime figure d'Eschyle ; car le sol que je foulais aux pieds avait été sa seconde patrie et son tombeau.

Je ne sais si tous les voyageurs me ressemblent ; mais, lorsque je visite un pays étranger, mon esprit évoque spontanément les hommes célèbres qui l'ont illustré.

Il arrive même quelquefois que l'un d'eux absorbe entièrement mes pensées. Son souvenir devient pour moi une obsession, et il me semble que j'entre en communication avec lui.

C'est ce qui m'est arrivé en Sicile à l'égard du plus grand poète tragique de la Grèce.

Sans doute, les vastes ruines de Syracuse me rappelèrent Pindare y déclamant ses odes fameuses, Platon y venant séjourner

plusieurs fois et y poursuivant ses grands travaux philosophiques, Archimède y faisant l'étonnement des contemporains par ses savantes découvertes ; mais ce fut Eschyle surtout que ma mémoire y fit revivre. Sa grande ombre y ranima pour moi, et les temples écroulés, et le vaste théâtre dont les gradins subsistent et sont adossés aux somptueux tombeaux des Grecs illustres, morts à Syracuse.

C'est que je considère Eschyle comme un génie prodigieux, comme le plus grand poète tragique qui ait jamais existé peut-être, et, en même temps, comme une espèce de précurseur païen du Christ, prédisant sa venue cinq siècles d'avance, avec plus de force, de clarté, de précision que toutes les sibylles antiques, même les plus rapprochées de l'ère chrétienne, et dans des termes qu'on dirait parfois empruntés aux prophètes.

Eschyle fut en outre un homme de guerre et un héros. Il appartient à la génération des géants qui sauvèrent la Grèce des formidables invasions des Mèdes et des Perses, et qui couvrirent leur patrie d'une gloire dont le rayonnement est parvenu jusqu'à nous.

Il apparaît comme un lion dans les fameuses batailles de Marathon, de Platée et de Salamine, et ses frères furent pour lui des compagnons d'armes non moins glorieux. L'un d'eux nommé Cynégire, abordant une galère persane, s'y accrocha d'une main : on la lui coupa d'un coup de hache. Il s'y cramponna de l'autre : on la coupa également. Alors il saisit le bordage avec ses dents, et il fallut lui trancher la tête pour lui faire lâcher prise.

Mais ce n'est pas le guerrier dont j'évoquais le souvenir en parcourant les endroits qu'il a habités en Sicile ; c'est le poète tragique dont les œuvres, toutes païennes qu'elles sont, renferment une si haute philosophie religieuse et morale.

Au pied du mont Etna s'élevait autrefois une ville qu'on nommait Géla. Elle est aujourd'hui détruite. C'est là que vint mourir le merveilleux poète, exilé d'Athènes, et fatigué sans doute de la vie bruyante de Syracuse. Il est difficile de ne pas voir entre le volcan et lui une mystérieuse sympathie.

Chose étrange, quand il eut à faire lui-même son épitaphe, il y dédaigna son plus beau titre de gloire : — " Sous cette pierre gît Eschyle, fils d'Euphorion. Né dans Athènes, il mourut aux

champs plantureux de Gêla. Au bois si fameux, au bois de Marathon, au Mède à la flottante chevelure, de dire s'il fut vaillant. Ils l'ont vu !”

Pas un mot dans cette épitaphe de son œuvre dramatique, si colossale, si sublime, et qui lui avait valu tant de succès. Pourquoi cela ? Sans doute parce que, s'il avait cueilli bien des palmes au théâtre, il y avait éprouvé aussi bien des déboires, rencontré bien des ennemis, et suscité des haines qui furent la cause de son exil.

Quand on relit aujourd'hui ce qui nous reste de son *Prométhée*, on comprend quelles tempêtes il a dû soulever dans Athènes, et quelles colères il a dû allumer dans le cœur des prêtres de Jupiter.

Jusqu'alors Jupiter, ou Zeus, pour employer son nom grec, avait été un dieu incontesté, reconnu comme le souverain maître de toutes choses, et prêché par un sacerdoce puissant dans toutes les villes de la Grèce. Or, voilà qu'un homme ose tout à coup répudier ce culte, et représenter en plein théâtre le souverain des dieux comme un tyran qui persécute le droit et la justice ! Voilà qu'un poète a l'audace de prédire *un nouvel ordre de choses*, et d'annoncer *que la couronne et l'honneur de Zeus passeront sur la tête d'un nouveau dieu* ! — Ce sont les paroles mêmes qu'Eschyle met dans la bouche de Prométhée. Quelle impiété ! quels blasphèmes ! quel scandale !

Le drame audacieux de *Prométhée* ébranlait les fondements des temples païens, et des pierres qui en tombaient, les lettrés d'Athènes allaient ériger plus tard ce fameux temple *au dieu inconnu*, que saint Paul remarqua en traversant la grande ville.

Les prêtres païens s'insurgèrent contre cette nouveauté sacrilège. Ils traînèrent le poète devant l'Aréopage, et l'accusé ne fut sauvé de la mort que par ses glorieuses blessures, et par le souvenir de Marathon et de Salamine. Mais il ne put échapper à l'exil ; et la Sicile, alors gouvernée par Hiéron, protecteur des muses, l'accueillit avec tous les honneurs dus à une telle célébrité.

C'est donc mon voyage en Sicile qui m'a ramené à l'étude d'Eschyle, et c'est le fruit de cette étude que je viens offrir au public.

II

L'histoire constate que le théâtre chrétien a été essentiellement religieux dans son origine ; et, pendant longtemps, les pièces de son répertoire ne représentèrent exclusivement que des sujets religieux.

C'est une vérité incontestable. Mais, chose remarquable, le théâtre païen, à son origine, avait le même caractère de piété, et ne mettait en scène que les œuvres et les décrets des dieux, — avec cette différence que les actions de ces dieux n'étaient pas toujours édifiantes.

Comme l'a dit un grand critique, les drames du théâtre antique de la Grèce étaient avant tout des fêtes religieuses.

Dans ses trilogies étonnantes, Eschyle met constamment les dieux en scène — comme on mettait en scène au moyen âge Jésus-Christ, la sainte Vierge et les saints — et jamais il ne lui vint à l'esprit de prendre, pour sujet de ses drames immortels, ce sentiment qui est le sujet unique et exclusif du théâtre contemporain, l'amour de la femme.

Il eût sans doute pensé qu'un tel sujet n'était pas digne de son génie ; et, quand on étudie ses œuvres, il faut bien reconnaître que le géant du théâtre antique plane à des hauteurs telles qu'il se fût abaissé, en décrivant les misérables jeux de l'amour humain.

Non, il fallait à son œil d'aigle de plus grandioses spectacles, et à l'essor de sa pensée de plus vastes horizons. Aussi son œuvre dramatique est-elle d'une grandeur et d'une sublimité qui étonnent. Elle se composait de quatre-vingt-dix tragédies, dont sept seulement sont arrivées jusqu'à nous. Quelle perte irréparable pour l'art et pour la philosophie métaphysique et morale !

Tous ses héros dépassent la stature humaine. On éprouve, en les étudiant, la même impression qu'en examinant les grands fossiles antédiluviens, dans un musée d'histoire naturelle.

Eschyle a été le véritable créateur du drame, et son œuvre a gardé la rudesse d'une ébauche. Le fini, le poli de la statue manque à ce colosse. Mais la grandeur en est incomparable.

Entre Sophocle et lui, il y a la même différence qu'entre les versants ombragés des Alpes du Midi et les âpres sommets du mont Blanc.

Les règles de l'art sont inconnues à Eschyle, pour l'excellente raison qu'elles n'existaient pas encore. Mais, tout primitif qu'il est, son Prométhée est prodigieux au point de vue philosophique et religieux ; et la scène dramatique en est assez grande pour embrasser la nature et les éléments, les hommes et les dieux.

La conception en est titanesque, comme le héros. C'est un abîme d'élévation et de profondeur, enveloppé d'ombre et de mystère, mais dans lequel flottent des reflets du passé, et des visions de l'avenir.

Le langage en est rude, hardi, original, saisissant. Il est d'une énergie et d'une force surhumaines. Il éclate comme une fanfare ; il mugit comme un roulement de tonnerre.

Les images abondent, mais elles manquent quelquefois de vérité et de mesure. Les antithèses s'entre-choquent souvent comme un cliquetis d'armes. Elles sont parfois d'une audace qui fait bondir les professeurs de rhétorique ; et les mots qui les expriment sont de temps à autre d'une grossièreté et d'une crudité choquantes.

Mais qui donc est Prométhée ?

Les Grecs le font naître de Japet, fils d'Ouranos et de Ghéa, c'est-à-dire du Ciel et de la Terre. Dans la croyance des Hellènes, Japet avait été le premier homme.

Pour nous qui croyons à la Bible, le premier homme est Adam, qui fut formé par Dieu d'un peu de terre, et qui par conséquent est né, comme le Japet des Grecs, du ciel et de la terre.

C'est le premier rapprochement à faire entre Prométhée et Adam. Mais vous allez voir que la ressemblance du héros d'Eschyle va s'accroître et devenir très frappante, non seulement avec le premier Adam et l'homme en général, mais aussi avec le second Adam, c'est-à-dire avec Jésus-Christ.

Prométhée serait donc à la fois un souvenir du passé, et une figure de l'avenir, un être plus grand que l'homme, un Titan participant de la nature humaine et de la nature divine. C'est ce qui va ressortir de l'étude de son crime et de son châtement.

Son crime, vous le connaissez : il avait enlevé le feu du ciel. Mais que signifie ce mot, le feu du ciel ? Est-ce le feu matériel, que les anciens désignaient comme un des quatre éléments ?

Ce n'est pas vraisemblable. L'homme primitif n'avait pas besoin d'aller au ciel pour faire jaillir une étincelle de la pierre, et les

arts n'auraient pas célébré avec tant d'enthousiasme un simple inventeur du briquet.

Non, le feu du ciel enlevé par Prométhée devait être un élément immatériel, aussi nécessaire à l'âme, à l'intelligence, que le feu matériel est nécessaire au corps. Ce devait être la lumière intellectuelle, la science, la sagesse.

C'est pourquoi Hésiode raconte que Prométhée est monté au ciel sur le char ailé de Pallas-Athénè, pour aller dérober une étincelle au soleil. Or Pallas-Athénè, c'était Minerve, la déesse de la science.

C'est pourquoi d'autres mythologues l'appellent *la sagesse du Père*, ce qui est un des noms de Jésus-Christ, et représentent Prométhée créant les hommes et façonnant leurs corps, auxquels Pallas apporte l'étincelle divine de la vie.

C'est pourquoi, enfin, Eschyle le représente comme un *sage* sublime, qui est devenu le *flambeau* de l'humanité, et lui fait dire du haut de son rocher sanglant, *qu'il a doué les hommes de science, et leur a donné le secret de tous les arts.*

Duris de Samos soutient que le crime de Prométhée fut d'aspirer à épouser Minerve, déesse de la sagesse ou de la science. Adam a commis la même faute, en touchant à l'arbre de la science du bien et du mal.

Nicandre de Colophon prétend que Prométhée aurait voulu la *gloire du serpent*. C'est bien encore le crime d'Adam, qui a glorifié le serpent, en cédant à ses inspirations plutôt qu'à celles de Dieu!

Ecoutez le prophète Baruch, et dites-moi si l'on ne croirait pas que les Grecs l'ont copié en imaginant la fable de Prométhée :

“ Qui a monté au ciel, et y a pris la sagesse, et l'a amenée des nuées ?

“ Qui a passé la mer et trouvé la sagesse, et l'a rapportée de préférence à l'or le plus pur ? ”

Et le même prophète répond :

“ C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne sera estimé auprès de lui. C'est lui qui a trouvé toute voie de vraie science, et qui l'a donnée à Jacob son serviteur, et à Israël son bien-aimé.

“ Après cela, il a été vu sur la terre, et il a demeuré avec les hommes.”

Le Prométhée des Grecs est donc à la fois un mythe du premier homme, et une figure païenne du Christ. Le feu qu'il a dérobé,

et apporté aux hommes, est, dans le passé, la science du bien et du mal, et sera dans l'avenir, la charité, l'amour, la vraie sagesse.

Les philosophes modernes et les libres penseurs ont voulu voir dans Prométhée le premier et le plus grand des révolutionnaires. Ils en ont fait le type de l'humanité luttant contre Dieu, le verbe humain en révolte contre le verbe divin.

Mais les traits principaux du Prométhée d'Eschyle contredisent cette hypothèse ; et nous allons voir, en entrant dans les détails du drame, que des ressemblances multiples et frappantes le rapprochent plutôt de ces deux types qui partagent l'histoire du monde en deux grandes périodes : Adam, pécheur et châtié, mais attendant sa rédemption avec confiance, Jésus-Christ chargé des péchés des hommes, souffrant pour leur expiation, et détrônant Jupiter pour jamais.

Comment Eschyle a-t-il pu connaître ces deux types, dont l'un ne devait apparaître aux hommes que cinq cents ans après lui ?

Comment a-t-il pu acquérir la connaissance de ce grand avènement si longtemps attendu, et si ardemment désiré par le peuple juif, l'avènement du Christ ?

Nous n'en savons rien positivement, et nous en sommes réduits à des conjectures.

Est-ce par la tradition transmise de générations en générations ?

Est-ce par l'étude des livres des Juifs, des œuvres de Moïse et des prophètes ?

Les deux hypothèses peuvent être vraies, et sont même très vraisemblables. Il ne nous semble pas possible que le génie d'Eschyle, si grand qu'on le suppose, ait pu, de lui-même, livré à ses seules inspirations, imaginer un drame aussi gigantesque dans ses proportions, aussi surnaturel dans ses personnages et dans son action, et aussi prophétique dans ses tableaux d'avenir.

Sans doute, la chute de l'homme, sa faute originelle, son châtiement et l'espérance de sa rédemption étaient alors autant de croyances que la tradition avait transmises et conservées. Les lettrés d'Athènes paraissent y avoir ajouté foi, et le grand poète pouvait posséder là-dessus les mêmes données que Socrate et Platon, qui vinrent après lui.

Mais son drame va bien au delà de ces données générales. Il prédit que Prométhée sera délivré par un dieu, lequel naîtra d'un mariage mystique entre une vierge et un dieu ! Ce n'est pas tout.

Comme vous avez pu le voir, en décrivant le supplice de Prométhée, le poète raconte en quelque sorte la passion de Jésus-Christ avec une précision de détails qu'on dirait empruntés au prophète Daniel.

Voilà ce que le génie humain n'a pas pu inventer; et pour ma part, je crois qu'Eschyle n'a pas trouvé le sujet et les grandes lignes de son drame dans les traditions populaires seulement, mais qu'il a dû connaître et lire les livres de Moïse, le prophète-roi, Isaïe et Daniel. Sa parenté intellectuelle avec Isaïe est d'ailleurs frappante.

Est-ce à dire qu'il faille ranger Eschyle parmi les prophètes? Evidemment non. Quelles que soient les grandes vérités qui sillonnent son drame comme des éclairs, il faut bien reconnaître qu'elles sont encore enveloppées d'ombres mythologiques, et noyées dans les brouillards inconsistants et insaisissables des fables du paganisme.

Mais ce qu'il faut conclure, c'est qu'on peut invoquer Eschyle comme la plus grande autorité païenne en faveur de nos dogmes chrétiens; et cette autorité a d'autant plus de valeur qu'elle émane d'un génie transcendant, et qu'elle remonte à cinq siècles avant Jésus-Christ.

Après le Prométhée d'Eschyle, on comprend que saint Paul ait trouvé dans Athènes le temple du *dieu inconnu*; et nous pouvons conjecturer que ce temple avait dû être élevé par la classe lettrée. Car c'est après Eschyle que les sages et les philosophes de la Grèce commencèrent à dépeupler l'Olympe de ses innombrables divinités.

On comprend aussi qu'en bâtissant au sommet du Capitole un temple magnifique en l'honneur de Jupiter, l'empereur Auguste y ait dédié un autel à *la vierge qui devait enfanter*: VIRGINI PARITURÆ!

Enfin, on ne s'étonne plus d'entendre Virgile annoncer dans sa quatrième églogue " que les derniers temps prédits par la sibylle de Cumès sont enfin arrivés... *qu'une race nouvelle descend du haut des cieux... qu'un enfant, fils des dieux, va clore le siècle de fer, et rouvrir l'âge d'or au monde entier... que les temps approchent où l'enfant chéri des dieux, noble rejeton de Jupiter, va monter aux honneurs suprêmes... et que tout l'univers tressaille dans l'attente de ce nouveau siècle!*..."

Tout extraordinaires que sont ces prédictions dans la bouche de Virgile, elles ne surprennent plus, quand on voit avec quelle précision Eschyle avait annoncé ces événements dans son *Prométhée*.

Tertullien l'avait lu sans doute, et il avait été frappé comme nous de la ressemblance mythique qui existe entre le héros d'Eschyle et notre Dieu. Car, un jour, il s'est écrié en montrant le Christ aux païens : *Verus Prometheus, Deus omnipotens, blasphemus lancinatus !*

Oui, le vrai Prométhée, c'est notre Dieu ; non plus le Prométhée enchaîné ou crucifié, mais le Prométhée délivré et vainqueur à jamais.

Les Juifs ont possédé le Christ vivant ; nous possédons le Christ ressuscité et triomphant. Les anciens, moins heureux que nous, n'ont pu en connaître que des figures très imparfaites. Néanmoins — le Prométhée d'Eschyle en est une preuve — ils ont cru à un rédempteur promis par leurs oracles, et ils l'ont attendu avec confiance durant des siècles et des siècles.

Non seulement les Grecs et les Romains ont cru à ces oracles et à l'avènement d'un rédempteur, mais, si vous étudiez des littératures plus anciennes encore, celles des Indiens, des Chinois, des Egyptiens et des Perses, vous y trouverez les mêmes croyances plus ou moins défigurées, mais assez concordantes pour qu'on puisse leur assigner une origine commune.

Nous pouvons en conclure que tous les hommes sont les enfants d'un même père, que ce père a péché contre le Dieu qui l'avait créé, que cette faute a attiré un terrible châtement sur lui-même et sur ses descendants, mais qu'avec son héritage de douleurs il a transmis à ses enfants la promesse et l'espérance d'une rédemption.

Grâces soient rendues à Dieu ! nous, chrétiens, ne sommes plus au nombre des générations qui attendent encore. Nous savons qu'il est venu parmi les hommes, cet enfant qui devait naitre du mariage d'une vierge avec un Dieu ; nous savons que le Prométhée divin est venu délivrer le Prométhée humain ; et nous jouissons des immenses bienfaits de cette délivrance, depuis que le règne de Zeus a pris fin.

Est-ce à dire que l'homme soit maintenant arrivé au bonheur parfait ? Non certes, la terre n'a jamais connu et ne connaîtra jamais un tel bonheur ; et c'est ici qu'un dernier trait du *Promé-*

thée vient ajouter encore à sa ressemblance avec le premier Adam, c'est-à-dire avec le genre humain.

Le héros d'Eschyle, en effet, même après sa délivrance, *dut porter à son doigt un anneau de fer fait d'un morceau de sa chaîne, et dans le chaton duquel était incrustée une parcelle du roc de son pilori.* Dernier vestige de sa captivité, et permanent emblème du cortège de douleurs qu'il devait continuer de traîner après lui !

Ah ! qu'il est touchant et qu'il est vrai ce dernier rapprochement allégorique entre l'homme pécheur et Prométhée ! Qui de nous ne porte pas encore un anneau de cette chaîne de fer qui liait l'humanité au démon et à la mort, et que le Christ est venu briser ? Qui de nous ne porte pas dans son cœur et même dans son corps les stigmates du châtement ? Qui de nous ne sent pas à son doigt une parcelle de ce rocher sanglant auquel fut rivé le genre humain, et que le Christ est venu sanctifier en l'arrosant de son sang ?

C'est l'arrêt éternel et divin ; soumettons-nous ! Portons généreusement ces cicatrices qui nous font ressembler davantage à l'Homme-Dieu, et grâce auxquelles il nous reconnaîtra pour ses frères !

N'allons pas nous imaginer qu'en détrônant Jupiter, le Christ a détrôné tous les faux dieux. Il y en a, et il y en aura toujours sur cette terre, qui, parvenus aux sommets du pouvoir, persécuteront le droit et la justice !

Contre ces oppresseurs, quel que soit leur titre, quel que soit leur nom, quel que soit leur drapeau, il faut lutter toujours, comme Prométhée contre l'empire tyrannique de Zeus.

Toute faible qu'elle paraît quelquefois, la vérité est toute-puissante quand elle est servie par la patience, l'énergie, la persévérance. Il vient toujours un temps où les faux dieux sont renversés, pour faire place au règne du droit et de la justice.

A.-B. ROUTHIER.

LE SOUVENIR

Bientôt la nature sereine
Va sourire au printemps viril ;
Au fond des bois et dans la plaine,
Vont germer les bourgeons d'avril,
Tout va palpiter d'allégresse ;
Les jours dorés vont revenir ;
— Moi, je n'aurai pour toute ivresse
Que l'ivresse du souvenir !

On entendra, des nids de mousses
Bercés dans les rameaux touffus,
Mille voix sonores et douces
Monter avec des bruits confus.
Au chant de l'onde sur les grèves
Des chants d'amour viendront s'unir....
— Moi, je n'entendrai, dans mes rêves,
Que la chanson du souvenir !

Adieu les brises parfumées !
Adieu les ombrages flottants !
Adieu les mouvantes ramées !
Adieu les roses du printemps !
Adieu l'ange qui, dans mes songes,
Du doigt me montrait l'avenir !
— Espoirs déçus, cruels mensonges,
Je ne crois plus qu'au souvenir !

SYLVAIN FORÉT.

ANNIBAL

IV

MALADIE D'ANNIBAL

D'abord on crut qu'il avait une attaque de rougeole. Par mesure de prudence, cependant, et dans la crainte de compromettre la santé des autres élèves, on décida d'envoyer le malade dans sa famille.

C'était une sage précaution, car on s'aperçut bientôt qu'au lieu de la rougeole, on avait un cas de ce mal hideux : la petite vérole.

La maladie fut longue et cruelle. Le garçon si remuant, si tapageur que nous avons connu comprit alors combien le bruit pouvait quelquefois être désagréable. La moindre secousse, le moindre son même lui faisait mal.

Sa mère le soignait avec une tendresse et une patience inaltérables. Toujours à son chevet, elle guettait chacun de ses mouvements, et cherchait à prévenir ses moindres désirs. C'est à peine si elle prenait quelques heures de repos ; et encore fallait-il quelquefois l'y contraindre.

Pendant cette maladie, Annibal eut tout le temps de réfléchir ; et il commençait à comprendre bien des choses auxquelles il n'avait pas songé jusqu'alors. La lumière se faisait peu à peu dans son esprit.

Enfin, au bout de six semaines, il put, avec beaucoup de précautions, quitter son lit et passer quelques heures, chaque jour, bien enveloppé, dans un grand fauteuil.

Il n'était pas encore complètement guéri, mais le période le plus difficile était franchi.

On commençait à faire un peu moins attention à lui. Sa mère avait à reprendre tous les petits travaux qu'elle avait négligés durant la maladie, et il lui fallait aussi s'occuper un peu plus des deux jeunes sœurs, qui avaient eu à souffrir, jusqu'ici, d'un peu d'abandon de sa part.

Annibal trouvait donc les journées longues, et s'ennuyait.

Il aurait bien voulu lire ; mais la lecture fatiguait ses yeux affaiblis.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, il ne lisait pas très couramment, et c'était pour lui un travail doublement fatigant ; il en était réduit à ne rechercher que les gravures, qu'il ne comprenait pas toujours.

Cela commençait à le faire songer ; mais il allait avoir une occasion de songer encore davantage.

Un de ses compagnons de pension, Jarrais, était tombé malade quelques jours après lui ; mais sa maladie avait été moins grave ; et, quoique incapable de suivre ses classes, il pouvait sortir un peu, et venait quelquefois passer une heure avec Annibal.

Ce Jarrais était plus jeune que lui, mais il était néanmoins beaucoup plus avancé. Il lisait très bien et savait une foule de choses qui étonnaient le pauvre malade, tout en l'amusant.

Chaque jour, Annibal s'apercevait davantage de la supériorité de son petit compagnon ; et, comme il avait pu, ainsi que nous l'avons dit, réfléchir longuement pendant sa retraite forcée, il en arriva à s'apercevoir aussi qu'il n'avait peut-être pas, jusque-là, employé son temps comme il l'aurait dû.

On dit que le malheur est une école où l'on apprend vite ; on pourrait peut-être affirmer la même chose de la maladie qui généralement, chez les enfants surtout, mûrit l'esprit et développe la pensée.

Annibal vit donc, par comparaison, qu'il était fort arriéré en tout, hors le jeu et les exercices du corps ; et il en éprouva une certaine humiliation.

C'était déjà le premier pas dans la voie des amendements. Quand un homme commence à comprendre qu'il est ignorant, son ignorance paraît déjà moins grande ; et si, avec cela, il a honte de son état, on peut compter qu'il fera tout son possible pour en sortir.

C'est pourquoi, un matin que Jarrais était venu le voir, Annibal prit tout d'un coup une grande résolution.

— Veux-tu, lui dit-il, que nous travaillions ensemble ? Tu en sais beaucoup plus long que moi, ajouta-t-il en baissant les yeux, et tu m'aideras ; ma vue est maintenant plus forte, je veux réparer le temps perdu. Seulement, n'en dis rien à maman ; c'est une surprise que je veux lui faire.

Jarrais était un garçon studieux et fort réfléchi pour son âge. Cependant la proposition ne lui souriait qu'à demi.

En attendant qu'il pût retourner au collège, il suivait l'école du village, et le temps qu'il passait auprès d'Annibal était pris en grande partie sur ses récréations. Or, on a beau aimer l'étude et le travail, à dix ans, on aime aussi à s'amuser.

Jarrais n'envisageait donc point sans un certain déplaisir cette perspective d'un surcroît de besogne, croyant en avoir déjà bien assez.

Il consentit néanmoins à se rendre au désir de son ami, se promettant en lui-même de rompre l'engagement, si la chose devenait trop pénible.

Les deux amis commencèrent donc, séance tenante, à lire et à étudier ensemble. Trois fois par semaine, ils consacraient environ une heure à ce travail, auquel l'espèce de secret qui l'entourait prêtait un certain charme.

Il ne faut pas croire, toutefois, que les progrès fussent très rapides. Deux enfants aussi jeunes, qui n'ont qu'eux-mêmes pour se diriger, ne peuvent pas aller bien vite ni bien loin. Mais il se produisit un incident qui allait faire entrer les travaux dans une phase plus sérieuse, et leur imprimer une direction plus profitable.

Un jour, M. Ladouceur, passant près de la porte entrebâillée de la chambre d'Annibal, entendit une discussion assez animée, mais faite à voix presque basse. S'étant approché sur la pointe du pied, il s'aperçut que les deux enfants en étaient à discuter sur le participe passé du verbe *être*.

Jarrais prétendait qu'il n'avait pas de féminin, et citait la grammaire à l'appui de son assertion.

Annibal de son côté, soutenait qu'on devait écrire : elle a *été*, et que la grammaire se trompait.

— Mais non, disait Jarrais ; *a*, c'est le verbe *avoir* ; si l'on disait : elle a *pris*, on n'écrirait pas *prise*. Tu vois bien que...

— Oui, mais si tu disais : la pomme qu'elle a *pris*, c'est le verbe *avoir*, et il faut pourtant écrire *prise*. De même, dans : la sotte qu'elle a *été*, il faut écrire *étée*, c'est assez clair,

— Pourtant, je crois... il faut... on doit dire... Tiens, c'est trop embrouillant, laissons la grammaire ; je demanderai demain au

maître. Prenons la géographie ; c'est plus amusant ; d'ailleurs il y a de belles gravures, et nous allons d'abord les regarder....

Le papa en savait assez pour se convaincre que les deux enfants, avec la meilleure volonté du monde, perdaient la plus grande partie de leur temps. Il entra sans s'annoncer, et ne put pas s'empêcher de sourire en voyant leur mine déconfite. On aurait dit deux conspirateurs pris sur le fait.

Après leur avoir, sans trop de peine, tiré leur secret, il leur proposa de s'associer à leurs travaux, promettant de n'en rien dire à la maman.

La proposition fut acceptée sur le champ.

M. Ladouceur avait une instruction assez bornée, comme la plupart de ceux qui, après leur sortie du collège, n'ont poursuivi leurs études que dans les journaux. Cependant, il prit sa tâche à cœur, et, au bout de quelques leçons, il s'aperçut que le goût lui revenait avec le souvenir de son temps d'écolier.

Souvent, il s'élevait de sérieuses difficultés qui embarrassaient le professeur autant que ses élèves ; mais, avec beaucoup de bonne volonté, on finissait par trouver la solution, et c'était une joie véritable ; la satisfaction de l'obstacle vaincu.

On travailla ainsi jusqu'au mois de mars, avec autant de profit d'une part que de l'autre.

A cette époque, Annibal paraissait parfaitement rétabli. Il n'était que légèrement marqué à la figure, et ses forces étaient complètement revenues.

On décida donc de le renvoyer au collège. L'oncle Jérôme, d'ailleurs, avait fait annoncer son prochain retour ; et l'on ne voulait pas exposer Annibal, pour le moment, à son influence.

Le retour au collège se fit fort tranquillement. Annibal sentait lui-même qu'il avait besoin d'une vie un peu plus active, et surtout d'un travail plus sérieux pour réparer véritablement le temps perdu.

C'est pourquoi, loin de se faire prier, il insista plutôt pour hâter son départ ; ce qui aplanissait toutes les difficultés.

Pendant son absence, le fameux groupe l'avait un peu oublié, et s'était choisi un nouveau chef. Je crois d'ailleurs qu'avec ses nouvelles dispositions Annibal aurait refusé la candidature à cette position distinguée.

L'accueil, de part et d'autre, fut un peu moins chaleureux qu'on ne s'y attendait; d'instinct on éprouvait une gêne réciproque.

Le directeur, de son côté, était médiocrement satisfait de voir revenir un élève qui ne lui avait jusqu'ici causé que des embarras.

Quoi qu'il en soit, Annibal fit son entrée en classe et à la récréation, d'une manière un peu moins bruyante qu'il n'avait l'habitude de le faire avant sa maladie.

Il était plus sérieux, et travaillait avec cœur; aussi, à la composition hebdomadaire qui suivit sa rentrée, obtint-il une assez bonne place.

Ce fut, en classe, un ébahissement.

Jamais, de mémoire d'élève, un membre du groupe ne s'était élevé au-dessus du dernier tiers. Plus on était près de la queue, plus on était respecté et même admiré; monter vers la tête, c'était déroger, plier le cou sous le joug; c'était enfin, suivant l'expression consacrée par le groupe, *cheniquer*.

À la récréation suivante, les membres du groupe affectèrent de ne pas remarquer Annibal. Plusieurs d'entre eux essayèrent même de lui *monter une scie*; mais, comme la tentative pouvait être assez dangereuse, — notre élève ayant le poignet solide, — on n'osa pas pousser les choses au delà d'une certaine limite. La crainte était bien ici le commencement de la sagesse.

Cependant, Annibal acheva son année dans le même esprit de travail, et avec une conduite qui, sans être irréprochable, était en somme assez satisfaisante.

Il s'était lié d'amitié avec Jarrais, et tous deux mettaient leurs efforts en commun pour arriver, sinon bons premiers, du moins à une place assez honorable.

Le directeur était enchanté, et le papa le fut encore davantage, lorsque, à la distribution des prix, il vit Annibal recueillir un prix de six accessits.

L'oncle Jérôme, de son côté, était assez-satisfait; mais il trouvait que le caractère de son filleul s'était un peu amolli.

— De nos jours, disait-il à son frère, l'éducation qu'on donne est une éducation de serre-chaude; aussi, au lieu d'avoir un arbre bien venu, poussé en plein air, on a un arbuste étioilé, que le moindre mauvais temps fait périr. Regarde-moi les Romains, qui plongeaient leurs enfants, tout jeunes, dans l'eau glacée des fleuves,

afin de les endurcir ; voilà des gens qui entendaient l'éducation, et c'est ce qui les a faits si grands. Du reste, je perdrais mon temps à discuter cette matière avec toi ; tu es absolument comme ma belle-sœur : tu n'y entends rien du tout ; ou bien, si tu y comprends quelque chose, ta faiblesse est regrettable. Après tout, c'est ton affaire ; seulement je proteste, pour rester en règle avec ma conscience. Voilà !

M. Ladouceur laissa son frère protester, mais il se garda bien de lui laisser reprendre son empire sur l'esprit d'Annibal.

Les vacances se passèrent sans incident notable : la chasse, la pêche, les courses dans la campagne. Ce fut un temps heureux pour tout le monde, et les jours de bonheur, de même que les peuples heureux, n'ont pas d'histoire.

Au mois de septembre, Annibal retourna au collège ; et se remit courageusement au travail, avec Jarrais pour premier lieutenant et fidèle compagnon.

Quand je dis qu'Annibal se remit au travail, cela ne signifie pas qu'il renonçât à tout le reste ; au contraire, quand le moment de s'amuser était venu, on le trouvait toujours le premier à son poste.

Il avait conservé son habileté et son adresse incontestables ; aussi aucune partie ne marchait bien sans lui. Les chefs du groupe voyaient avec regret ce résultat auquel ils n'avaient pas songé, et qui menaçait d'éclaircir sérieusement leurs rangs. Car les enfants ne peuvent pas garder longtemps une rancune, et ne suivent pas le sentier de la guerre avec la même constance que nos Peaux-Rouges d'autrefois.

Certains membres du groupe, voyant avec quel entrain marchait la phalange conduite par Annibal, se détachaient de temps à autre de leurs amis, pour aller se joindre à ces hardis et bruyants joueurs. On les accueillait simplement, comme tous les autres ; et ce qui n'avait été d'abord qu'un acte isolé ou peu souvent répété, semblait vouloir se transformer pour quelques-uns en une véritable habitude.

Les forts du groupe étaient inquiets de cette espèce de désagrégation qui s'opérait lentement parmi eux : on n'obéissait plus aussi promptement à la voix des chefs ; un esprit de révolte planait dans l'air. Il fallait couper le mal dans sa racine. Aussi, pendant l'heure d'étude suivante, le président — qui avait de nom-

breux loisirs — rédigea le manifeste qu'on va lire, lequel fut approuvé par ses honorables collègues :

“ Attendu que le Groupe des Avancés a existé depuis longtemps dans ce collège, et que la plus grande unanimité a toujours régné parmi ses membres, sous la direction des chefs reconnus ;

“ Attendu que, depuis quelque temps, un certain esprit d'insubordination semble s'être glissé au milieu de ce corps respectable, et que les principes qui l'ont régi jusqu'à ce jour paraissent être mis assez souvent en oubli ;

“ Déclarons : que nous nous engageons solennellement sur l'honneur et sous notre signature à suivre rigoureusement pour l'avenir les anciennes traditions, et à rester fidèles jusque dans les moindres détails aux règlements établis et suivis par nos prédécesseurs.

“ Décidons, de plus, que le nommé ANNIBAL LADOUCEUR est indigne de faire partie du Groupe, qu'il est déchu de tous ses titres, droits et privilèges, dégradé, honni, ostracisé, expulsé, chassé, banni, dès maintenant et à tout jamais, sans qu'il soit possible à l'avenir de faire casser cette décision finale et sans appel.

“ Donné au collège de X, le troisième jour des ides d'octobre, sous notre sceing et sceau.

“ L. S. — Paul Lafon, président.

“ L. S. — Pierre Verdier, vice-président.

“ L. S. — Jérôme Legast, secrétaire.

“ Nous approuvons : — ”

Ce document solennel fut passé à tous les membres du groupe pour obtenir leur signature.

Hélas ! triste inconstance des choses de ce monde, le fameux “ Nous approuvons ” n'obtint qu'une seule signature, et une toute petite encore, qui ne comptait pour rien, ou à peu près.

Les autres membres refusèrent expressément, ou renvoyèrent le manifeste sans s'en occuper.

C'était un coup terrible pour les chefs.

Eh quoi ! des idées si hautes et si noblement exprimées, un document conçu et rédigé dans la manière et dans le style des plus grands politiques, n'avaient reçu qu'un seul suffrage, et ce suffrage était d'une insignifiance qui sautait aux yeux !

Le groupe était-il condamné ? le groupe allait-il périr ?

Paul Lafon, le président, passa une nuit presque sans sommeil, tant son esprit était fortement agité par les pensées tumultueuses qui le hantaient.

S'il parvenait à s'assoupir, des rêves terribles passaient devant lui. Il voyait le groupe divisé, abattu, désorganisé, sans vie apparente, rouler sur une pente rapide, et tomber dans un précipice sans fond, pendant qu'Annibal, souriant et calme, le regardait s'engouffrer sans lui tendre la main.

Le malheureux s'éveillait en sursaut, et se tournait dans son lit sans pouvoir chasser ces terribles visions.

La position de chef a ses fatigues aussi bien que ses gloires.

Le lendemain Paul Lafon avait le visage défait d'un capitaine qui vient de perdre une grande bataille, mais qui cependant n'abandonne pas toute espérance pour l'avenir. Du reste, il avait une idée ; et, avec une idée, on peut faire bien des choses.

Il reconnaissait la difficulté, l'impossibilité même de l'emporter sur Annibal dans une lutte ouverte. Mais, en dehors de la guerre, il y a encore, et fort heureusement, la diplomatie.

On a souvent vu des souverains obtenir, au moyen de démarches habiles, de concessions honorables, et par une sage politique, des avantages qu'ils n'auraient pas pu conquérir par la force des armes.

Le manifeste fut relégué au fond d'un pupitre, et, à la première récréation, le président, Paul Lafon, mettant de côté les exigences de sa haute position, s'avança, le sourire sur les lèvres, vers le point du préau où se tenait Annibal, entouré de ses amis.

— On ne te voit plus parmi nous, dit-il ; qu'est-ce que cela signifie ? Serais-tu fâché, par hasard ?

— Pas du tout, répondit Annibal ; je m'amuse à ma manière, et si tu veux nous joindre, tu es le bienvenu.

— Allons, tant mieux ! je croyais que tu nous en voulais.

Et Paul Lafon, avec ses amis, vint aussitôt prendre place parmi les joueurs.

De ce jour tout alla bien, ou sembla aller bien ; les jeux se faisaient en commun. Il n'y avait pas de querelles, et les membres du groupe étaient toujours prêts à céder avec la meilleure grâce du monde devant la volonté d'Annibal.

Mais Paul Lafon avait son idée.

Il voulait gagner la confiance d'Annibal, et le ramener par des voies détournées aux errements d'autrefois, qu'il considérait comme le bon chemin.

Il ne cédaient maintenant que pour dominer plus tard. Jamais il ne manquait l'occasion de glisser un mot qui pût faire impression sur l'esprit de son condisciple, et lui laisser entrevoir les avantages et les douceurs du régime qu'il avait abandonné pour entrer dans le domaine ennuyeux du devoir.

Ce petit manège dura assez longtemps ; mais Annibal ne s'y laissa point prendre, et Paul Lafon en fut pour ses frais de diplomatie.

Au contraire, le groupe lui-même fut singulièrement modifié par son contact journalier avec "les bons élèves", et il perdit une part notable de sa mauvaise influence.

Notre héros continua à travailler ferme, avec son ami Jarrais, et il s'éleva bientôt aux premières places, qu'il sut conserver jusqu'à la fin de son cours.

V

ANNIBAL DANS LE MONDE

Notre héros était donc sorti du collège. Son éducation première était terminée, et il allait maintenant entrer dans la vie responsable.

Il fallait lui choisir un état. Mais on ajourna la discussion de cette grande question jusque après l'époque des vacances, les dernières vacances d'Annibal. Aussi en profita-t-il pour faire toutes sortes d'expéditions et de parties avec l'oncle Jérôme et quelques-uns de ses anciens condisciples, qu'il avait invités à la maison paternelle.

Malheureusement, vers la fin du mois de septembre, un accident assez sérieux vint troubler quelque peu ces plaisirs.

Annibal s'en revenait, sur le soir, d'une longue course, avec deux de ses amis et l'oncle Jérôme, lorsque le cheval de ce dernier s'abattit à un endroit difficile du chemin, et tomba lourdement avec son cavalier.

Dans sa chute, l'oncle Jérôme eut la jambe droite engagée sous sa monture ; et, lorsqu'on vint le dégager et le relever, on s'aperçut

qu'il ne pouvait plus marcher. On le transporta sur un brancard à la maison de M. Ladouceur — qui était la plus proche — et l'on courut chercher le médecin. Celui-ci constata que la jambe était fracturée à deux endroits.

On conçoit si l'oncle Jérôme était de belle humeur.

— Eh quoi ! s'écriait-il, me voilà arrêté et retenu à la maison comme un enfant, pour plusieurs semaines...

— Peut-être plusieurs mois, dit le médecin.

— Allons donc ! des mois ! me prenez-vous pour une fillette ? Vous allez me soigner ce bobo avec toutes vos drogues et tous vos instruments, et dans quelques semaines je serai sur pied !

— Peut-être ; si vous ne faites pas d'imprudences.

Le malade, qui ne pouvait pas facilement être transporté chez lui, fut installé chez son frère, et commença une période de repos qui, pour lui, était la plus rude des pénitences.

Cependant, le temps était venu de songer à l'état que devait embrasser Annibal. On se réunit donc un jour dans la chambre de l'oncle pour agiter cette grave question.

Le père et la mère penchaient pour l'étude du droit.

— La profession d'avocat, disait M. Ladouceur, conduit à toutes les hautes charges. Annibal, d'ailleurs, est intelligent, il a une éloquence naturelle qui ne peut manquer de le faire arriver promptement, et je suis persuadé qu'il nous remerciera, un jour, de l'avoir poussé vers cette carrière.

Mais l'oncle Jérôme n'était pas de cet avis.

— Les avocats, disait-il, ne sont que des parleurs et des griffonneurs de papier. Ce n'est pas cela qu'il faut à mon neveu. Il y a longtemps qu'on ne me consulte plus à son égard ; je ne m'en suis pas plaint tant qu'il a été au collège ; mais, maintenant que le voilà devenu un homme, je revendique mes droits ; et il n'est que temps. Or, je ne vois pour lui qu'une seule carrière : c'est celle des armes. Voilà !

— Les armes ! s'écria M. Ladouceur ; mais, mon cher Jérôme, ce n'est pas une carrière, cela ; pensez-y donc un peu, nous n'avons pas d'armée....

— Hem ! hem ! pas d'armée ! comme si je n'étais pas lieutenant-colonel !... Du reste, je vois bien que ton parti est pris ; je te l'ai déjà dit, tu veux faire de ton fils une femmelette ; c'est ton affaire, mais la mienne sera aussi de savoir qui je choisirai pour héritier.

Là-dessus, le brave oncle, dont le lit était placé tout près d'une fenêtre, tourna ses regards vers la campagne, et se mit à tambouriner sur les vitres pour passer sa mauvaise humeur.

On était en septembre ; c'était le matin, et le temps était magnifique.

Pendant que l'oncle Jérôme regardait d'un air boudeur et distrait le riche panorama qui se déroulait devant ses yeux, il aperçut au haut d'une colline Annibal qui s'en venait, le fusil sur l'épaule et la carnassière au côté. Il marchait d'un pas élastique et sûr, avec cette grâce virile de la force unie à la jeunesse.

— Venez me voir ce gaillard, vous autres, cria l'oncle Jérôme ; regardez-le marcher, et dites-moi si vous aurez le courage de le renfermer dans une atmosphère de bouquins et de vieux papiers poudreux !

Le père et la mère d'Annibal s'étaient approchés, et regardaient à leur tour non sans un sentiment de légitime fierté.

Le jeune homme, qui ne savait pas qu'on l'observait avec tant de sollicitude, descendit la colline, puis tourna à gauche, et s'enfonça de nouveau sous le couvert.

L'oncle Jérôme se retourna en poussant un soupir ; puis, après avoir réfléchi quelque temps :

— De fait, dit-il, il n'a pas été consulté, ce garçon ; et il me semble que son avis est ici de quelque importance.

— C'est juste, dit M. Ladouceur ; nous lui parlerons dès ce soir.

— Devant moi, reprit l'oncle ; et nous verrons si mon neveu a des dispositions pour le grimoire, ce qui me surprendrait fort. Maudite jambe ! s'écria-t-il, — il venait de faire un mouvement un peu vif sans y penser, — et dire que me voilà cloué ainsi pour plusieurs semaines !

Le soir, lorsque toute la famille fut réunie, M. Ladouceur reprit la conversation commencée le matin, puis, s'adressant à Annibal :

— Voyons, tu as dû songer un peu à l'avenir ; quels sont tes goûts, tes projets ?

— Mon père, dit le jeune homme, si vous tenez absolument à faire de moi un avocat, je me soumettrai volontiers ; vous avez plus d'expérience que moi, et vous jugez mieux. Mais, quant à mes goûts, j'avouerai franchement qu'ils ne me portent pas du tout vers cet état.

— Là ! qu'est-ce que je vous avais dit ? cria l'oncle Jérôme avec un sourire de triomphe. C'est bien, mon neveu ; c'est très bien ! quand on porte un nom comme le tien, il n'y a que la carrière des armes qui puisse...

— Attends donc un peu, interrompit M. Ladouceur. Annibal n'a pas eu le temps de se prononcer ; il ne faut rien lui imposer à l'avance.

— Comment, se prononcer ! Il me semble qu'il a dit assez clairement qu'il n'a aucun goût pour les paperasses ; et, quand on ne veut pas être avocat...

— Mon oncle n'a pas tort, dit Annibal ; la carrière des armes ne me déplaît pas ; mais, malheureusement, ou heureusement peut-être, nous n'avons pas d'armée....

— Comment, pas d'armée ! Et si je m'en mettais à en lever, moi, une armée, seulement pour t'y donner un grade !

— Ah ! mon oncle, ce serait trop de bonté, et probablement que cela prendrait trop de temps.

— Alors, dit M. Ladouceur, quelle carrière choisirais-tu, si tu ne consultais que ton goût ! Parle sans crainte.

— Eh bien, mon père, puisque vous avez la bonté de me laisser libre, il y a un état que je choisirais entre tous, c'est celui de cultivateur.

— Cultivateur ! s'écrièrent à la fois le père et l'oncle.

— Y penses-tu ! ajouta celui-ci, Annibal Ladouceur aux mancherons d'une charrue !

— De fait, l'idée me semble assez singulière, poursuivit M. Ladouceur.

— Je ne ferai rien qui n'ait votre entière approbation, dit Annibal ; seulement, vous m'avez demandé mes goûts, et je les ai déclarés franchement. Maintenant, je suis prêt à choisir comme vous l'entendrez.

— Mais, en cultivant, jeune homme, dit l'oncle d'un ton solennel, comment te feras-tu un avenir, et quels services pourras-tu rendre à ton pays ?

— D'abord, mon cher oncle, je n'ai pas une ambition extraordinaire, et les honneurs me tentent peu, pour le moment du moins. Mais, du reste, je ne crois pas que l'état de cultivateur soit aussi peu relevé qu'on cherche à le faire croire. Y en a-t-il un de plus noble, de plus indépendant ? Voyez le médecin, le

notaire, l'avocat : ne sont-ils pas, au fond, les humbles serviteurs du public qui les paye ? Lorsqu'ils ont acquis la vogue ou la célébrité, ils peuvent, jusqu'à un certain point, choisir leur clientèle et dicter leurs conditions, ce qui est une des formes de l'indépendance ; mais, au début, ne leur faut-il pas, comme je l'entends dire tous les jours, courir un peu le client ? Je suis loin de vouloir déprécier ces professions ; mais je ne voudrais pas non plus les élever trop aux dépens des autres. Et maintenant, voyez le cultivateur. Il travaille, lui aussi, mais librement ; et c'est la Providence qui lui paye son salaire. Avec ce gain, il peut se passer de tout le reste. Quant à son avenir, à la position qu'il peut se faire, et aux services qu'il rend à son pays, je conçois qu'un homme qui se contente de suivre la routine ordinaire ne peut ni faire beaucoup de bien ni arriver très haut. Mais supposez, par exemple, que j'établisse ici une sorte de ferme modèle, que je fasse de la grande culture, suivant tous les principes de l'art moderne, croyez-vous que je n'aurai pas rendu un véritable service à tout mon district, et que je n'aurai pas, en même temps, fait une excellente spéculation ? Je me contente de soumettre ces idées ; si vous croyez qu'elles aient quelque valeur, vous les examinerez. Je n'ai que dix-huit ans, après tout ; et je puis attendre. Pour ce qui est de l'objection que mon oncle a soulevée, je dois dire que, parce qu'on est cultivateur, on n'est pas nécessairement privé de l'avantage de porter les armes pour son pays. Tout en cultivant mes champs, j'aimerais beaucoup, non pas à entrer dans l'armée que mon oncle voulait lever, mais à me faire inscrire parmi les volontaires dont il est le lieutenant-colonel.

— Hein ! qu'est-ce que tu dis là ? s'écria l'oncle, avec un mouvement si brusque que sa jambe malade lui arracha un juron. Tu voudrais entrer dans mon bataillon ! Parles-tu sérieusement ?

— Certainement, si vous voulez bien m'accepter.

L'oncle Jérôme s'épongea nerveusement le front où l'émotion avait amené une transpiration froide.

— Je savais bien, reprit-il, que mon filleul a l'étoffe d'un homme. Vous avez eu beau essayer de me le gâter, les leçons que je lui ai données dès son enfance ont porté leur fruit. Mais, c'est qu'il raisonne parfaitement, ce gaillard-là. Ladouceur, ton fils arrivera ; du reste, je te l'ai toujours dit. Noble métier, noble métier ! poursuivit-il en se frottant les mains ; indépendant,

morbleu ! et lieutenant par dessus le marché ; car nous allons le faire lieutenant. Demi-tour, droite, en avant, arche ! Un beau soldat, bien découplé ! Tiens, donne-moi une poignée de main ; cela me rajeunit de dix ans, et me fait presque oublier ma jambe. Aïe !

Et l'excellent oncle saisit la main d'Annibal qu'il serra jusqu'à la broyer.

— De fait, dit M. Ladouceur, Annibal a peut-être raison...

— Comment ! il a peut-être raison ! Je te trouve sublime, toi ! Ah ! il a peut-être raison ; tu as découvert cela, tout d'un coup, comme on se trouve un cheveu blanc. Tiens, Ladouceur, il me semble que tu déraisonnes, quelquefois. Du reste, tu oublies trop souvent que je suis ton aîné. Tu as dit tout à l'heure que mon filleul était libre ; et quand même tu ne l'aurais pas dit, je le dis, moi ! Voyons, suis-je son oncle et son parrain, oui ou non ? Annibal, tu vas te mettre en campagne dès demain pour te choisir une femme, deux, trois, quatre, si tu veux. Consulte ton goût ; seulement ne regarde pas au prix, c'est moi qui m'en charge. Si les bâtiments ne te plaisent point, démolis, et fais en construire d'autres ; tu as un crédit illimité. Quand je dis illimité... tu connais un peu le chiffre de ma fortune, coquin ! Tu sais qu'on peut faire les choses sans lésiner. Quant à ton uniforme, le sabre et tout le tremblement, je m'en charge encore, et tu vas partir dès demain....

— Voyons, mon ami, interrompit le père, il ne peut pas chercher une femme et se choisir à la fois un...

— D'abord, Ladouceur, qui est-ce qui te demande des permissions ? Encore une fois, suis-je, oui ou non, le parrain de mon filleul ? Suis-je, oui ou non, ton aîné ? Oui. Eh ! bien, ne dis plus un mot ou je te déshérite, c'est-à-dire que je déshérite Annibal.... Allons, voilà que je m'embrouille maintenant. Ma belle-sœur, faites donc taire votre mari. Quant à toi, Annibal, tu sais ce que j'ai dit : demain matin.... Ah ! si j'avais encore mes deux jambes, parbleu tu n'irais pas seul, mais c'est inutile.... Toi, Ladouceur je te défends de parler.

Ladouceur se leva sans dire un mot, et alla donner une poignée de main à son frère, pendant que Mme Ladouceur, Annibal et les autres enfants l'entouraient pour le remercier.

— Eh bien, avez-vous fini, vous autres ? dit l'oncle, en essuyant une larme qu'il eût voulu cacher ; en voilà une affaire ! N'ai-je pas le droit de dépenser mon bien comme je l'entends ! Il me semble que je suis majeur... même plusieurs fois. C'est égal, mon filleul, demain... lieutenant ! lieutenant ! ce garçon arrivera !

Mais Annibal ne devait pas commencer si tôt sa carrière de laboureur et de lieutenant dans la milice.

Il allait au contraire passer par une épreuve plus difficile, et faire le coup de feu sur un terrain plus dangereux.

NAPOLÉON LEGENDRE.

(A suivre.)

BARBE-BLEUE

I

La Fontaine a dit quelque part :

Si *Peau-d'Ane* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Extrême est peut-être un tantinet exagéré ; et, entre nous, je ne suis pas à cent lieues de le soupçonner un peu de se trouver là beaucoup pour faire face aux exigences de cette mégère, la rime.

Il n'en est pas moins vrai, cependant, que les récits naïfs qui ont ému nos cœurs et frappé nos imaginations, aux jours de l'enfance, conservent toujours pour l'âge mûr, et même pour la vieillesse, un charme réel, si vague et si indéfinissable qu'il soit.

Est-ce grâce à l'intérêt qui s'en dégage ?

Certes, non ; un homme qui ne les aurait jamais lus ni entendu conter les trouverait sans doute bien fades pour la plupart, et serait loin de s'extasier devant le génie inventif des auteurs.

Non, ce qui fait leur attrait, c'est que, semblables à ces vieux airs qui ont le privilège de réveiller tout à coup dans notre mémoire les scènes familières d'autrefois, ils nous rappellent nos premiers pas dans la vie, nos premières impressions, nos premières sensations intellectuelles, nos premières palpitations de crainte, de joie, d'étonnement ou d'espoir ; c'est qu'ils s'identifient avec les premiers rayons de soleil de notre existence ; c'est qu'en un mot ils se parent de toute cette poussière dorée que l'âge a laissée tomber, dans les recoins du souvenir, sur les premiers feuillets où le cœur a commencé d'écrire son journal quotidien.

Ceci, chers lecteurs, ne constitue pas, je vous prie de le croire, un préambule chargé de vous préparer à la dix-millionième édition d'un conte de Perrault ou à quelque nouveau chapitre ajouté aux narrations de la Mère l'Oie.

Au contraire, c'est une page d'histoire peu connue que je veux vous mettre sous les yeux ; et, si j'ai débuté par une allusion aux

réécits tant aimés des petits enfants, c'est que cette page a donné naissance, dit-on, à l'un des plus célèbres parmi ces récits, et fait le fond de la légende populaire sur laquelle son auteur l'a construit.

II

En 1887, par un frais matin de mai, je montais en wagon de chemin de fer, à la gare d'Angers, en route pour Nantes, l'intéressante métropole de la Bretagne.

Comme j'allais prendre place dans mon compartiment, l'ami qui m'avait fait un pas de conduite — mon ancien professeur de droit romain, M. Aubry, par parenthèse — me dit en me serrant la main :

— A propos, avant d'arriver à Ancenis, il y a une station qu'on appelle Champocé. Quand le train s'y arrêtera, tournez un peu la tête à votre droite, vous apercevrez les restes d'un vieux manoir. Regardez-les bien, ce sont les ruines du château de Barbe-Bleue.

— Comment, le château de Barbe-Bleue ? quel Barbe-Bleue ?

— Mais il n'y en a qu'un, ce me semble ; le Barbe-Bleue de Perrault, le Barbe-Bleue d'Offenbach.

— Il a réellement existé ?

— Parfaitement, en chair et en os, comme vous et moi. Avec cette différence qu'il était très méchant d'abord, ensuite qu'il était maréchal de France.

— Vraiment ? Comment s'appelait-il ?

— Gilles de Retz : il appartenait à l'une des plus célèbres familles de France ; son histoire est très curieuse.

Ce nom de Gilles de Retz ne m'était pas inconnu. Je l'avais plus d'une fois rencontré sous la plume des chroniqueurs qui nous ont transmis l'histoire merveilleuse de Jeanne-la-Pucelle.

Mais comment relier ce personnage avec le féroce Barbe-Bleue du conte de Perrault ?

Et tandis que le train m'emportait à toute vapeur sur la pente ondulée des collines qui bordent le Maine et la Loire, je repassais en mon esprit tous les traits, toutes les phases, toutes les péripéties du récit enfantin, que les grand'mères aiment tant à raconter aux petits, groupés autour d'elles avec de grands yeux interrogateurs et des frissons dans le dos.

Je voyais la jeune épousée, trop curieuse, s'acheminer en tremblant, sa petite clef d'or à la main, vers la porte mystérieuse, l'ouvrir sans bruit, jeter un grand cri, et s'évanouir soudain à la vue des cadavres ensanglantés de celles qui l'avaient précédée sous le toit conjugal de l'affreux bandit.

Je voyais rentrer inopinément ce dernier au château, bondir de fureur à la vue de la petite clef d'or maculée de sang, et s'écrier d'une voix terrible, en brandissant son coutelas :

— *Préparez-vous à mourir, Madame !*

Puis j'entendais la voix dolente de la pauvre condamnée, pendant son quart d'heure de répit, crier à sa sœur penchée sur le parapet de la tour :

— *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir !*

Et la sœur de répondre avec angoisse :

— *Je ne vois que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.*

Enfin le dénouement arrivait, et je respirais de soulagement, tout comme autrefois, en croyant distinguer au loin, sur la route poudreuse, le galop des deux cavaliers sauveurs.

III

Et cette rêverie me hanta jusqu'à Champocé, où j'aperçus, en effet, sur ma droite, à distance de quelques arpents, l'arête déchiquetée d'une haute tour moyen âge, qui émergeait d'un amas de masures et de vieux chênes rabougris, en profilant sur le ciel sa silhouette immense et triste.

C'était le château de Gilles de Retz, le château de Barbe-Bleue. Ou plutôt, c'était l'un de ses châteaux, car il en avait un grand nombre, tout le pays environnant et qui porte son nom — Pays de Retz — lui ayant appartenu.

Ses autres principales habitations étaient celles de Macheconl, de Suze, de Savenay (Loire Inférieure), de Tiffauge, en Vendée, de Pouzeauges, de Chambenais et de Confalens, dans la Charente, de Lambert et de Grez-sur-Maine (Sarthe), de Château-Morand, sur la Loire, etc.

Tous ces châteaux ne servirent pas à Gilles de Retz de repaire pour y commettre ses atrocités et y perpétrer les crimes qui ont rempli d'horreur une époque pourtant bien féconde en abomina-

tions ; dans le procès, il n'est question que de Champtocé, de Suze et de Tiffauge, où le monstre massacra et flétrit plus d'une centaine d'enfants volés.

Mais n'anticipons pas.

Du reste, les crimes de cet épouvantable scélérat ne peuvent se raconter.

Ils dépassent tout ce que l'imagination peut rêver de plus infernal et de plus révoltant.

Relatons seulement, en abrégé autant que possible, ce qui s'est passé de plus remarquable dans la vie de cet homme étrange.

Gilles, baron de Retz ou Raiz, plus connu sous le nom de Gilles de Retz, naquit à Nantes, à la fin du quatorzième siècle, d'une famille alliée aux maisons royale et ducale de France et de Bretagne.

A vingt ans, il prenait du service dans l'armée du roi Charles VII, accompagnait Jeanne Darc au siège d'Orléans, combattait à ses côtés dans toutes les batailles qu'elle livra aux Anglais, et se faisait une très haute réputation comme homme de guerre.

Il se signala tout particulièrement à la reprise de Paris, qui avait été seize ans la capitale de la monarchie anglaise, et ne contribua pas peu à l'expulsion définitive des étrangers de toute la province qu'on appelait l'Ile-de-France.

Bref, jeune encore, après avoir conquis par nombre d'actions d'éclat, le grade de maréchal de France, il se retira dans ses terres, avec le titre de lieutenant-général de Bretagne.

On voit donc qu'il s'agit d'un très haut personnage.

IV

Je l'ai donné plus haut à entendre, le baron de Retz était riche à millions. Le luxe et la débauche non seulement le perdirent, mais en firent un criminel légendaire.

Il voulut singer les rois par son étalage et ses prodigalités folles.

Il s'entoura d'une garde de deux cents cavaliers, qui l'accompagnaient dans toutes ses pérégrinations de ville en ville à travers la Bretagne.

Il se faisait suivre en outre par une troupe de comédiens et de musiciens, ainsi que d'une armée de domestiques pompeusement vêtus, et nourris comme des princes.

Quand il traversait une ville avec ce cortège d'empereur, des hordes de fainéants, de vagabonds et de mendiants s'attachaient à ses traces pour recueillir les pièces d'or qu'il leur jetait à mains pleines.

Il entretenait de véritables sérails au fond de ses principaux châteaux.

Enfin, nul souverain ne menait un train de vie plus somptueux, ne jetait avec plus d'ostentation ses trésors par les fenêtres.

Chose très commune au moyen âge, et qu'on voit encore parfois de nos jours, ce débauché sans honte et sans scrupule aimait hypocritement les pompes religieuses ; il affectait une dévotion outrée.

Il s'était fait construire des chapelles regorgeant de richesses et d'ornements précieux de toutes sortes.

Il avait des chanoines, des chapelains, des enfants de chœur, des musiciens, et — détail assez curieux — un orgue qu'il traînait avec lui dans ses voyages.

Tout ce personnel était vêtu de riches habits garnis de précieuses fourrures, et dont quelques-uns coûtaient des prix fabuleux.

Poussé par son sot orgueil, cet homme s'aveugla au point d'envoyer à Rome un délégué chargé d'obtenir du pape que ses chanoines eussent le droit de porter la mitre et les autres insignes épiscopaux.

On conçoit qu'un insensé de cette trempe devait être entouré de bien des parasites, sans compter les escrocs.

Aussi l'immense fortune de Gilles de Retz ne tarda-t-elle guère à donner les signes d'un prochain effondrement.

Voyant ses trésors s'écouler avec une rapidité alarmante, il vendit la meilleure partie de ses terres pour enrayer la débâcle.

Mais, comme il ne cessait de se plonger dans les mêmes extravagances et les mêmes orgies coûteuses, il n'y parvint pas.

Alors, menacé d'une ruine complète, mais toujours aussi insatiable dans ses appétits immondes, il imagina d'avoir recours à la science des alchimistes pour se procurer de l'or.

V

La France — on pourrait dire l'Europe — du quatorzième et du quinzième siècle s'adonna beaucoup à l'astrologie, à la magie et à la sorcellerie, mais surtout à l'alchimie.

La fièvre de l'or enflammait tous les esprits, de même qu'elle devait, quatre siècles plus tard, passionner jusqu'au délire la génération qui nous a précédés.

Seulement les chercheurs d'or du moyen âge ne s'aventuraient pas sur les mers ou à travers les déserts pour aller arracher la précieuse pépite aux entrailles des placers de la Californie ; ils se contentaient de se brûler les yeux à feuilletter des grimoires, et de sécher sur les creusets et les cornues pour faire fortune en résolvant le problème de la transmutation des métaux.

On sait quel rôle jouèrent à cette époque les sombres travailleurs du *grand œuvre*, les aventuriers de la pierre philosophale, — rôle de visionnaires et d'insensés quelquefois, mais le plus souvent de mystificateurs en quête de bonnes dupes à exploiter.

Ce fut, tout naturellement, entre les mains de cette dernière catégorie d'alchimistes que tomba le sire de Retz.

Des dupes, ces charlatans de la superstition en trouvaient surtout chez les grands seigneurs et les nobles.

On rapporte l'histoire d'une princesse qui protégea longtemps un alchimiste devenu célèbre par la catastrophe qui termina sa carrière.

Comme le reste de ses confrères, il se faisait fort de transformer tous les métaux en or fin.

Mais pour cela — vous le devinez sans peine — il lui fallait tout d'abord beaucoup d'argent.

La crédule princesse lui en fournit en abondance.

Mais, comme elle finit par soupçonner son thaumaturge de faire fondre l'argent qu'elle lui donnait, partout ailleurs que dans ses fourneaux, elle donna ordre de lui construire un laboratoire en pleine forêt, à quelque distance de son château.

La bâtisse terminée, on y transporta tous les appareils, les instruments, les bouquins, les bocaux et les drogues dont se servait l'alchimiste.

Et, quand celui-ci fut entré, on mura la porte derrière lui, ne laissant ouvert qu'un étroit guichet par où le prisonnier pouvait recevoir l'air et la nourriture.

Le malheureux resta là trois ans à se casser la tête et à pâlir sur ses réchauds, ses fioles et ses récipients.

Il ne devait pas sortir vivant de ce tombeau anticipé.

Un soir, par une nuit de ténèbres et de tempête, une détonation se fit entendre.

C'était le laboratoire du pauvre chercheur de pierre philosophale qui venait de sauter dans l'espace avec tout ce qu'il contenait.

Le lendemain, on ne trouva sur les lieux que des débris épars qui dégageaient une forte odeur de soufre ; preuve évidente, pour les habitants de l'endroit, que le sorcier avait été bien et dûment enlevé par le diable.

Le fait est qu'on ne sut jamais si le malheureux avait été la victime involontaire de ses expériences chimiques, ou s'il s'était tué de désespoir pour échapper à cette insupportable vie de réclusion.

VI

Chose singulière, il n'y eut point que le peuple superstitieux et la noblesse ignorante qui donnèrent dans ce travers ; les philosophes s'en mêlèrent.

Il en résulta les plus abracadabrantes théories.

Un savant prétendit sérieusement qu'un rayon de soleil enfermé dans une caverne finirait par se transformer en or pur après trois mille ans.

Il n'avait pas à craindre que l'expérience vint lui jeter un démenti en face.

De plus, le brave homme négligeait un point essentiel : il oubliait d'indiquer comment il fallait s'y prendre pour enfermer un rayon de soleil dans une caverne.

Le sire de Retz — on le comprend — ne songea point à poursuivre l'application de cette théorie.

Ce n'était pas dans trois mille ans qu'il lui fallait de l'or, c'était tout de suite, — à n'importe quel prix, fût-ce au prix de son salut éternel !

Après avoir vainement fait appel à la prétendue science de plusieurs alchimistes célèbres, — ce qui lui restait de ses richesses ne pouvant plus alimenter sa soif de débordements, — le malheureux se jeta corps et âme dans ce qu'on appelait alors la religion de Satan.

Il chercha à se procurer des trésors par les infâmes pratiques de la sorcellerie.

Comme je l'ai dit plus haut, ces pratiques abominables étaient très répandues en Europe à cette époque.

Examinez les sculptures de presque toutes les églises du quinzième siècle, vous y verrez l'homme échangeant son âme contre des sacs d'écus, et s'agenouillant devant le diable pour baiser le velours de sa griffe.

Ce fut aussi une époque de forfaits inouïs.

Dans toutes les couches sociales, et jusque sur les marches des trônes — sur les marches des trônes surtout — on ne voyait que viols, incestes, empoisonnements, sacrilèges horribles et sortilèges monstrueux.

L'infâme momerie appelée *envoûtement* se pratiquait sur une vaste échelle.

Jean IV, duc de Bretagne, mourut *envoûté*, disent quelques écrivains.

Voici comment Pitre-Chevalier décrit l'envoûtement :

“ L'envoûtement, dit plaisamment l'historien, consistait à former en cire l'image de celui que l'on voulait tuer, et à poignarder cette image au cœur et à la tête, avec des mots cabalistiques. Cette opération faite sur le portrait, pour peu qu'on poignardât aussi l'original, il était sûr d'en mourir. ”

De nos jours, ces choses-là font sourire de pitié ; mais à ces époques ténébreuses, elles répandaient la terreur dans tous les rangs de la société, et souvent provoquaient des représailles féroces.

Aussi, durant la dernière moitié du quatorzième siècle, et au commencement du siècle suivant, il ne fut question en France que de révoltants procès de magie, de sorcellerie, de rapt, d'empoisonnements, de diableries de toute espèce.

Les tribunaux n'avaient pas assez de juges, de tortionnaires, de cachots et de hûchers pour tous ceux qu'on leur dénonçait.

VII

Habitué aux raffinements d'une lubricité sans nom, et s'enfonçant toujours de vice en vice et de crime en crime dans la monstrueuse spirale où le poussaient ses passions effrénées, celui que Perrault devait illustrer sous le nom de Barbe-Bleue se plongea avec rage dans toutes les horreurs diaboliques du temps.

Il commença par faire rechercher, par toute l'Europe, ceux qui avaient la réputation d'évoquer l'esprit des ténèbres.

Il n'avait pas besoin d'aller si loin : un médecin du Poitou se présenta.

Il était puissant magicien, prétendait-il, et Belzébuth, Astaroth, Méphisto et toute la légion infernale étaient à son service.

Sommé de manifester sa science, il choisit le château de Tiffaugo comme l'endroit le plus favorable à ses incantations, probablement à cause de la forêt dont il était entouré.

Le moment psychologique arrivé, le sorcier, armé de toutes pièces, pénétra seul dans un épais fourré, en traçant des cercles magiques et en prononçant des paroles mystérieuses.

Une fois hors de vue, il simula une lutte terrible, frappant lui-même son armure avec son épée, et ventriloquant un dialogue qui jeta l'épouvante dans l'esprit des témoins de cette scène.

L'audacieuse supercherie eut plein succès.

Gilles de Retz n'avait pas vu le diable, comme on le lui avait promis ; mais il l'avait entendu, c'était déjà beaucoup.

Le charlatan, sorti du bois, raconta que le démon lui était apparu, mais s'était montré récalcitrant à l'extrême, et, malgré les ordres, les menaces et les objurgations, n'avait pas voulu consentir à se montrer à d'autres qu'à lui.

Cela venait de ce qu'il avait oublié quelque chose dans le cérémonial préparatoire.

Il lui fallait retourner dans son pays pour consulter ses grimoires.

Au reste, il lui manquait, avouait-il, certains ingrédients qui coûtaient très cher ; et, comme il n'était pas riche, et qu'il avait en sus à payer ses frais de voyage...

Bref, il lui fallait des déboursés.

Gilles de Retz, aveuglé par la perspective des trésors fabuleux qu'on lui promettait, n'hésita pas.

Il mit une forte somme à la disposition du maître fourbe, qui fila... pour ne plus revenir.

VIII

Cette humiliante mystification ne corrigea point le maréchal.

Il eut bientôt recours à d'autres imposteurs ou scélérats, qui firent des châteaux de Tiffauge, de Suze et de Champtocé de véritables soupiraux de l'enfer.

L'assassinat s'y mêlant à l'orgie, il se passa dans ces antres de bêtes fauves des choses qui seraient absolument incroyables, si elles n'étaient révélées par les pièces authentiques du procès, — des choses qu'il est impossible de transcrire ou de raconter.

Un Italien nommé Prélati fut le plus hardi complice de ces monstruosité.

Il conduisit le bandit au fond des souterrains du château de Tiffauge, et là lui fit signer de son sang un pacte avec le démon, auquel il offrait, en même temps que son âme, les doigts, les yeux et le cœur d'un enfant dont les restes palpitaient encore.

Puis, sous sa direction, se succédèrent, en divers endroits et presque sans trêve, des crimes à faire frémir. Orgies sanglantes, profanations de cadavres, sacrilèges épouvantables, — c'était comme une monomanie furieuse.

Souvent, dans les nuits de tonnerre et d'orage, Gilles de Retz, réellement possédé d'un délire de cruauté malade, égorgeait de ses propres mains des enfants de six, huit, dix ans, leur fouillait les entrailles, se vautrait dans leur sang, et, à la lueur des éclairs, aux éclats de la foudre, assouvissait sa sauvagerie en savourant leur agonie prolongée.

Il jouissait de la mort, avoua-t-il lors de son procès, plus encore que de la douleur de ses victimes.

Les cris déchirants faisaient ses délices, mais les derniers râles l'extasiaient.

Les contorsions des mourants le faisaient pâmer d'aise.

Aux dernières convulsions, il se ruait sur le moribond, et prenait un plaisir féroce à lui arracher les viscères et les intestins.

Ne croirait-on pas lire le récit d'un cauchemar rempli d'épouvantements ?

Sa pourvoyeuse ordinaire était une vieille maritorne appelée la Meffraye.

Elle errait par la campagne, abordait dans les champs les petits pâtres et les petites bergères, leur faisait des cadeaux et des cajoleries, et finalement les attirait dans le château fatal.

Une fois entrés, c'était fini ; ils n'en sortaient jamais.

Les habitants du pays les croyaient enlevés par les fées ou les nains.

Les familles prenaient le deuil, et les mères pleuraient toutes les larmes de leurs yeux, tandis que les épaisses murailles des cachots étouffaient les gémissements et les cris de désespoir des pauvres innocents expirant dans les tortures.

Et, chose qui déconcerte l'imagination, le monstre paraît avoir entraîné tout son entourage dans ses abominations.

Personne n'ose le dénoncer.

Au contraire, on semble l'encourager et l'aider.

On s'entend avec lui pour des cérémonies infâmes et des processions sacrilèges. On met à son service les choses les plus saintes ; on lui permet les profanations les plus impies.

Mais l'heure de la rétribution devait sonner.

Plusieurs familles de Nantes, moins crédules que les habitants des campagnes, et dont les enfants avaient aussi disparu subitement, eurent le courage de faire des recherches.

Elles apprirent avec stupéfaction que chacun de ces enfants avait été vu en dernier lieu dans la compagnie des gens du baron.

Une fois les soupçons éveillés, les révélations se succédèrent foudroyantes.

Des individus avaient découvert des traces de sang suspectes.

Des passants avaient entendu, la nuit, aux abords des châteaux où logeait le maréchal, des cris lugubres, des plaintes qui les avaient glacés d'épouvante.

L'esprit public s'émut ; les investigations s'organisèrent ; des indiscrétions se commirent.

Enfin, de découverte en découverte, la culpabilité de Gilles de Retz devint tellement évidente, que le duc de Bretagne, Jean V, le fit arrêter avec ses complices, et chargea l'évêque de Nantes

de constituer un tribunal extraordinaire pour venger la religion, la nature et l'humanité.

On fit exécuter des fouilles dans les principaux repaires du monstre ; et l'on exhuma, dans les souterrains de Tiffauge, dans la tour de Champtocé, et dans les latrines du château de Suze, les cadavres ou les squelettes de cent quarante enfants au-dessous de dix ans.

Dieu seul sait le nombre de ceux qui ne furent point retrouvés.

Quand on fit sauter les verrous des cachots, un nombre considérable de jeunes filles s'en échappèrent ; quelques-unes, folles de terreur, avaient perdu la raison.

IX

Le tribunal devant lequel comparut Gilles de Retz était composé de l'évêque d'abord, ensuite de Jean Malestroit, de Jean Blouyn, official de Nantes, inquisiteur de la foi dans le diocèse, et de Pierre de l'Hospital, sénéchal de Rennes, agissant pour le séculier.

L'accusé et ses complices furent d'abord d'une arrogance extrême, et refusèrent de répondre aux interrogatoires.

Mais, lorsqu'on les menaça de la question, ils se décidèrent à faire des aveux.

Ce qu'ils racontèrent terrifia l'inquisiteur et les juges.

Impossible d'en reproduire la millième partie.

C'était tellement monstrueux que le duc Jean V renouça, pour la circonstance, à sa prérogative souveraine ; il se dépouilla de son droit de faire grâce, et ne voulut jamais revenir sur sa décision, malgré l'intervention du roi de France, auprès de qui s'agitèrent les plus hautes influences du royaume.

Il y avait là, suivant l'expression de Paul Le Coustour, à qui j'emprunte bon nombre de ces détails, de quoi faire pendre dix mille hommes.

Et encore, Gilles de Retz admettait-il ne pas avoir avoué ses crimes les plus énormes.

On n'insista pas : les plus difficiles se seraient contentés à moins.

Après ses aveux, le tigre endossa la toison de l'agneau, et reprit ses allures de bigot hypoërite.

Le misérable fondait en larmes, et essayait d'attendrir ses juges par les dehors d'une grande piété et de la plus vive componction.

Ce qui sembla l'affliger d'avantage, ce fut d'être privé de la société de ses complices.

Il en versait des larmes amères.

Quand on le sépara de Prélati, surtout, il l'embrassa en fondant en sanglots :

— Adieu, lui dit-il, François, mon ami, jamais plus nous ne nous reverrons en ce monde. Je prie Dieu qu'il vous donne bonne patience et connaissance. Et soyez certain, mais que vous ayez comme moi patience et espérance en Dieu, que nous nous reverrons en la grande joie du paradis. Priez pour moi et je prierai pour vous !

Quand on lit ces détails dans les chroniques du temps, on se demande si l'on rêve ou si l'on est bien éveillé.

Mais ces étrangetés étaient bien dans les mœurs du temps. On en voit la preuve dans ce qui se passa lors de l'exécution du misérable.

X

Gilles de Retz fut condamné, le 25 octobre 1440, à être étranglé, puis brûlé.

Or toute la ville de Nantes jeûna durant trois jours pour lui obtenir le pardon de ses péchés, et l'on fouetta les enfants, pour qu'ils se rappelassent bien cet événement mémorable.

Pendant son supplice, on chanta des hymnes et des cantiques.

Le cadavre fut jeté dans un bûcher, mais on ne le laissa point consumer.

Avec la permission du duc de Bretagne, de nobles damoiselles — s'il vous plaît — l'enlevèrent, l'ensevelirent de leur main — détail touchant, — et le firent inhumer en grande pompe.

Je me demande ce qu'on aurait bien pu faire de plus, si au lieu d'avoir massacré cent quarante enfants, il en eût égorgé dix mille.

O moyen âge !... tu as eu tes pages glorieuses, tes côtés héroïques, tes traits de physionomie sublimes, mais je suis toujours étonné, malgré tout, qu'il y ait encore, en plein dix-neuvième siècle, d'honnêtes gens qui semblent te vénérer et te regretter, sans y mettre de restrictions.

.....

Il reste encore quelques vestiges qui rappellent le procès et le supplice du grand criminel.

C'est d'abord le Bouffay — un monument qui date du dixième siècle — où se déroulèrent les scènes dramatiques du fameux procès, et puis une petite ruine assez étrange.

A l'entrée de l'un des ponts de Nantes, on voit encore les restes d'un petit monument expiatoire élevé à l'endroit même où, suivant la tradition, a eu lieu le supplice.

C'est une niche dans laquelle il y avait autrefois une madone, connue vulgairement sous le nom de *Bonne Vierge de Créé-lait*.

La niche a conservé ce nom, quoique la statue n'existe plus.

Une croyance populaire lui accorde la vertu de donner du lait aux nourrices, et l'on y voit de temps en temps de légères offrandes, en nature.

Maintenant, comment les traditions populaires ont-elles pu faire de ce féroce égorgeur d'enfants le terrible châtelain de la légende, qui assassine ses femmes pour en épouser de nouvelles ?

Cela n'est pas facile à dire.

Ce qu'il y a de certain, ce sont les crimes et l'exécution de Gilles de Retz.

Ces crimes ont-ils pu inspirer à Perrault les détails du fameux conte ?

Tout ce que je puis affirmer, c'est que nul Breton ne passera devant une des terribles bauges du monstre, sans vous dire, si vous êtes étranger :

— Voilà le château de Barbe-Bleue, Monsieur !

LOUIS FRÉCHETTE.

LE NICOLET

L'humble Nicolet, qui descend
A travers vallons et collines,
Va mêler ses eaux cristallines
Aux vagues du fleuve puissant.

Sur la croupe de ses falaises,
Pendant sur lui leurs verts rameaux,
Se dressent les pins, les ormeaux,
Les mélancoliques mélèzes.

Comme tout cours d'eau bien noté,
Il a ses fles, ses presqu'îles,
Qu'il lèche de ses flots tranquilles,
Durant les tièdes nuits d'été.

Après avoir, torrent qui gronde,
Du roc moussu rongé le flanc,
Ou baisé, paresseux et lent,
La rive où naît la moisson blonde ;

Après avoir du ciel profond
Reflété les lueurs stellaires,
Et des blancheurs crépusculaires
Argenté son flot vagabond ;

Après avoir, dans ses eaux calmes,
Réfléchi plus de dix clochers,
Et vu de lourds sapins penchés
Pour plonger dans l'onde leurs palmes ;

Après avoir, dans un détour,
Surpris quelque robuste fille
Mêlant à l'onde qui babille
Sa première larme d'amour ;

Après avoir, dans la ravine,
De son limon nourri le lin,
Il fait mouvoir du vieux moulin
La bruyante et lourde turbine ;

Il va se perdre en murmurant
Dans les eaux vertes du grand fleuve,
Et croit que lui seul il abreuve
L'immense soif du Saint-Laurent.

Le géant demeure impassible ;
il n'a pas le moindre reflux.
Que lui fait cette onde de plus ?
Une goutte à peine visible !

Le Nicolet pourrait tarir,
Porter ailleurs dans sa colère
Le tribut de son onde claire ;
Il pourrait vers le Sud courir ;

Le fleuve poursuivrait sa course,
Sans même soupçonner jamais
Que le Nicolet, désormais,
A déplacé son humble source :

ADOLPHE POISSON.

VOYAGE EN GRÈCE

II

ATHÈNES, L'ACROPOLE

(Suite.)

On sort de l'Acropole par l'escalier des Propylées. De là on descend la colline pour se rendre à l'aréopage. Terrain vague, légèrement ondulé, dont l'aspect ne rappelle en rien la solennité du fameux tribunal.

L'aréopage siégeait la nuit, — les Athéniens, toujours délicats, y jugeaient les coupables au milieu des ténèbres, comme s'ils eussent rougi d'étaler au grand jour leurs maladies sociales.

Une étroite vallée le sépare du Pnyx. Ici l'assemblée délibérative, là le tribunal exécutif; c'est bien dans le caractère de ce peuple. A peine la discussion est-elle terminée et la décision prise, qu'on exige l'exécution du projet.

La célèbre tribune s'élève au centre d'un plateau dominant l'Aréopage et regardant la mer. Thémistocle l'avait tournée dans cette direction pour que l'orateur pût montrer l'Océan et dire : Voilà le champ où vous devez déployer toutes vos forces, toute votre énergie ; par lui vous serez puissants et libres, et sans lui vous ne serez qu'un troupeau d'esclaves.

Sous la tyrannie des Trente, on l'avait changée de position, comme pour détourner de l'esprit populaire l'idée des expéditions maritimes.

On aperçoit encore une construction en pierre semi-circulaire que couronne une plate-forme d'un mètre carré, flanquée de deux petits escaliers. C'est là, paraît-il, la célèbre tribune.

Nous avons gravi ces degrés, et, tout ému, notre pensée s'est reportée à Périclès, à Demosthènes, à Eschine. De quels accents ces lieux n'ont-ils pas retenti ? De quelles joutes oratoires n'ont-ils pas été témoins ? Et pas une pierre n'en commémore le souvenir !

Nous nous demandons si cette prétendue indifférence pour le passé n'est pas systématique. Peut-être, au fond, le voyageur à la recherche d'émotions intellectuelles préfère-t-il évoquer par la

pensée les héros légendaires de ces temps reculés : les Thémistocles, les Aristide, les Alcibiade. Peut-être aussi laisse-t-on volontairement vide la place où ces grands hommes n'ont jamais eu de successeurs dignes d'eux.

De l'Aréopage, un simple sentier nous conduit au Céphise.

Ce n'est plus qu'un misérable ruisseau, qui vous guide dans la plaine où s'élève le temple de Thésée.

On connaît la légende de ce demi-dieu. Nous avons même raconté dans un précédent chapitre, son fameux exploit contre le Minotaure, et la fin tragique de son père.

Il était athénien de naissance, et son nom personnifiait chez les Grecs le triomphe de la vertu sur le vice.

Après sa mort, Jupiter l'admit au nombre des divinités de l'Olympe. Les Athéniens qui le révéraient beaucoup, lui élevèrent ce temple longtemps avant celui de Minerve.

Le monument est en parfait état de conservation. Bâti dans la plaine, il était à l'abri des bombes du doge Morosini, et partant il n'a pas souffert comme le Parthénon.

Ce temple servit de modèle à Ictinus, qui l'a rajeuni en lui donnant un peu de l'élégance ionique.

Dans le temple de Thésée, la colonne est lourde ; elle n'a que quatre diamètres et demi de hauteur.

Les métopes comme le tympan n'ont aucune sculpture. Tout l'édifice se ressent de l'enfance de l'art.

Malgré ces lacunes, il passera toujours pour un monument fameux, parce qu'il est strictement soumis aux lois de la proportion. La période de l'ornementation n'est pas encore arrivée. Ce n'est que cinquante ans plus tard que le ciseau de Phidias portera l'architecture grecque à son plus haut degré de perfectionnement.

Une courte promenade autour des murs de l'ancienne forteresse, nous conduit, à l'angle sud-ouest, devant l'odéon d'Hérode et le Stade. Ce n'est plus qu'un amas de ruines ; et cependant la piste du Stade, durcie par les coureurs, est encore reconnaissable.

Le théâtre de Bacchus est à l'extrémité sud-est. Entrons-y en mémoire d'Eschyle et de Sophocle.

Les degrés de marbre, les fauteuils de l'hémicycle réservés aux prêtres, et les esclaves agenouillés soutenant la scène sont encore très bien conservés.

Ces théâtres n'étaient pas couverts, et leurs décorations aussi pri-

mitifs que possible, se réduisaient à bien peu de chose. Mais n'avait-on pas une toiture incomparable dans un ciel toujours pur ? et cette nature harmonieuse entre toutes ne valait-elle pas le plus merveilleux des décors ?

Dans une semblable enceinte, quel enthousiasme ne devait-il pas éclater, lorsque les fameux chœurs d'Eschyle célébraient la victoire après les guerres médiques, et que, transportés d'orgueil et de joie, trente mille spectateurs se levaient comme un seul homme pour couronner l'auteur et le couvrir de lauriers !

Au sortir du théâtre de Bacchus, nous nous aventurons dans des rues étroites, marchant au hasard, sans guide, sans drogman, au devant des rencontres soudaines et imprévues.

Une de ces rues nous mène au monument de Lysistrate, appelé quelquefois la lanterne de Diogène, on ne sait trop pourquoi.

C'est une construction circulaire dont l'entablement est soutenu par six colonnes engagées, — une espèce de belvédère agréablement couronné par une lanterne corinthienne.

On ne connaît pas exactement la destination de cet édifice ; on croit que le trépied d'Apollon y était déposé.

Par la rue d'Eole — nom caractéristique — nous arrivons à la Tour des Vents. C'est la seconde construction circulaire d'Athènes, et la dernière perpétuant le souvenir de l'art grec.

Des figures allégoriques représentant les souffles de l'air y sont sculptés, chacune tournée dans une direction appropriée.

- Ainsi Borée, vieillard à longue barbe, regarde le Nord ; et Zéphire, jeune homme d'une grande beauté, se tourne vers l'Ouest.

Cette tour servait aussi d'horloge hydraulique ; une colonne de verre remplie d'eau indiquait, par une diminution graduelle, l'heure de la journée.

Ici nous sortons de la période grecque pour ne plus rencontrer que des ruines romaines.

Voici l'Agora, la fameuse place publique, traversée par l'Ilissus.

Les Romains, peuple politique et guerrier, n'étaient pas artistes. En architecture ils n'inventèrent aucun style : ils se contentèrent d'emprunter aux Grecs leurs trois ordres, qu'ils surchargèrent d'ornements disgracieux ou hors de saison.

Une telle erreur de goût peut encore s'expliquer à Rome ; mais en Grèce, à Athènes, au pied de l'Acropole, ces monuments man-

quent d'harmonie, et détonnent désagréablement avec les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès.

L'arc de triomphe construit par Adrien, grand admirateur d'Athènes, en est un exemple frappant.

Bâti à deux étages superposés, ce qui était inconnu chez les Grecs, l'arc inférieur paraît écrasé par la construction supérieure; et cela parce que les dimensions en largeur ne correspondent pas avec la hauteur.

Une autre innovation fut le plein cintre; mais au moins, lui, avait-il sa raison d'être. Les Romains, n'ayant pas la même abondance de matériaux que les Grecs, inventèrent la voûte formée de pierres taillées en claveau, qui remplaçait comme résistance la plate-bande.

Adrien construisit une nouvelle ville dans cet endroit, à l'est de l'Acropole. Il lui donna son nom : Adrianopolis.

Aujourd'hui l'arc de triomphe déjà mentionné et douze colonnes corinthiennes ornées de leur architrave, ruines du temple de Jupiter, sont les seuls vestiges de sa domination et de la période romaine à Athènes.

On a dû remarquer que l'ordre corinthien, à colonnes hautes couronnées d'un chapiteau à feuilles d'acanthé, est particulier à l'architecture romaine à Athènes. Les Grecs l'employèrent rarement, et toujours avec plus de sobriété dans les détails que leurs conquérants.

Comme ce style caractérise la richesse, il eût été déplacé dans l'Attique, où le sol était pauvre, et même insuffisant à nourrir ses enfants.

Le dorique et l'ionique qui n'exprimaient pas la même idée, ont toujours été employés par les Grecs de préférence au corinthien.

Les Romains, vainqueurs du monde, et habitant un pays d'une grande fertilité, trouvèrent dans cet ordre une nuance représentative de leur génie national. Ils l'adoptèrent donc, et se l'approprièrent.

Voici notre excursion à travers l'architecture grecque complétée pour le moment. Nous avons visité et étudié tous les monuments d'Athènes. Nous avons vu la Grèce secouant la lourdeur des constructions égyptiennes ou indoues dans le temple de Thésée; puis triomphante à l'Acropole, et malheureusement abâtardie par le contact de l'étranger, dans l'Agora.

En cela elle a suivi la marche inévitable et nécessaire des choses de ce monde.

Les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque sont dispersés un peu partout, excepté en Grèce. Rome, Londres, Paris possèdent les spécimens les plus précieux de la plus belle époque de cet art.

Nous le savons, et cependant le musée d'Athènes nous attire quand même.

Lorsqu'on ne s'attend pas à voir des merveilles, on est facilement contenté ; c'est ce qui nous arrive probablement, car nous sortons du musée, ravis de notre visite. Nos espérances ont été de beaucoup dépassées.

Une statue de Minerve rappelle singulièrement l'œuvre capitale de Phidias, s'il faut en croire la description de Pausanias. La déesse est représentée debout, coiffée d'un casque orné d'un sphinx, légèrement appuyée sur son bouclier, cadeau de Thésée. Elle tient une Victoire ailée dans sa main droite.

Cette Minerve, suivant la tradition, fut exécutée dans l'atelier de Phidias par un de ses élèves, tandis que le maître sculptait sa fameuse statue chrysléphantine.

Il faut étudier cette œuvre dans tous ses détails, car elle représente l'idéal de la beauté féminine chez les Grecs.

C'est le type sévère et majestueux, impassible et conscient de sa puissance. Le nez descend en ligne droite avec le front, ce qui donne une grande profondeur à l'œil. La bouche est admirablement arquée, quoique sans finesse. Enfin l'ovale des joues et du menton complète le plus harmonieux ensemble. Telle nous est apparue cette figure admirable, belle entre toutes.

L'artiste a dans cette statue fixé d'une manière définitive les traits de Minerve-Pallas, personnification de la sagesse divine, de la force triomphant sans ressentiment d'un adversaire redoutable.

Dans une salle voisine, et faisant pendant à cette grande œuvre, un Mercure attire l'attention. C'est une réplique à l'Hermès d'Olympie, sculpté par Praxitèle, le digne successeur de Phidias.

Jamais la beauté humaine, la distinction unie à la vérité, l'élégance du maintien à la perfection des traits, n'ont été rendus avec autant de grâce et d'harmonie.

Ce messager des dieux révèle le type idéal de l'homme, au même point que Minerve celui de la femme. Et cela n'est que la copie,

car l'œuvre originale se trouve à Olympie, en Elide, dans le nord du Péloponèse. Il faudrait cinq jours de voyage pour l'aller voir.

Nous y renonçons, en maugréant contre ces Olympiens, qui gardent enfoui dans leurs pays le marbre le plus précieux du monde, le seul dont l'authenticité soit absolument indiscutable.

Dans le jardin du musée on voit plusieurs sarcophages dont les faces sculptées représentent des enfants jouant entre eux, ou portant des fleurs et des fruits.

Ce peuple concevait la mort comme un sommeil réparateur et prolongé, toujours sans souffrance; c'est pourquoi il la personnifiait sous les traits d'un génie, celui du Repos, jeune homme aux formes sveltes et gracieuses.

Cette idée poétique fait contraste avec nous, qui représentons la mort par un squelette hideux, enveloppé d'un suaire, armé d'une faux et d'un sablier.

Les Grecs ont emporté avec eux la véritable notion du beau, le secret du gracieux et de l'aimable.

Après avoir vécu de souvenirs, il est pénible de redescendre dans la terre à terre de la vie de chaque jour; et la chose est plus douloureuse encore lorsque la comparaison entre le passé et le présent est tout à l'avantage du premier.

Telles sont nos impressions en visitant la partie moderne d'Athènes. Tout nous y désenchanté: les habitants, les monuments, l'aspect général de la ville. Quelle triste parodie de l'antiquité! Pour de fervents admirateurs du passé de ce pays, qui croient à la religion du souvenir et des grandes traditions, quelle douche d'eau froide!

Notre hôtel est situé sur la rue Hermès, la principale artère de la ville. On y déjeune avec du miel de l'Hymette; le garçon qui nous le sert a pour nom Ganimède; l'échanson de Jupiter nous verse du saintorin comme aux dieux; enfin un nommé Lycurgue se fait notre cicerone.

Un moment, nous nous avisons de demander à ce dernier si son patron était l'orateur d'Athènes ou le législateur de Sparte.

— C'est un grand homme de l'endroit, nous répondit-il.

Telles sont les notions du peuple sur l'histoire du pays.

Le lendemain, nous soumettons l'érudition de notre Lycurgue moderne à une nouvelle épreuve. Nous avons une course à faire dans la campagne, et nous nous adressâmes à lui pour qu'il nous

retint les services du nommé Phaéton, dont la réputation était très répandue non seulement dans le pays, mais à l'étranger. — Phaéton, nous dit-il... oui, Phaéton... attendez ! Ma foi, je suis guide à Athènes depuis vingt ans, et je ne le connais pas.... Il doit être mort.

L'Athénien d'aujourd'hui n'a absolument rien de celui du siècle de Périclès. Après les conquêtes d'Alexandre, presque tous les habitants du pays furent transportés en Asie, à Alexandrie, dans la grande Grèce. Des Macédoniens les remplacèrent.

Rome vint à son tour expulser les derniers survivants.

Les Turcs, plusieurs siècles après, suivirent ces deux exemples, et peuplèrent la péninsule d'Albanais.

Le Grec moderne est donc un mélange d'Albanais et de Macédoniens, sans une goutte de sang hellène.

C'est ce qui explique le type actuel ; l'air farouche, le regard en dessous, le corps long et maigre, les jambes élastiques et bien faites pour la course dans les montagnes inaccessibles.

On le rencontre encore quelquefois portant le costume national : la tête couverte du fez à gland noir retombant sur l'épaule, le corps serré dans un gilet brodé, et la fustanelle, espèce de robe très courte, toute plissée comme celle des danseuses dans les corps de ballet, laissant voir la jambe nue. La chaussure consiste en longs souliers à pointe recourbée, dont l'extrémité est ornée d'une touffe de laine noire.

C'est la seule chose pittoresque dans l'Athènes moderne, et qui ait une véritable couleur locale.

La ville par elle-même n'a aucun cachet ; ses hôtels "à l'instar de Paris" sont sans intérêt pour nous, qui sommes à la recherche de grandes choses de l'art et de l'histoire.

Le palais royal, l'université, la cathédrale sont des constructions nouvelles, sans caractère, sans beauté. A peine méritent-ils un regard en passant.

En Grèce, plus que partout ailleurs, on sent que les dieux sont partis.

CHS DE MARTIGNY.

(A suivre.)

L'ASILE GALIGNANI

C'est l'œuvre philanthropique de deux frères imprimeurs qui, à Paris, ont consacré une grande fortune à la fondation d'un asile pour les hommes de lettres qui sont retirés de la lutte et qui achèvent de descendre le second versant de la vie.

L'idée est ingénieuse et opportune. Dieu veuille que des esprits éclairés songent à établir, en ce pays, une succursale de l'institution Galignani !

Ce serait un puissant secours donné aux lettres ; cet abri sûr que promettrait l'avenir à tous les postulants de la plume leur inspirerait peut-être le suprême courage de braver les conséquences qu'entraîne avec elle, en ce climat défavorable, la carrière littéraire.

Décidément il faut tâcher de tourner vers ce but excellent la douce manie qu'ont parfois certains capitalistes de doter quelqu'un ou quelque chose.

Jusqu'à présent on a ménagé des refuges à toutes les formes de la misère humaine.

La vieillesse et l'enfance malheureuses trouvent toujours des mains empressées d'offrir un soutien à leurs pas chancelants. Les indigents, les souffreteux, les criminels mêmes sont l'objet de toutes les sollicitudes de la société, et ne manquent pas d'hospices pour mettre à couvert et garder chaud leur dénuement, leurs infirmités ou leur repentir. Seul, de tous les vaincus de la vie, l'homme de lettres n'a jamais eu, que je sache, ses Invalides pour y dorloter ses vieux jours et ruminer en paix la douceur ou l'amertume de ses souvenirs.

Il appartenait à deux artisans, qu'un contact journalier avec les écrivains a dû éclairer sur certaines misères de leur existence fiévreuse, à deux témoins familiers des grandes déceptions qui attendent trop souvent les pauvres auteurs à l'issue de la chasse au succès, si ingrate, si chanceuse, si arbitraire, d'assurer à ces derniers une retraite calme pour s'y reposer de leurs luttres douloureuses.

L'asile Galignani n'appelle pas cependant, dans ses murs hospitaliers, seulement les écrivains sans fortune. Il ne sera pas exclu-

sivement le paradis des ratés, la terre promise des plumeitifs déçavés. Aux célébrités qui voudraient y venir chercher, en même temps que le repos, des relations, des amitiés dont les éventualités du sort peuvent avoir privé leur vieillesse, il offre des appartements luxueux.

Les bourses bien remplies ont toute liberté de renchérir sur la somme de bien-être déjà suffisante, que donne l'institution. Et — clause touchante — il est loisible à chacun de garder auprès de lui sa compagne, la fidèle associée des jours militants, qui dans le *far niente* de cette aimable retraite peut continuer son rôle de bon génie.

Les intelligents fondateurs n'ont pas voulu que leur maison ressemblât aux vulgaires hospices, où, pour l'amour d'un certain ordre matériel, on sépare ce que Dieu a uni ; deux pauvres ruines parfois ne se soutenant encore que par l'effort concerté de leur commune faiblesse, deux roseaux enlacés qu'on brise en essayant de les désunir.

La première condition du bonheur, du confort absolu — ils l'ont compris — était de laisser au vieillard l'amie indispensable, précieuse comme un ancien livre à souvenirs qu'on aime à feuilleter. Le témoin du passé s'entendant si bien, tout en tisonnant le feu, les pieds sur des chenets, à remuer aussi les cendres des réminiscences glorieuses.

Que servirait un refuge aux Delobelle de la littérature, s'il était défendu à la confidente, sympathique et convaincue de leurs malheurs, de les suivre dans ce port des sifflés, pour y remplir jusqu'au bout son office de victime inconsciente ?

Tout la première, cette héroïque compagne crierait à l'injustice, si on ne lui permettait pas d'exercer encore son humble dévouement envers le *maître* persécuté. Elle souffrirait à en mourir de ne pouvoir plus l'entourer des douceurs de son active sollicitude, d'être désormais empêchée de faire, à sa vanité ulcérée, une cuirasse de son amour consolant, de sa foi naïve, et, pauvre colombe, de ne plus s'arracher les plumes pour confectionner un lit moelleux à l'égoïste infortuné qui s'y prélassait sans s'attendrir sur d'autres souffrances que les siennes. Car, autant que l'air qu'il respire, elle est nécessaire au pauvre diable frappé d'impuissance, mais croyant toujours hanté par l'inspiration, parce qu'il sent en lui une fièvre intérieure, une sensibilité vibrante qui ne sont cependant

que le trouble initial, le premier tressaillement de la conception, êtres incomplets dont l'âme est comme les harpes éoliennes qui gémissent au moindre souffle mais ne savent produire que des sons incohérents.

La singulière compagnie que formera le rapprochement de personnalités illustres avec les petits rentiers de la chronique ! Les amusants contrastes à y relever, les précieuses études à faire pour l'observateur !

Que ne donnera-t-on pas à l'avenir pour assister aux longues flâneries au soleil des gloires retirées.

A la faveur de la détente intellectuelle, du regain d'ingénuité qu'amène le grand âge, chacun livrera, j'imagine, les petits secrets de son inconsciente vanité, laissera percer son sentiment dévoilé sur son talent spécial, et, infailliblement cet arrêt, ce jugement personnel diffèrera de celui qu'en auront porté ses contemporains.

Aussi bien, comme l'amour propre ne saurait démentir les lois de son immuable tradition, il devra se produire maints petits chocs dans les rencontres journalières de ces renommées en retraite et de ces personnages diversement illustres.

Je me figure, dans une des allées ombreuses du jardin attenant à l'asile Galignani, trois pensionnaires assis sur un banc, rêvant dans la pose sereine et apaisée du voyageur arrivé au but, et souriant vaguement à des images lointaines que leurs regards perdus semblent contempler encore. L'un d'eux, un peu sourd et très célèbre, cédant au charme de certain souvenir, se laissera aller à l'expansion et commencera de raconter à ses compagnons :

— C'était lors de la publication de mon fameux *Brindamour* !...

— Son fameux ! grognera le voisin agacé par des rhumatismes. Il ne se donne pas de croc-en-jambe !

— Plait-il ? fera le premier.

— Laissez donc, ajoutera le troisième — un auteur dramatique peut-être, aux yeux encore malins — en tapotant sa tabatière. Chacun a sa manie. S'il aime à priser de l'encens cet homme !...

J'estime qu'il y aura des cercles, des coteries. La section scientifique restera digne, protectrice, dogmatisante.

La critique s'humanisera certainement, comme un soldat qui a déposé les armes, mais cela avec une certaine réserve tendant à indiquer que l'on ne transige pas, malgré tout, que l'on maintient ses jugements.

Le roman et le théâtre se soutiendront, affecteront des airs revendicateurs vis-à-vis de la science.

Il y aura l'allée des académiciens où trébucheront les immortels, et où l'on entendra radoter dans le plus exquis français ; celle des psychologues, où l'on se promènera son carnet à la main, notant les façons, les travers de ses voisins, documentant irrémédiablement, machinalement, par habitude. Et celle des naturalistes auprès de qui les gens de l'Institut passeront en pressant leur marche incertaine.

Mais je prévois qu'il sera une heure où toutes les factions divergentes se rallieront, se fondront en une même grande et sympathique famille.

Ce sera le moment où, le soleil éclairant de ses rayons obliques la retraite lente et fatiguée des vétérans illustres, tous, portant péniblement le poids d'un jour de plus, rentreront au bercail.

Dans cette minute d'attendrissement, les invalides fameux, ayant plus vif, dans la tristesse de ce déclin du jour, le sentiment, le vague effroi de leur fin prochaine, se demanderont mutuellement un appui, une consolation, au milieu de la mélancolie des choses et du deuil que les ombres grandissantes jetteront dans leur esprit faible et désarmé.

Alors autour de la table qui les verra réunis et que couronneront leurs chefs tremblants, la conversation se fera indulgente et harmonieuse, animée par des éclairs de verve réveillée. On racontera les histoires du " bon temps. " On grisera sa vieillesse de vins rutilants et de souvenirs capiteux.

Puis, au dessert, dans la tiédeur de la pièce, après l'excitation de cette petite orgie, plus d'un septuagénaire s'endormira dans son fauteuil d'un doux sommeil d'enfant.

Et c'est ainsi que viendra les prendre le dernier somme, dans la consolante intimité de cette grande famille littéraire, si ingénieusement groupée par les soins des excellents frères Galignani.

MME RAOUL DANDURAND.

STANCES

A M. et à Mme F.-X. Lemieux, à l'occasion de la naissance de leur fille

JULIETTE

Quatorzième enfant de la famille.

A MONSIEUR

Quatorze: mon ami, voyons un peu, c'est trop:
Ta puissance alarmée
N'a-t-elle pas songé si tu pourras bientôt
Commander cette armée ?

Et puis, comment, pour tant de palais délicats,
Faire aller la marmite ?
Fût-on le plus retors de tous les avocats,
C'est passer la limite :

Et pour le député qu'on exploite *le mieux*,
Mais c'est épouvantable !...
Et tu m'as répondu : — Comment faire, mon vieux ?
Ils étaient treize à table !

A MADAME

Madame, au Dieu d'amour qui féconde le nid,
Le doux nid des mésanges,
Il a plu de peupler votre foyer béni
De bien des petits anges.

Treize : rangés autour d'une table, c'était
Déjà tout un poème ;
Mais vous avez voulu, croyant qu'on en doutait,
Y joindre un quatorzième.

Pourquoi donc, a-t-on dit, à ce groupe coquet
Ajouter quelque chose ?
C'est que vous désiriez couronner le bouquet
Par un bouton de rose.

LOUIS FRÉCHETTE.

LE PAYS DES GRANDS LACS

AU XVII^e SIÈCLE

QUATRIÈME ARTICLE

(Suite)

C'étaient donc des Hurons du Petun et des Outaouais qui avaient pris refuge à l'île Huronne, et quand ils descendirent ainsi, en 1654, sur le Saint-Laurent, cherchant à renouer des relations avec leurs anciens amis les Français, ils avaient été précédés tout récemment par les deux petites bandes de sauvages dont nous avons mentionné les courses dans cette même direction. Les Outaouais, pour la première fois, figuraient en nombre dans les partis de traite qui venaient jusqu'à nos établissements, et comme la rivière dite des Algonquins se voyait depuis peu abandonnée par les tribus de cette race, qui avaient habité ses bords durant le dernier demi-siècle au moins, la coutume fut bientôt prise de la nommer rivière des Outaouas, nom qu'elle a conservé, sans avoir jamais été la patrie des Outaouas. C'est par ce cours d'eau important que se continua le commerce de l'Ouest. A partir de 1554, on disait " la traite des Outaouas ; l'arrivée des Outaouas ; le pays des Outaouas ", pour désigner tout ce qui appartenait à l'Ouest ou qui en venait¹.

La Potherie, sans indiquer de date, parle du voyage des Hurons et des Outaouais de l'île Huronne, en 1654. " Ils descendirent, dit-il, en flotte chez les Français, sans se mettre en peine de tous les obstacles et de tous les dangers qu'ils pouvaient courir. Ils y furent reçus avec agrément. On les régala, ils y goûtèrent du pain avec délices, des pruneaux et autres choses qu'ils trouvaient meilleures que leurs mets ordinaires, et après avoir commercé leurs pelleteries, ils s'en retournèrent chez eux, ravis d'y trouver leurs familles fort paisibles². "

1 — Partout aussi où vous rencontrez les expressions : Cheveux-Relevés, ou gens-du Saut, ou Sauteux, vous devez comprendre les Outaouas de l'île Manitoualin ou ceux du saut Ste-Marie.

2 — *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, II, p. 53.

La *Relation* de cette année consigne les renseignements obtenus de ces sauvages, et qui sans être des nouveautés, ont pourtant leur place dans cette page : " Un autre dit que, dans des îles du lac des Gens de Mer, que quelques-uns appellent mal à propos les Puants, il y a quantité de peuples dont la langue a grand rapport avec l'algonquin ; qu'il n'y a que neuf jours de chemin depuis ce grand lac jusqu'à la mer qui sépare l'Amérique de la Chine, et que, s'il se trouvait une personne qui voulût envoyer trente Français en ce pays-là, non seulement on gagnerait beaucoup d'âmes à Dieu, mais on retirerait encore un profit qui surpasserait les dépenses qu'on ferait pour l'entretien des Français qu'on y enverrait, pour ce que les meilleures pelleteries viennent plus abondamment de ces quartiers-là. Le temps nous découvrirait ce que nous ne savons encore que par le rapport de quelques sauvages, qui nous assurent avoir vu de leurs yeux ce qu'ils expriment de leur bouche ¹."

Le 6 août 1654, jour du départ des sauvages de l'Ouest, deux voyageurs français, dont les noms ne sont pas fournis, partirent avec eux pour hiverner dans ces lointaines régions. L'on a cru reconnaître ici Radisson et Chouart, mais Radisson n'en parle aucunement et semble dire au contraire qu'il ne s'éloigna pas des Trois-Rivières en 1654. Quant à Chouart, son beau-frère, il paraît avoir été absent de cette ville depuis mars 1654 jusqu'en avril 1655, sinon plus longtemps ². A-t-il fait alors le voyage de la baie des Puants, et sans être accompagné de Radisson ? C'est possible, mais nous croyons plutôt qu'il se rendit au nord et connut la baie d'Hudson. Quoi qu'il en soit, les deux Français mentionnés dans les chroniques du temps doivent être les premiers qui, après Nicolet, ont parcouru le côté nord du lac Michigan.

Selon la notice que Mgr C. Tanguay consacre au P. Hugues Pinet dans le *Répertoire du Clergé*, on serait porté à fixer en 1654 le départ de ce missionnaire pour les Illinois. Rien n'indique qu'il y eût un prêtre dans l'expédition de cette année. C'est tout ce que nous pouvons en dire.

Les Outaouais et les Hurons étant retournés dans leurs familles, à l'île Huronne, après leur voyage aux Trois-Rivières, ne restèrent

1 — *Relation*, 1654, p. 30.

2 — Voir notre étude dans l'*Opinion Publique* du 12 août 1875.

pas longtemps tranquilles : " Quelques temps après, un de leurs canots donna avis d'une armée d'Iroquois qui était fort proche. L'alarme se répandit bien vite dans tous les lieux circonvoisins. Toutes ces nations se réfugièrent chez les Pouteouatomis, qui étaient à une journée plus loin. Ils n'eurent pas de peine à faire un grand fort...¹" A son tour, Perrot explique le même fait :

" Les Iroquois détachèrent huit cents hommes pour y aller (chez les Outaouas), mais ces nations, persuadées qu'ils seraient informés du lieu de leur établissement, et qu'ils ne manqueraient pas de faire une seconde entreprise, se précautionnèrent en envoyant un parti de leurs gens à la découverte, jusqu'à l'ancien pays d'où les Hurons avoient été chassés. Ils aperçurent le gros parti qui devait venir chez eux, et se pressèrent d'en apporter la nouvelle à leurs gens, en l'île Huronne, qui la quittèrent au plutôt pour se rendre au Michigan, où ils construisirent un fort, dans la résolution d'y attendre leurs ennemis².

De l'île Huronne il y avait, disent nos textes, sept ou huit lieues de route pour se rendre chez les Pouteouatomis, lesquels demeuraient, selon les probabilités, sur l'île située dans la baie Verte, et qui porte encore leur nom. Néanmoins on sait qu'ils changeaient souvent de place. Le R. P. Tailhan fait à ce sujet les observations suivantes : " Les Pouteouatomis accueillirent les fugitifs avec d'autant plus de faveur qu'ils appartenaient à la même race, parlaient la même langue, et étaient animés de la même haine contre les Iroquois, qui les avaient eux aussi chassés anciennement de leur pays natal, c'est-à-dire de l'immense péninsule qui forme aujourd'hui la section orientale du Michigan (*Relations* de 1667, p. 18 ; 1671, pp. 25 et 42). Cette première migration³ des Pouteouatomis dut s'accomplir vers 1636 au plus tard, car dès 1637 ou 1638, nous les trouvons établis dans le voisinage des Puants, et par conséquent près de la baie⁴ à laquelle ceux-ci donnaient leur nom (*Relation* de 1640, p. 35). Dans le

1 — La Potherie, II, p. 53.

2 — *Mémoire* de Nicolas Perrot, p. 81.

3 — Les Pouteouatomis avoient pu quitter le fond de la baie Verte avant 1636 ou vers cette date, mais ce n'est pas prouvé. En tous cas, à cette époque, les Iroquois n'avoient pas pénétré dans ces régions. Les *Relations* de 1667 et 1671 ci-dessus invoquées, nous paraissent faire allusion aux mouvements des Pouteouatomis entre les années 1660 et 1664.

4 — Sur la baie Verte, voyez le présent travail, pp. 75, 94 5, 216-4, 242, 302-6, 401.

cours des années suivantes, ils se répandirent le long des rivages de cette même baie, dont, en 1671, ils occupaient le fond (*Relation de 1671*, pp. 25 et 42), tout en ayant repris possession de l'île Huronne¹.

La Potherie (II, p. 53) raconte le voyage de la flottille des Outaouais aux Trois-Rivières. Ceci est en 1654, quoiqu'il ne donne pas de date. Il continue en disant que les Outaouas, quelques temps après leur retour chez eux, apprirent qu'une armée iroquoise approchait pour les attaquer, et qu'alors ils quittèrent l'île Huronne pour se réfugier chez les Pouteouatomis². Perrot (81) se sert du terme "l'année suivante", quand il commence à parler de l'approche de l'armée iroquoise; mais, comme il a l'air de faire découler deux ou trois ans après la dernière date qu'il fournit, savoir 1651, nous pensons qu'il voulait dire: "en 1654," date correcte, selon nous.

"Les ennemis ne purent rien entreprendre pendant les deux premières années. Ils firent encore quelques efforts pour réussir, et mirent en campagne une espèce de petite armée, afin de détruire les villages de ce nouvel établissement, qui avait déjà beaucoup travaillé à défricher les terres. Ils eurent cependant assez de temps pour recueillir leur grain, avant l'arrivée de l'ennemi, car ils avaient toujours soin de tenir du monde à la découverte pour n'être pas surpris, qui les découvrirent véritablement³." Puisque les Iroquois ne purent rien entreprendre les deux premières années, c'est en 1656 qu'ils approchèrent du fort des Pouteouatomis où s'étaient réfugiés les Hurons. Après avoir parlé de l'abandon de l'île Huronne, La Potherie continue, mais sans indiquer aucune date: "Toutes ces nations se réfugièrent chez les Pouteouatomis qui étaient à une journée plus loin. Ils n'eurent pas de peine à faire un grand fort où elles se trouvèrent à l'abri des Iroquois, en cas qu'ils voulussent y faire quelque entreprise. Ceux-ci, qui avaient trouvé l'île Huronne abandonnée, poussèrent jusqu'aux Pouteouatomis, non pas comme des conquérants, mais comme des suppliants qui imploraient leur secours. En effet, la famine devint universelle parmi les Iroquois⁴...."

1 — *Mémoire* de Nicolas Perrot, p. 215.

2 — Cela veut dire sur la terre ferme, côté ouest de la baie Verte.

3 — *Mémoire* de Nicolas Perrot, p. 81.

4 — La Potherie, II pp. 53-4.

Les Iroquois, ajoute-t-il, " se flattaient qu'ils viendraient tôt ou tard à bout des Poutcouatomis, comme ils avaient fait des Hurons, après une paix semblable à celle qu'ils avaient faite avec eux trois ans auparavant. " Ceci doit être une allusion à l'asservissement du peuple de langue huronne qui s'était retiré vers le Détroit ¹ en 1649-50, et dont nous avons parlé plus haut.

" Les Iroquois arrivèrent donc un matin devant le fort qui leur parut imprenable. Dans cette armée, il y avait plusieurs Hurons issus de ceux qu'on voulait attaquer, et dont les mères avaient évité la défaite qui arriva lorsque les Iroquois furent dans leur ancien pays. L'ennemi manquait déjà de vivres, parce que, dans la route qu'ils avaient tenu jusqu'alors, il ne s'était rencontré que très peu de bêtes. On parlementa et l'on proposa de traiter d'une paix ensemble, savoir : que les Hurons qu'ils avaient dans leur armée seraient rendus ; ce qui fut écouté et accordé. Pour conclure les propositions, on convint que six chefs entreraient dans le fort des Hurons, et qu'en échange ils en livreraient six de leur côté en otages. C'est ainsi que la paix fut faite et arrêtée entre eux.... Les Outaouas firent savoir à l'armée des Iroquois, avant leur départ, qu'ils étaient dans le sentiment de leur faire présent à chacun d'un pain de blé d'Inde. Ils composèrent un poison pour y mettre. Quand ces pains furent cuits, ils les leur envoyèrent, mais une femme huronne, qui avait son mari parmi les Iroquois, savait le secret et en avertit son fils... Son fils en donna avis aux Iroquois, qui en jetèrent à leurs chiens, dont ils moururent. Il n'en fallut pas davantage pour les assurer de la vérité de cette conspiration, et se résoudre à partir sans vivres. Ils résolurent de se partager en deux partis, dont l'un relâcha de la..... qui fut défait par les Sauteux, Missisakis et les gens de la Loutre (qui veut dire en leur langue Mikikouet, dont il y en eut peu qui échappèrent²). " Ce parti, retournant sur ses pas, entra dans le lac Huron, pour en suivre la côte ouest ou occidentale, car les trois peuples nommés ici demeuraient sur cette côte. La rencontre dut avoir lieu vers la sortie du lac Michigan, où se seraient postés ceux qui guettaient les Iroquois à leur retour, car il est très probable que la présence de ces derniers avait été signalée au loin à la ronde. La Potherie note que le combat eut lieu au bord du

1 -- Sur le Détroit, voyez le présent travail, pp. 74, 95 et 335.

2 - *Mémoires* de Nicolas Perrot, pp. 82 et 218 ; la Potherie, p. 55.

lac Huron. Il est probable que Perrot avait écrit "Nikikouets" car c'est le nom des sauvages de ces endroits et non pas "Miki-kouets." A la page 396 du présent travail, nous en avons dit un mot.

" Les gens de la Loure sont sur le lac Huron dans des rochers. Ils sont à couvert par un labyrinthe de petites îles et de péninsules. Ils vivent de blé d'Inde, de chasse et de pêche. Ils sont simples et peu courageux. Ils ont beaucoup de rapport avec les gens du Nord. Les Missisakis sont un peu plus loin sur le même lac, dans une rivière dont ils tirent le nom, car *missi* veut dire en leur langue toute sorte, et *sakis* sortie de rivières, de manière que *missisakis* veut dire la sortie de toutes sortes de rivières. Et comme cette rivière se dégorge dans ce lac par différents endroits, cette nation en prend le nom.... Ils sont fiers, orgueilleux et fort méprisants; en un mot c'est la moins sociable de toutes nations. Les Sauteurs, qui sont au delà des Missisakis tirent leur nom d'un saut qui fait le dégorgeement du lac Supérieur au lac Huron par un grand rapide dont les bouillons sont extrêmement violents ¹. " Le chef des Amikoués, ou nation du Castor, paraît avoir commandé en cette circonstance les Sauteurs, les Missisakis et les Nikikouets, puisque le P. Louis André écrivant, en 1671, de l'île Ouiebitchouan, située au nord de l'île Manitoulin, dit: " Le capitaine de la nation du Castor est mort depuis trois ans.... Il s'était signalé contre les Iroquois en diverses rencontres; surtout lorsque ses (ces) ennemis étant venus jusques ici, au nombre de six-vingts, ils furent si bien repoussés par ce capitaine, qu'il ne s'en échappa de ses mains qu'un seul pour porter la nouvelle de leur défaite ¹. " La date de la bataille n'est pas donnée dans ce texte. Observons aussi que l'expression " jusqu'ici " ne saurait absolument se rapporter à l'événement de 1656, puisqu'il eut lieu beaucoup plus au sud-ouest, mais peut-être aussi veut-elle dire " jusque dans ces parages du nord. " Ni Perrot ni La Potherie, nos deux seules sources là-dessus, ne parlent des Amikoués en cette circonstance. Peut-être y eut-il la même année ou l'année précédente un autre combat, car nous lisons dans la *Relation* de 1656, p. 10: " L'après-midi parurent soixante guerriers oneoutchoueronous qui s'en allaient au delà du

1 — *Relation*, 1671, p. 32.

saut contre les peuples qu'on appelle les Nez-Perçés." Ceci eut lieu le 30 octobre 1653, alors que les pères jésuites se rendaient à Onnontagués, où ils arrivèrent quelques jours après. C'est donc vers Oswego qu'ils rencontrèrent ces soixante guerriers de la nation des Onneyouts qui allaient en guerre contre les gens du Castor ou Amikoués¹, appelés aussi Nez-Perçés. La même relation, page 14, dit que les pères jésuites, en traitant de la paix vers ce temps-là, insistèrent pour que les Iroquois ne fissent plus la guerre aux Nez-Perçés.

Le gros parti des Iroquois, resté devant le fort des Pouteouatomis, sortit à son tour de la baie Verte et se dirigea au sud en suivant la rive ouest du lac Michigan, pour atteindre les lieux où est située la ville de Chicago aujourd'hui. " Il se trouva en peu de temps parmi les buffles... Quand ils eurent abondamment des vivres, ils avancèrent toujours, jusqu'à ce qu'ils tombèrent sur une petite brigade² d'Illinoëts dont ils défirent les femmes et les enfants, car les hommes s'enfuirent vers leurs gens qui n'étaient pas bien éloignés de là. Ils s'assemblèrent d'abord et coururent après les Iroquois qui ne s'en méfiaient pas; après les avoir joints la nuit, ils donnèrent dessus et en tuèrent plusieurs. D'autres villages Illinoëts, qui chassaient aux environs, de distance en distance, ayant eu avis de ce qui se venait de passer, accoururent et trouvèrent leurs gens qui venaient de faire coup sur les Iroquois. Ils se joignirent ensemble, s'encouragèrent, et s'étant hâtés, attrapèrent l'ennemi, lui donnèrent combat et le défirent entièrement, car il n'y en eut très peu qui se rendirent à leurs villages. C'est la première connaissance que l'Illinoëts³ a eu de l'Iroquois et qui leur a été fatale, mais dont ils se sont bien vengés⁴."

1 — Sur les Amikoués, voyez le présent travail, pp. 83, 219, 224, 388, 393 et 396.

2 — La Potherie II, 55 met "village".

3 — Sur les Illinois voyez le présent travail, pp. 81, 94, 220-22 et 383.

4 — *Mémoire* de Nicolas Perrot, pp. 82 et 218. Voir La Potherie, II, p. 55.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

LE PRINTEMPS.

A une jeune fille.

Voici le printemps, la saison des roses ;
Plus de rameaux nus, de gazons jaunis ;
Plus de froids matins ni de soirs moroses ;
Voici le printemps et ses jours bénis !

Voici le printemps : aux fleurs demi closes ;
La brise qui vient des bois rajeunis
Murmure tout bas de divines choses :
Voici le printemps, la saison des nids !

Enfant, tout cela chez vous se révèle ;
Chez vous, rayonnant de fraîcheur nouvelle,
La coupe de joie offre sa liqueur.

Pour vous, nul besoin que le temps renaisse :
Vous avez la vierge et sainte jeunesse...
C'est votre printemps, la saison du cœur !

SYLVAIN FORÉT.

L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU

Le *Canada-Français* est en deuil. Il a perdu à la fois l'un de ses amis les plus dévoués et l'un de ses plus éminents collaborateurs.

Mais la mort de celui que nous pleurons n'est pas une perte pour nous seuls ; c'est un deuil national, et d'autant plus universel que l'illustre défunt n'avait pas d'ennemis.

Le temps n'est pas encore venu d'écrire une biographie complète de l'honorable M. Chauveau, et de prononcer un jugement définitif sur sa longue et glorieuse carrière ; mais nous ne devons pas laisser la tombe se fermer sur lui sans y mêler quelques fleurs à nos regrets, et sans dire à nos lecteurs toute l'admiration que nous gardons à sa mémoire.

Il y a eu plusieurs hommes en M. Chauveau ; et quand la postérité le citera à son tribunal, elle aura à juger le poète, l'orateur, l'écrivain, l'homme politique, le citoyen et le chrétien. Peut-être découvrira-t-elle alors, sous ces différents titres, certains côtés faibles qui donneront prise à la critique, certaines fautes qu'elle voudra blâmer, — *humanum est errare* ; — mais aujourd'hui nous ne voulons que saluer, dans l'homme qui vient de disparaître, l'une de nos gloires nationales les plus complètes et les plus pures.

Dans sa vie privée, comme dans sa vie publique, l'honorable M. Chauveau a été un citoyen intègre, un homme d'honneur et un chrétien convaincu. Il avait l'esprit large, mais éclairé. Il savait allier la liberté des opinions à de fortes croyances, et dans toutes les positions il a su témoigner sa foi par la pratique de ses devoirs religieux.

Il avait su cultiver et développer les dons intellectuels que la Providence lui avait départis, et, dans les fonctions élevées et difficiles qu'il eut à remplir pendant sa vie politique, il ne fut jamais au-dessous de sa tâche. Partout, et dans toutes les circonstances, il fit honneur au nom canadien.

Il aimait son pays, sa religion et les lettres. Toute sa vie, il est resté fidèle à ce triple amour.

Il avait pour Québec, sa ville natale, une prédilection marquée, et la vieille cité le payait de retour. Aussi y revenait-il toujours avec bonheur.

Tous les ans, à l'époque de la semaine sainte, nous avions le plaisir de le voir reparaitre dans nos murs, et assister régulièrement aux offices dans notre vieille basilique qu'il affectionnait beaucoup.

Cette année encore, il était revenu dans son cher vieux Québec, mais c'était pour y mourir.

Nous ne le vîmes plus reparaitre à son banc pendant les offices de la grande semaine, et, le vendredi saint, à l'heure où l'Eglise chantait la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il agonisait douloureusement. Quel grand jour pour mourir que celui qui vit expirer un Dieu !

Quand la vénérable cathédrale lui a rouvert ses portes, c'était pour le bénir une dernière fois, dans la pompe lugubre de la mort, au son lamentable des cloches qui invitaient ses nombreux amis à prier pour le repos de son âme.

Mais la mort n'était pas une inconnue pour lui. Trop souvent, hélas ! elle avait visité sa maison, et il connaissait son cortège de regrets et de larmes.

Dès sa jeunesse, le lugubre appareil des funérailles semble avoir produit sur sa vive imagination une impression profonde.

Dans son premier ouvrage — un roman — il décrivait en termes émus ces funèbres cérémonies qui retentissent si tristement dans l'âme des parents et amis, et il reproduisait quelques-unes des prières que l'Eglise récite, en confiant ses enfants à la tombe.

Ces impressions touchantes de sa jeunesse ne purent s'effacer de son cœur ; car elles furent ravivées douloureusement par des deuils fréquents et cruels.

Aussi, ce triste sujet de la mort semblait-il l'absorber, et l'on n'a pas oublié le remarquable travail publié par lui dans le *Canada-Français* sous ce titre : *les Dernières Prières*.

Après y avoir commenté les chants et les psalmodies de l'Eglise aux funérailles, après avoir décrit la scène de l'enterrement et les dernières aspersion sur le corps déposé dans la fosse, il ajoutait :

“ Tout est fini ! Tout est fini pour ceux qui savent vite oublier ;

et qu'ils sont nombreux de nos jours, même parmi les intimes, même parmi les parents! Mais tout n'est pas fini pour les âmes pieuses qui sont les véritables âmes d'élite. Longtemps, longtemps les prières monteront vers le ciel, et du ciel ou du séjour d'épreuve, descendront les secours mystérieux, les avis dont on ne se rend pas compte; c'est la chaîne qui unit les trois Eglises, c'est la communion des saints, c'est le sens mystique de la vision de Jacob: des anges qui montent et descendent portant des prières, rapportant des secours."

Ces belles paroles me revenaient à l'esprit au jour des funérailles de notre ami, et, lorsque le *Dies iræ* retentit sous les arcades de la basilique, nous nous disions: "Oui, sans doute, il y a communion entre les Eglises militante, souffrante et triomphante; sans doute, les ondes sonores de nos chants lugubres vont se prolongeant et se répercutant de l'une à l'autre pour y recueillir de mystérieux échos; sans doute, au séjour d'épreuve où il est détenu peut-être, sa voix se joint en ce moment aux nôtres, et pousse vers l'Eglise triomphante ces cris de miséricorde qu'il a traduits en vers:

" Roi terrible en ta majesté,
Sauvant tes élus par bonté,
Sauve-moi dans ta charité.

Mon doux Jésus, de ton amour
Ressouviens-toi, pour qu'en ce jour
Je ne sois perdu sans retour.

Tu me cherchais par tout chemin ;
Tu prodiguas ton sang divin :
Ton grand labeur serait-il vain ?

Avant l'heure de tes vengeances,
O juste juge à tes créances
Fais que j'oppose tes souffrances.

Où je gémiss dans ma douleur,
Je suis coupable, et la rougeur
Couvre mon front : pardon, Seigneur!

II

M. Chauveau était né à Québec, en 1820, et il allait atteindre soixante-dix ans, le 30 mai prochain.

Chose singulière, il redoutait cette année qui devait le faire septuagénaire, et dans une lettre qu'il adressait à son ami intime, M. Lesage, en date du 5 décembre dernier, il lui disait : " Cette diablesse d'année prochaine va me faire septuagénaire ! Il ne faut pourtant pas que je lui fasse une trop vilaine grimace ; car elle pourrait bien se revenger... et me faire pis que cela ! " Etrange pressentiment !

Admis au barreau en 1841, M. Chauveau avait été élu député en 1844, et il était devenu ministre en 1851. Mais, deux ans après, il sortait de la politique, et devenait surintendant de l'Instruction publique.

En 1867, il revint à la politique, comme premier ministre de la province de Québec. En 1873, il fut nommé président du sénat ; mais il ne garda ce poste que quelques mois.

L'année suivante, il posa sa candidature dans le comté de Charlevoix contre M. P.-A. Tremblay, et fut battu.

Enfin, après avoir été pendant quelque temps commissaire du havre de Québec, il fut nommé shérif de Montréal, en 1877, et il a exercé cette charge jusqu'à sa mort.

Comme on a pu le voir par les simples dates que nous citons, M. Chauveau n'a jamais persévéré bien longtemps dans la politique. Cette vie agitée n'allait pas à son tempérament ni à son caractère, et c'est toujours un peu malgré lui qu'il y est revenu.

Il répugnait à la bienveillance de son cœur et à sa nature de sensitive d'être constamment en lutte avec des compatriotes qu'il estimait, et auxquels il voulait du bien.

La vie calme du foyer domestique, les épanchements intimes de l'amitié, les luttes pacifiques de la carrière littéraire, les travaux consolants de l'esprit, voilà ce qui lui convenait, et ce qu'il aimait.

C'est le genre d'existence qu'il a mené dans la dernière partie de sa vie.

Sorti pauvre de la politique — car, autrefois, on ne s'enrichissait pas dans cette carrière — il se résigna à vivre modestement

dans une chambre d'hôtel, et à faire des économies pour sa famille.

Hélas ! elle avait été malheureusement décimée, sa famille :

Parmi les dates mémorables de sa vie, s'il en fut nombre de glorieuses, il en fut aussi de bien douloureuses. La mort avait été cruelle pour lui, et il portait plusieurs cercueils sur ses épaules. Trois de ses filles étaient mortes, et l'une d'elles, Mme Glendonwyn, dans des circonstances particulièrement pénibles. Peu après, la fidèle compagne de sa vie, celle qui avait partagé ses succès et ses bonheurs, l'avait abandonné aux deux tiers de la route, pour aller rejoindre ses filles dans un monde meilleur.

Sans doute il sut puiser dans sa foi les forces nécessaires pour se soutenir dans ces terribles épreuves ; mais souvent, dans l'isolement, le souvenir de ces deuils lui revenait et l'accablait.

Cet état de son âme se trahit dans son épître à M. James Prendergast :

“ Puis, quand de vrus malheurs ont ravagé notre âme,
 Quand le funèbre glas ne cesse de sonner,
 Quand nos derniers amis vont nous abandonner,
 Quand notre esprit n'est plus qu'une tremblante flamme,
 Ou se reprend à vivre, et, malgré les soucis,
 Au temps impitoyable on demande un sursis :
 Encore une saison, encore une récolte !
 On voudrait rattraper printemps, jeunesse, amour !
 Contre la vicille loi l'homme en vain se révolte :
 Jeunesse, amour, printemps sont passés pour toujours.”

Hors ces heures d'abattement, M. Chauveau avait conservé dans ses rapports sociaux cette humeur enjouée et cet esprit aimable qui le rendaient populaire.

Il partageait son temps entre ses fonctions de shérif, ses leçons de droit romain à l'université Laval, et ses travaux littéraires. Mais c'étaient les lettres qu'il aimait avant tout, et qu'il ne cessait de cultiver.

III

M. Chauveau était un maître en l'art d'écrire.

Le vers se montrait souvent récalcitrant sous sa plume, et la rime était quelquefois sourde à son appel. Mais la prose lui obéissait avec grâce.

Il n'avait pas l'audace des nouveautés, ni la hardiesse des images, ni les coups d'aile qui étonnent. Mais il avait la délicatesse de forme, l'élégance du style, la pureté du goût, la précision de la phrase, la sobriété des ornements et des figures. Il avait l'esprit souple, le ton coloré, la verve piquante ; et il mêlait agréablement la fantaisie au réel. Sans négliger le fruit pour la fleur, il avait le soin de donner à sa pensée le tour qui plaît et la forme qui convient.

Sa brillante imagination, sa grande sensibilité, sa mémoire bien meublée, son talent de parole flexible et léger en faisaient un conteur charmant. Mais il ne fallait pas l'interrompre, car il n'écouait pas. Sans répondre à vos observations, il suivait sa pensée, et vous n'aviez qu'à le laisser faire ; c'était d'autant plus facile qu'il était généralement fort intéressant.

Il était né malin, spirituel et gai. De fines épigrammes émailaient sa causerie ; mais elles n'allaient jamais jusqu'au sarcasme, car il n'aurait pas voulu blesser gravement même un adversaire.

Souvent il a fait de la critique, et nous croyons qu'il avait pour ce genre littéraire des aptitudes remarquables. Son goût sûr, ses connaissances variées, sa perspicacité à découvrir les ridicules, son esprit mordant et son amour de la justice étaient de précieuses qualités dans des travaux de cette nature.

Aussi plusieurs de ses essais critiques sont-ils, croyons-nous, des modèles du genre. Nous avons surtout souvenance d'un article dirigé contre M. Duvergier de Hauranne, qui fit sensation dans le temps, et qui vengeait admirablement notre pays des critiques plus ou moins malveillantes du touriste français.

Ses articles de polémique sont également remarquables ; et tous se distinguent par leur bienveillance et leur urbanité.

Ces deux qualités se retrouvèrent chez lui dans les débats parlementaires qu'il dut conduire pendant qu'il était chef du cabinet de Québec. Par bonheur, il avait alors en face de lui comme contradicteur un homme également remarquable par sa courtoisie et sa distinction, l'honorable M. Joly. Aussi les débats acrimonieux étaient-ils bannis, et la discussion pleine de dignité.

M. Chauveau aimait sa patrie, comme un fils tendre aime sa mère, et quand il en parlait il ne savait plus se taire. C'est ainsi que s'explique son ouvrage sur notre grand historien Garneau.

C'était une simple introduction à l'*Histoire du Canada*, qu'il avait été chargé de faire par les éditeurs Beauchemin & Valois, et c'est pourquoi la pagination du volume est en chiffre romains. Mais, une fois engagé dans ce travail, il fut entraîné par le charme de l'histoire de son pays, et quand il déposa la plume, la préface à l'œuvre de Garneau avait pris les proportions d'un volume in-octavo de trois cents pages.

M. Chauveau a beaucoup écrit, et nous regrettons qu'il n'ait pas réuni lui-même en volumes ses principaux travaux disséminés dans les journaux et les revues. Nous croyons qu'il se proposait de le faire depuis quelques années; mais la mort est venue trop tôt interrompre l'œuvre commencée. Nous souhaitons qu'elle soit reprise par quelque travailleur patient et consciencieux.

On sait que sa première publication, *Charles Guérin*, remonte à 1852.

C'est un roman de mœurs canadiennes, fort bien fait, à notre avis.

Ce n'est pas un récit mouvementé, compliqué d'intrigues savantes et de situations dramatiques, comme il était de mode d'en écrire en France, à la même époque. Mais c'est un tableau fidèle et bien colorié de la société canadienne, dans lequel le paysagiste et le portraitiste rivalisent.

Il y a là de jolies pastorales, des descriptions vraies et sobres, des créations charmantes, des caractères bien dessinés et analysés, un style peu imagé mais élégant, pur, et un intérêt qui va croissant depuis la première page jusqu'à la dernière.

Son ouvrage sur l'*Instruction Publique au Canada* est à la fois une histoire des développements et des progrès de l'enseignement public à tous les degrés, un résumé général de nos lois d'éducation, et un tableau statistique et comparé de nos institutions scolaires. Il renferme sur ces différents sujets des renseignements complets, et ce travail est fait avec ordre, précision et clarté. Il s'ouvre par un avant-propos des plus spirituels et se termine par un discours sérieux, substantiel et patriotique.

En général, les discours de M. Chauveau n'ont pas la forme oratoire.

Tous se distinguent par le ton simple et varié, par le bon goût, la correction du style, et la diction académique. Tous sont relevés par des mots d'esprit, des rapprochements ingénieux, et des rémi-

niscences classiques, historiques ou personnelles, qui réveillent l'attention et soutiennent l'intérêt, sans recourir aux faux ornements d'une vaine rhétorique.

Mais la plupart sont des dissertations, des comptes-rendus, des exposés historiques, des études littéraires ou sociales qui n'admettent guère le mouvement, la passion, l'inspiration et l'enthousiasme.

Cependant nous pourrions citer dans chacune de ses œuvres oratoires une page, un passage, où l'orateur s'échauffe, s'élève, et arrive à la véritable éloquence sans l'avoir cherchée.

C'est ainsi que le dernier discours qu'il a prononcé, et qui est une belle page d'histoire, se termine par un de ces mouvements pleins de souffle oratoire et d'émotion touchante. C'était en juin dernier, à l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf, en présence de cette immense multitude qui couvrait les bords de la rivière Saint-Charles.

Avec un attendrissement que tout le monde comprendra, il se tourna vers sa ville natale qu'il admirait tant, et il s'écria :

“ Adieu à vous tous, et salut à toi vieille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs, de toutes les gloires!

“ Tu n'as rien à envier à tes rivales dans le passé, et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland; de jeunes villes déjà florissantes te font cortège sur les trois amphithéâtres dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

“ Lorsque le soir, semblable à une reine couverte de ses diamants, tu illumines des splendeurs dûes au progrès moderne — auquel tu n'es pas aussi étrangère qu'on le prétend — ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique, ta grande université, et la magnifique promenade qui remplace le château Saint-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt somnolentes, mais toujours glorieuses.

“ Tes fils sont partout luttant avec ceux de la ville de Maison-neuve; il serait difficile de dire où les uns et les autres n'ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte dans les combats de la science et du patriotisme; jusque dans

leurs nécropoles ils ont plus d'un souvenir qui leur est commun. Tandis que sur le mont Royal dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier dont le nom est maintenant du domaine de l'histoire, sur les hauteurs de Sainte-Foye repose un de nos plus grands écrivains, un de nos plus purs patriotes, que j'ai déjà nommé.

“ Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres aussi de l'activité d'hommes qui appartiennent à bien d'autres races, si la Providence exauçait les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unies par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables, et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions, et le monde faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *par nobile sororum !* ”

Nous avons dit que les discours de M. Chauveau n'ont pas généralement la forme oratoire ; mais il faut en excepter celui qu'il prononça le 18 juillet 1855, lors de l'érection du monument à la mémoire des braves tombés sur les plaines d'Abraham le 28 avril 1759. Car ce discours est son chef-d'œuvre ; et il a été le triomphe de l'éloquence canadienne-française.

Il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rien reproduire. Mais nous en détacherons quelques phrases qu'il adressait à nos guerriers morts au champ d'honneur, et c'est à son adresse que nous les remettrons :

“ ... Vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix... ”

Oui, c'est maintenant que notre ami est entré dans le vrai repos. Mais ce repos ne sera pas l'oubli ; car ses œuvres nous restent, et sa gloire lui survit.

Les morts vont vite, dit la ballade allemande, et nous devons le confesser, l'oubli va plus vite encore, hélas ! Sans doute ; nous nous affligeons quand la mort fait au milieu de nous son effrayante moisson ; sans doute, quand nous déposons quelqu'un des nôtres

dans la tombe, nous souffrons et nous exhalons de sincères regrets. Mais le lendemain le tourbillon de la vie nous emporte, et nous n'y pensons plus.

Oui, voilà ce qui arrive pour les morts ordinaires. Mais il n'en doit pas être ainsi pour les hommes illustres, dont la vie a été mêlée à la vie nationale et aux progrès de la patrie, qui laissent derrière eux des œuvres durables, et qui ont leur place marquée au panthéon de l'histoire.

A.-B. ROUTHIER.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Une question sérieuse semble embarrasser en ce moment l'Europe tout entière : c'est celle des grèves qui surgissent de toutes parts et prennent des proportions réellement alarmantes. Il y a là un problème social qu'il est important de régler d'une manière ou d'une autre — si toutefois ce règlement est possible, à l'heure qu'il est. Nous ne savons pas quel résultat pratique pourra avoir la conférence internationale qui a eu lieu dernièrement à Berlin ; cette convocation, néanmoins, démontre que les gouvernements commencent à s'inquiéter de l'état de choses existant, et songent à conjurer le danger.

Nous l'avons déjà dit ailleurs, les grèves sont les fléaux de l'industrie et du commerce ; elles sont une source de pertes pour le travailleur même. Un grand nombre d'associations ouvrières, fondées dans un excellent but, animées, à l'origine, des plus louables intentions, se laissent souvent entraîner, avec trop de facilité, à ces actes regrettables, et profitent de l'influence, de la puissance que leur donne le nombre, pour paralyser les mouvements de toute une industrie et quelquefois de plusieurs industries. C'est ce qui arrive en ce moment dans plusieurs pays de l'Europe, et notamment en Angleterre. Le contre-coup de ces agitations dangereuses et grosses de mauvais résultats se fait sentir jusqu'en Amérique.

Les ouvriers, il est bien vrai, sont libres de se former en sociétés, libres — dans une certaine mesure — de refuser le travail. Mais ils n'ont pas le droit de restreindre les libertés d'autrui, et de gêner par les menaces ou la violence ceux qui ont le désir et le besoin de travailler aux conditions offertes par le patron. Il y a là une fautive idée de la liberté, qu'il convient de faire disparaître une fois pour toutes, en définissant exactement et en termes précis la limite où s'arrête le droit des uns et où commence le droit des autres.

Sans doute qu'il faut protéger l'ouvrier, mais on ne doit pas d'un autre côté sacrifier complètement les intérêts bien légitimes du patron. Cette question si importante sera-t-elle résolue par

l'étude qui a dû en être faite au congrès de Berlin ? Nous l'espérons. Ce que nous savons, c'est qu'elle n'était pas inscrite au programme — communiqué à tous les pouvoirs de l'Europe — de la conférence ouvrière que le gouvernement suisse avait projeté de réunir à Berne. Voici dans quels termes ce programme était conçu : " Interdiction du travail le dimanche ; fixation d'un âge minimum pour l'admission des jeunes ouvriers dans les fabriques ; fixation d'une durée maximum de la journée ; restriction du travail de nuit pour les jeunes gens. "

Ce qui nous fait espérer toutefois que les autorités commencent à comprendre la nécessité de protéger le patron contre les intimidations et les violences, c'est que le 23 février dernier, la Chambre, en France, a repoussé par 325 voix contre 190, une proposition d'amnistie pour faits de grève.

D'un autre côté, nous ne désespérons pas de voir également les ouvriers obtenir le règlement de leurs justes réclamations, puisque les plus hautes autorités religieuses se montrent désireuses de prendre part au généreux mouvement qui se produit dans ce sens. On sait déjà l'influence bienfaisante qu'ont exercée les cardinaux Gibbons et Manning, lorsque des difficultés se sont élevées, l'an dernier, à propos des questions ouvrières, en Angleterre et aux Etats-Unis. Voici maintenant que non seulement l'évêque Kopp a pris part à la conférence de Berlin, mais que le pape lui-même, prié par l'empereur Guillaume d'accorder son appui moral aux délibérations de cette assemblée internationale, a répondu en félicitant l'empereur du travail sérieux qu'il a entrepris en faveur d'une cause pour laquelle le saint-siège fait les vœux les plus sincères. Il souhaite ardemment que la conférence obtienne les meilleurs résultats possibles, exprime sa satisfaction de ce que l'évêque Kopp a été nommé membre de cette commission, et espère que les serviteurs de l'Eglise auront toujours l'appui des autorités dans l'exercice de leurs fonctions, quand il s'agira du règlement des questions sociales.

Dans ces circonstances, il est bien permis de compter, sinon sur une solution définitive, du moins sur un *modus vivendi* qui permette de travailler avec plus de calme à atteindre le but désiré.

En tous cas, si cette conférence devait ne point répondre à l'attente générale, elle aura toujours obtenu, dans un autre ordre d'idées, un résultat auquel nous ne pouvons qu'applaudir ;

c'est de préparer une espèce de rapprochement entre la France et l'Allemagne. Ou sait en effet que M. Jules Simon, un des délégués du gouvernement français a eu plusieurs entretiens avec l'empereur Guillaume. Au cours d'une de ces conversations, — l'empereur avait ce jour-là conféré les insignes de l'ordre de l'Aigle-Rouge à M. Jules Simon, — ce dernier parla incidemment de la neutralisation de l'Alsace-Lorraine. A quoi l'empereur répondit, paraît-il, qu'il n'était jamais trop tôt pour discuter une question qui intéresse les relations amicales entre l'Allemagne et la France. Du reste, M. Jules Simon est revenu de Berlin avec une impression très favorable, et a déclaré, dit-on, qu'on avait peut-être jugé trop sévèrement, jusqu'ici, les dispositions du jeune empereur à l'égard de la France.

Cet heureux changement serait-il le résultat de la démission de Bismark ? Il y a tout lieu de le croire.

Quoi qu'il en soit, cette retraite du chancelier de fer est le grand événement qui prime actuellement tous les autres en Europe. Voici en quels termes l'apprécie le duc de Broglie — membre de l'Académie française et ancien ministre — dans un entretien avec la correspondance du *New-York Herald*, à la date du 20 mars :

“ — Certainement, la démission du prince de Bismark est un événement très grave ; grave pour l'empire d'Allemagne et grave pour toute l'Europe. Bismark a été et il était à la fois le constructeur et la clef de voûte de l'édifice impérial, et sa rentrée dans la vie privée doit donner beaucoup à réfléchir à tous ceux qui désirent voir cet édifice rester debout. Il sera difficile de trouver un homme capable d'endosser l'armure diplomatique abandonnée par le chancelier de fer.

“ Vous me demandez si je crois que ce changement peut entraîner des conséquences immédiates ou reculées, pouvant être dangereuses pour la paix de l'Europe. C'est une question à laquelle il m'est difficile de répondre. Il est clair qu'étant donné la situation critique de l'Europe, tout changement brusque dans la politique d'une nation aussi importante que l'Allemagne doit être considéré avec appréhension. Bismark, qui était autrefois notre ennemi le plus acharné, était devenu dans ces derniers temps notre plus fort allié pour le maintien de la paix sur le continent.

“ Maintenant que son influence modératrice ne se fera plus sentir dans les conseils impériaux, il est impossible de dire quelles difficultés et quelles complications pourront surgir. Aussi longtemps que le chancelier a tenu le gouvernail, l'Europe a eu au moins la satisfaction de savoir ce qu'elle avait à attendre ; mais avec le jeune empereur annonçant soudain qu'il sera son maître et que le chancelier aussi bien que ses sujets devront s'incliner devant sa volonté d'autocrate, car c'est là en pratique ce qui vient d'arriver, l'Europe ne peut qu'envisager avec anxiété les événements futurs.

“ Je ne voudrais pas qu'on me fit dire que l'empereur Guillaume est disposé à suivre une politique guerrière, mais autant que je puis en juger par ses actes, il est décidé à ne faire qu'à sa tête. Etant jeune, ardent et plein d'illusions, il est plus que probable qu'il commettra des erreurs. S'il n'en était pas ainsi à son âge, dans une position offrant de si grandes responsabilités, il faudrait le supposer doué d'une sagesse surhumaine. Mais, malheureusement, il est très naturel pour un jeune homme ambitieux de faire des erreurs.

“ Il est non moins vrai que les erreurs, dans le jeu de la diplomatie européenne, même quand on les commet innocemment et de bonne foi, coûtent très cher. L'homme, qui se trouvant dans une poudrière laisse tomber une allumette enflammée, peut ne pas avoir l'intention de mal faire, mais il fait mal quand même. C'est pourquoi j'envisage avec appréhension le résultat de la démission du chancelier.

“ La guerre, je suppose, doit arriver tôt ou tard. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que sa venue soit retardée le plus possible. J'ai peu de confiance dans l'espoir de ceux qui prêchent le désarmement général.”

Cette manière de voir était assez générale en France, à l'époque de la retraite du chancelier. Depuis, il semble que l'opinion se soit un peu modifiée, et que les faits ne justifient point ces sombres appréhensions.

En effet Bismark a donné sa démission, non pas à cause de son âge avancé et du mauvais état de sa santé, ainsi que le dit sa lettre à l'empereur, mais par suite de divergences d'opinion assez sérieuses entre le chancelier et son maître. Ces difficultés ont commencé à l'époque même de l'avènement de Guillaume, et n'ont

fait que s'accroître chaque jour. Tout cela a été nié d'abord ; mais aujourd'hui, il est impossible de ne pas se rendre à l'évidence des faits qui se font jour de toutes parts. Et, si le public était mis en possession de la correspondance qui s'est échangée entre l'empereur et son ministre, on verrait sans doute que les rapports entre ces deux chefs du gouvernement étaient extrêmement tendus, et qu'il n'y avait de solution possible que celle qui vient de se produire.

Or, si l'empereur et Bismark ne s'entendaient point sur la politique à suivre, il est impossible, ou du moins difficile de supposer que cette différence de sentiment résultât du désir chez le jeune empereur d'augmenter encore les rigueurs du régime ordinaire, tant pour l'intérieur que pour les relations avec l'étranger. On peut donc raisonnablement conclure que Guillaume était plutôt disposé à se relâcher de ces rigueurs. Et les faits qui se sont produits depuis semblent confirmer la justesse de cette manière de voir. Dans ce cas, la démission de Bismark, loin d'être un danger pour la paix de l'Europe, serait plutôt le signal d'un achèvement vers un état de choses plus calme et plus naturel. Car, en réalité, cette existence de "qui-vive" continuuel n'est pas la vie normale.

D'un autre côté, si — ce qui est improbable — Bismark s'était retiré parce que l'empereur Guillaume voulait encore pousser plus loin les sévérités de sa politique, dans ce cas, il n'y aurait pas à craindre davantage, puisque le souverain allemand "jeune, ardent et plein d'illusions, ne voudra faire qu'à sa tête et commettra nécessairement des fautes," comme le dit M. de Broglie. Or un chef d'Etat qui commet des fautes peut bien compromettre l'équilibre européen et amener des guerres, mais il est certain que les autres nations profiteront de ces erreurs, et qu'il laissera lui-même sur le champ de bataille une partie de sa puissance, sinon sa liberté et celle de son peuple.

Napoléon III l'a tristement prouvé.

Les journaux étrangers apprécient diversement les qualités du général Von Caprivi, qui a été appelé à recueillir la succession du prince de Bismark. Leur jugement, en somme, semble généralement favorable au nouveau chancelier. Du reste il n'a pas eu le temps encore d'agir et de montrer ses véritables couleurs. Attendons qu'il se soit sérieusement affirmé, pour nous prononcer sur sa manière de faire.

Un fait assez intéressant à noter, c'est que Bismark a refusé, paraît-il, le titre et la dotation honoraire que l'empereur lui avait offerts. Il conservera le titre dans les archives de sa famille, mais il ne le portera jamais, préférant dit-il, garder le nom qu'il a rendu illustre dans toute l'Europe.

En France, nous avons à constater encore un changement de ministère. M. Tirard a offert sa démission, qui a été acceptée, et M. de Freycinet a été appelé à former un nouveau cabinet. Il serait difficile de porter un jugement sur les nouveaux ministres avant qu'ils se soient mis à l'œuvre; nous pouvons dire toutefois que, d'après sa composition, ce cabinet nous semble offrir de bien plus grandes garanties que son prédécesseur, au point de vue des rapports de l'État avec l'Église de France.

L'étoile du général Boulanger continue à pâlir et touche à la période d'effacement complet. Le nom de ce singulier patriote, qui avait eu la vanité de se croire destiné à sauver son pays, ne cause plus en France la moindre émotion; on n'y fait plus attention et on l'oublie tout doucement. Le général et ses partisans le sentent bien et essayent de toutes leurs forces à réveiller le sentiment public et à ramener leur cause devant la nation; mais c'est en vain; ils se battent inutilement les flancs. Réunions des comités à Paris, conférences et soupers avec discours pleins d'emportement à Jersey, rien n'y fait; et M. Paul Déroulède doit commencer à avoir des doutes sérieux sur la popularité de son chef et sur l'authenticité de sa prétendue mission. Si bien que le général lui-même, découragé du peu de bruit que produisent ses manifestes et ses protestations, offre de rentrer en France et de subir son procès, pourvu qu'on le fasse juger par ses pairs. Hélas! dernier espoir déçu, le gouvernement fait la sourde oreille et ne répond pas.

Nous croyons qu'il fait bien; moins on s'occupera de ce triste personnage, et mieux ce sera pour tout le monde.

D'un autre côté, le jeune duc d'Orléans, qui a, lui aussi, une mission, est rentré en France, malgré la consigne. Il avait un prétexte fort plausible en apparence: étant arrivé à sa majorité, il venait s'offrir à son pays et faire son temps de service. On n'a pas voulu croire à tant de dévouement; on l'a fait passer en jugement, et il a été condamné à deux années de réclusion. C'est peut-être une erreur de la part du gouvernement. Il aurait mieux valu

le reconduire poliment à la frontière — pour une première faute, excusable chez un jeune homme — et l'avertir qu'en cas de récidive, il aurait à compter avec les rigueurs de la loi. On l'a pris un peu trop au sérieux, et on l'a condamné. Maintenant, on va, paraît-il, faire signer son pardon par le Président. N'est-ce pas une seconde faute, conséquence naturelle cependant de la première ?

En attendant, don Pedro, cet autre exilé, s'éteint lentement, mais sûrement à Cannes, en jetant un regard plein d'amertume et de regret vers le pays dont il a été si longtemps le chef aimé et respecté, — comme il le méritait du reste.

Et voilà quels sont les retours qui attendent les grandeurs d'ici-bas !

En Angleterre, l'agitation se poursuit toujours sur la question du *Home Rule* ; la nouvelle loi que M. Belfour vient de mettre au jour, *The Irish Land Bill*, ne semble pas donner satisfaction à tout le monde ; et peut-être tout le monde n'a-t-il pas tort. Dans tous les cas, M. Gladstone n'est pas content de la mesure, et son jugement est encore du plus grand poids sur l'opinion publique.

Le cabinet Salisbury, qui avait les bras assez chargés déjà par ses démêlés avec les États-Unis au sujet des pêcheries du golfe Saint-Laurent, se voit encore obligé d'entrer en négociations avec la France relativement aux droits des pêcheurs français sur les côtes de Terre-Neuve. Heureusement que nous sommes à une époque où les commissions internationales — et non les armées — se chargent de décider ces sortes de questions, bien que leurs jugements ne soient pas toujours le dernier mot de l'affaire. Cela vaut mieux, cependant, que les guerres qui tranchent la difficulté en supprimant l'une des deux parties, ou, tout au moins, en la réduisant à une longue impuissance.

Nous aurions voulu dire un mot des choses horribles qui se sont passées en Russie dans le cours de l'année dernière, et qui viennent d'être mises au jour par les journaux de Londres et des États-Unis, notamment les épouvantables massacres d'Irkutsk et de Kara, en Sibérie ; mais nous sommes obligé d'abrégier cette revue, à cause de certains articles supplémentaires qui doivent nécessairement être insérés dans ce cahier. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochaine revue.

Parmi les hommes distingués morts en Europe depuis notre dernier bulletin nous trouvons le nom du comte Jules Andrassy, qui a joué un rôle considérable dans la politique hongroise jusqu'en 1879. Né en 1823, le comte Andrassy avait fait un singulier début dans la vie publique : condamné à mort comme conspirateur, il fut même pendu ; — heureusement que c'était en effigie — car il s'était hâté de se réfugier en France. Il revint en Hongrie en 1861, et fut reçu en triomphateur. C'était réellement un homme remarquable sous tous les rapports, et son nom restera dans l'histoire. Dans son pays, on se souviendra longtemps du comte Jules " qui fut le premier ministre de la Hongrie et le premier cavalier de la monarchie austro-hongroise."

Quant à nous, nous avons aussi à déplorer la perte d'un des hommes les plus distingués du Canada, M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, décédé à Québec le vendredi 4 avril 1890.

M. le juge Routhier paie, dans le présent cahier du *Canada-Français* un juste tribut d'éloge à cet illustre et regretté compatriote, qui a été un des plus assidus collaborateurs de notre Revue depuis sa fondation.

NAPOLÉON LEGENDRE.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES LIVRES

NOTICES BIOGRAPHIQUES, — LES EVÊQUES DE QUÉBEC, par Mgr Henri Têtu, Québec, 1889, 1 vol. in-8°.

MANDEMENTS, LETTRES PASTORALES ET CIRCULAIRES DES EVÊQUES DE QUÉBEC, publiés par Mgr Henri Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, Québec, 1887-1890, 6 vol. in-8°. — Imprimerie générale de A. Côté & Cie.

Voilà deux ouvrages qui, comme leur titre l'indique, se complètent l'un l'autre, et forment un beau monument élevé à la gloire de l'épiscopat canadien.

Le premier nous esquisse à grands traits la vie et la carrière laborieuse de nos évêques, depuis Mgr de Laval, le fondateur de l'Eglise du Canada, jusqu'à Son Eminence le cardinal Taschereau, qui occupe si dignement le siège épiscopal de Québec. Le second, dont le dernier volume vient de paraître, nous présente leur œuvre pastorale.

Les *Notices biographiques* sont une série de tableaux très bien faits. On voit se succéder les unes aux autres les grandes et belles figures — nous parlons au moral ; au physique, il y a des réserves qui se font d'elles-mêmes — des seize prélats qui ont occupé le siège de Québec, sans compter Mgr Bailly, qui fut coadjuteur, mais jamais évêque en titre. Chacun des évêques de Québec a son caractère particulier, ses traits distinctifs, sa physiologie propre ; tous cependant se ressemblent du côté des vertus, de la prudence, du zèle apostolique ; et, comme nous le disons ailleurs, " dans cette longue suite de pontifes, aucune ombre, aucune défaillance, mais toujours le rayon lumineux de sainteté qui s'échappe de la personne de Mgr de Laval et continue à projeter son éclat sur le peuple canadien ¹."

Ces esquisses, dues à une plume facile, alerte et prime-sautière, se lisent avec un vif intérêt. Elles sont pleines de renseignements très précieux, puisés aux sources. On aime surtout la manière avec laquelle l'auteur dit toujours franchement et carrément sa pensée. Il n'est pas de ceux qui dissimulent ou tronquent les documents, dans la crainte de blesser quelques personnalités ou

1 — *Vie de Mgr de Laval*, t. I, p. vi.

quelques institutions : à preuve, l'exposition impartiale qu'il fait des intrigues par lesquelles on essaya, quelque part, d'empêcher la nomination de Mgr Turgeon comme archevêque de Québec, ou encore, des embarras que l'on suscita à Mgr Lartigue.

Prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII, Mgr Têtu parait s'inspirer toujours du principe posé par ce grand pontife : " La première loi de l'histoire, c'est la vérité ¹." Quand on écrit l'histoire, il faut avoir le courage de dire la vérité tout entière, telle qu'elle nous apparaît d'après les documents. "*Ne quid veri non audeat*," a dit Cicéron ², en parlant de l'historien. Voilà pourquoi l'histoire contemporaine a si peu de valeur : il est presque impossible en effet de prononcer un jugement juste et impartial sur des personnes qui vivent encore, ou dont les cendres sont à peine refroidies.

Ce respect et cette soif de la vérité, dont nous venons de parler, se retrouvent dans la publication des mandements des évêques de Québec, que l'on vient de terminer à grands frais et avec beaucoup de succès.

Ici, sans doute, la tâche paraissait toute simple : rechercher dans les archives tous les mandements, lettres pastorales et circulaires, qui pouvaient s'y trouver, faire appel au public afin de compléter autant que possible la liste de ces documents, mettre tout à sa place, et publier par ordre chronologique.

Oui ; mais les directeurs de la publication ne se sont pas contentés de ce simple travail, si important qu'il fût déjà. Ils ont voulu rendre leur œuvre encore plus utile à l'histoire, en ajoutant à la matière stricte de leur publication une foule de documents extrêmement intéressants, qui s'y rapportent d'une manière plus ou moins directe, et qui, dans tous les cas, font ressortir bien davantage l'œuvre pastorale de nos évêques, comme par exemple plusieurs rapports au saint-siège, et un grand nombre de mémoires sur les affaires du pays.

C'est surtout dans cette partie de leur œuvre qu'ils ont fait preuve d'un grand zèle pour la vérité historique, et de leur désir de rendre accessibles à tout le monde les sources de l'histoire.

Prenons pour exemple les démêlés de Mgr Hubert avec son coadjuteur, Mgr Bailly, en 1789. On sait qu'il fut question, à cette époque, de fonder à Québec une université mixte ou *undenominational*. On aurait fait une petite part aux catholiques dans l'administration de cette institution ; mais l'État protestant y aurait eu la haute main. Le projet, qui revêtait certaines couleurs libérales, renfermait plus d'un danger pour l'avenir de la

1 — Lettre au card. Luca.

2 — *De Oratore*, II, 15.

religion catholique dans ce pays. Les mauvaises intentions de ses auteurs, du reste, étaient à peine déguisées, puisque le comité nommé par lord Dorchester, pour l'élaborer, avait pour but " d'examiner l'état actuel de l'éducation en cette province, et de trouver des moyens efficaces pour empêcher les progrès de l'ignorance ¹ : " comme si l'on avait voulu méconnaître les grands services rendus par le collège des jésuites, par les séminaires de Québec et de Montréal, ainsi que par le clergé canadien, en général, à la cause de l'éducation dans ce pays.

Mgr Hubert saisit immédiatement le côté perfide du projet, et fit préparer, par son secrétaire, M. l'abbé Plessis, un excellent mémoire dans lequel étaient exposées, avec une prudence et une habileté admirables, toutes les raisons qu'il y avait de ne pas y donner suite.

Mgr Bailly, au contraire, se laissa surprendre par l'appât miroitant des avantages et des honneurs universitaires, et, pour faire sans doute la cour aux autorités de la colonie, essaya de détruire le mémoire de Mgr Hubert au moyen du persiflage le plus indécant.

L'évêque de Québec n'eut pas de peine à répondre à ces mauvaises raisons; et, dans un second mémoire, adressé cette fois à lord Dorchester lui-même, il donna à son coadjuteur une verte leçon, que celui-ci dut amèrement regretter d'avoir méritée.

L'ancien évêque, Mgr Briand, retiré des affaires, sortit de sa solitude, avec l'intrépidité de sa race ², pour appuyer son vénéral successeur, et stigmatiser " la conduite irrégulière et le caractère ambitieux de M. Bailly. " — " Je connais le sujet de vieille date, dit-il au gouverneur... il a des belles lettres, mais un esprit orgueilleux.... Souvenez-vous qu'un homme qui vient de montrer assez de méchanceté pour trahir son évêque et sa nation, ne sera jamais fidèle au roi qu'autant que ses intérêts particuliers le demanderont. "

Tout le clergé appuya Mgr Hubert, et lui adressa de chaleureuses protestations contre les écrits du coadjuteur, dont le mauvais vouloir venait de percer encore davantage dans une lettre adressée à l'évêque au sujet du retard apporté à la suppression de quelques fêtes de précepte.

Certes, voilà une série de documents, où le piquant du scandale religieux ne manque pas. Plus d'un esprit pusillanime auraient hésité de les mettre devant le public. Les directeurs de la publication des mandements, au contraire, ont jugé qu'ils se devaient avant tout à la vérité historique : *amicus Plato, sed magis amica*

1 — Mémoire de Mgr Bailly, 5 avril 1790.

2 — Il était natif de la Bretagne.

veritus. Ils ont publié toute la suite de ces démêlés ¹; et l'on peut dire que si le prestige de Mgr Bailly, qui ne fut jamais évêque de Québec, en sort un peu amoindri, la figure de Mgr Hubert nous y apparaît l'une des plus nobles et des plus vénérables de tout l'épiscopat canadien.

Nous pourrions multiplier les exemples, afin de montrer le service inappréciable que va rendre désormais cette belle collection de documents historiques, non seulement à l'histoire religieuse de notre pays, mais aussi à son histoire politique et civile. Cela nous entraînerait trop loin. Qu'on parcoure la liste des documents, qui se trouve à la fin de chaque volume, et surtout les tables alphabétiques des matières, faites avec tant de soin et d'intelligence; et l'on verra qu'il y a dans cet ouvrage une mine très précieuse de renseignements pour tout ce qui regarde le développement religieux, politique, littéraire et même économique de notre pays.

Les deuxième et troisième volumes sont particulièrement intéressants, car ils jettent une vive lumière sur les événements qui ont précédé et suivi la conquête, et sur les relations de l'Eglise du Canada avec les premiers gouverneurs anglais. C'est en étudiant, surtout, l'œuvre pastorale de Mgr Briand et de Mgr Plessis ², que l'on apprend à apprécier ce qu'il a fallu de tact, de prudence et d'habileté, de la part de nos chefs spirituels, pour assurer à l'Eglise catholique, dans notre pays, sous une domination anglaise et protestante, la position merveilleusement noble et indépendante qu'elle occupe.

Dans la publication des mandements, Mgr Têtu s'est aidé d'un précieux concours de M. l'abbé C.-O. Gagnon, l'archiviste distingué de l'archevêché de Québec, dont le goût sûr et le talent ne sont égaux que par la modestie. Tous deux ont travaillé de concert à cette œuvre; ils y ont mis le désintéressement le plus parfait, et l'on peut dire qu'ils n'ont rien épargné pour la rendre utile. Les appendices considérables qui grossissent chaque volume sont très importants pour l'histoire ecclésiastique, car on y trouve pour ainsi dire la vie quotidienne du clergé, le progrès et le développement de toutes les œuvres diocésaines.

Le travail de Mgr Têtu et de M. l'abbé Gagnon est un de ceux qui honorent le plus l'administration de Son Eminence le cardinal Taschereau, cette administration que l'on appellera plus tard *le règne de l'ordre* par excellence. C'est aussi, comme l'a dit Son Eminence elle-même, "une œuvre qui fait honneur à ceux qui

1 — *Mandements des Evêques de Québec*, t. II, pp. 385-426.

2 — Voir, spécialement, les *Conversations* de Mgr Plessis avec le gouverneur Craig, en 1811, t. III, p. 59. C'est le prélat lui-même qui les a rédigées, de mémoire, à la suite des entretiens.

l'ont entreprise et l'ont si bien menée à bonne fin. Le clergé du diocèse a droit d'être fier de posséder un recueil aussi complet de tous les documents épiscopaux qui lui ont été adressés depuis l'arrivée de Mgr de Laval au Canada ¹."

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN.

St-MAIXENT; *Souvenirs d'école militaire*; par Charles des Ecorres; 1 vol. in-12, 255 pp.; avec une préface de Théo-Critt, et des croquis par Baionnette et Astier; Paris et Limoges, H. Charles-Lavauzelle.

Nos lecteurs ont sans doute déjà remarqué, dans les journaux de la province, les nombreuses correspondances, si finement écrites de Charles des Ecorres. Sous ce pseudonyme apparaît assez clairement la physionomie franche et pleine de vie d'un de nos compatriotes — M. J. D. Chartrand, qui a su se créer une belle position dans l'armée française, et porter haut, sur ce vieux sol de la mère patrie, l'honneur du nom canadien.

Dans ce volume, M. Charles des Ecorres peint, avec la plume facile qu'on lui connaît, la vie de tous les jours à l'école militaire, et surtout à l'école de Saint-Maixent.

" Mon cher camarade, — dit l'auteur dans sa préface, — prends ce livre sans arrière pensée ni parti pris. Tu n'y trouveras ni style ni rhétorique. Mais, si tu veux, nous y examinerons ensemble le petit côté des choses simplement, sans amertume, en philosophes, comme des hommes dont les illusions les plus vives se sont quelque peu déchirées aux ronces de la réalité.

" Nous essaierons de trouver dans ce passé, où l'avenir nous semblait si beau, un certain nombre de souvenirs qui nous feront peut-être sourire.

" Nous nous moquerons aussi un peu de nos petits travers, tout en cherchant ensemble la note juste qui ne froisse ni la discipline, ni les camarades.

.....

" Et puis, vois-tu, Saint-Maixent a déjà donné la vie à plus de trois mille officiers, en sept générations, et aucun de nous n'a encore pris la peine d'en parler.

" Saint-Cyr, Polytechnique, Saumur, Fontainebleau, ont eu leurs chroniqueurs, et c'est d'autant plus blessant de voir le silence qui entoure notre chère école.

" Donc, c'est entendu, tu seras indulgent pour le premier d'entre nous qui descend dans l'arène, la plume à la main."

1 — Circulaire au clergé, 27 mars 1890.

Et voilà que l'histoire de Saint-Maixent va se faire, leste, pimpante, enlevée. C'est non seulement un enfant de la chambrée qui parle avec connaissance de cause, c'est un lettré qui sait donner le tour littéraire à tous les incidents, si pleins d'intérêt, qu'il raconte.

La vie, à l'école militaire, est assez difficile et manque peut-être de variété; mais il faut savoir, comme le dit l'auteur, la prendre en philosophe. Du reste, elle a bien aussi ses côtés comiques et amusants. Il n'est pas jusqu'à l'infirmerie qui n'offre ses moments de gaieté, ses situations dont on s'amuse un moment, dont on s'amuse surtout plus tard, en les racontant.

Charles des Ecorres avait devant lui un champ rempli d'excellents matériaux, un sujet plein d'actualité; il a su en tirer parti avec le talent et le brio que nous lui connaissions déjà. Tous ces renseignements, ces incidents si nombreux et si variés sont présentés avec une verve bien française, doublée de cette bonhomie canadienne qui la souligne et la complète.

Nous sommes persuadé que les abonnés du *Canada-Français* liront tout d'une haleine ce charmant petit volume, et nous sauront gré de le leur avoir signalé.

Nous oublions de mentionner les croquis, qui sont tous fort bien réussis et de haute fantaisie.

L. F.

L'ÂME DES CHOSES : poésies par Charles Fuster, quatrième édition; 1 vol. petit in-12, 189 pages; Paris, chez P. Monmerat.

M. Charles Fuster est non seulement un talent distingué, mais c'est de plus un travailleur infatigable. Très jeune encore, il a déjà écrit beaucoup, en vers et en prose. Un grand nombre de nos lecteurs ont dû lire ses articles fortement pensés dans *Le Semeur* d'abord, puis dans la *Revue artistique et littéraire*. Ses poésies sont aussi très répandues et d'une haute valeur. *L'Âme pensive*, dont nous nous occupons en ce moment, est un de ses recueils les plus recherchés. Il y a dans ces vers de la fraîcheur et de la profondeur en même temps, avec une grande originalité d'allure. Mais nous aimons mieux laisser le lecteur juger par lui-même. Voici une petite pièce intitulée *La Boue*:

Parfois, dans l'autre immonde où s'épaissit la boue,
Un rayon de soleil, comme garé, se joue,
Et les monstres grouillants en sont épouvantés.

Ils reviennent bientôt, car l'ombre est revenue :
De gluantes horreurs frôlent la roche nue
Et des anneaux visqueux rampent de tous côtés.

Tel parfois, dans la nuit croupissante de l'âme,
L'éclair inattendu descend du ciel en flamme,
La lumière d'en haut sourit aux révoltés.

Cela dure un instant, une heure, une seconde,
Mais toujours, dans nos seins comme dans l'autre immonde,
Rampent les impudeurs et les déloyautés.

Et cet autre petit tableau : *La Maison* :

Les heureux ont quitté la maison délaissée.
Ils sont allés plus loin ... Peut-être sont-ils morts ...
Mais chaque boiserie a gardé, depuis lors,
Un air pensif et doux de lèvres caressée.

Tout passe : la maison, jeune éternellement,
Se répète à jamais le secret qu'elle garde ;
Chaque porte frémit, chaque vitre regarde,
Et les noirs escaliers tressaillent en dormant.

Ainsi d'un cœur qui fut aimé. Viennent les heures
Où cet hôte, l'amour, déserte le foyer,
Le souvenir exquis va s'y réfugier
Comme le bonheur mort dans les vieilles demeures.

L'espace dont nous disposons ne nous permet de donner que quelques pièces et encore des plus courtes.

Nous avons pris, au hasard et sans choisir; tous les petits poèmes qui composent ce livre sont dans la même note neuve et pleine d'émotion.

L. F.

DU MÊME AUTEUR ; *Poèmes*, 1 vol petit in-12, 202 pages, édition de luxe, Paris, chez Albert Sabine.

Voici encore un recueil de morceaux divers dont quelques-uns sont d'une grande valeur, tandis que tous ont un charme très-réel. Nous pourrions répéter ici ce que nous avons dit du livre précédent. Du reste, nous préférons citer ce que l'éditeur lui-même en dit dans son avant-propos :

« Plusieurs des poèmes qui figurent dans ce volume ont été écrits depuis un certain nombre d'années. Ainsi des vers *A La Fontaine*, et des petits morceaux *A Molière* et *A Corneille*; ainsi également de la pièce : *Au grand mort*, et de celle intitulée : *Sursum corda !* Quelques-uns de ces poèmes ayant été couronnés

dans des concours officiels, nous avons cru devoir céder au bienveillant désir d'un certain nombre de personnes qui s'étonnaient de ne pas les avoir trouvés dans les précédents recueils de l'auteur. Nous n'avons suivi, dans notre classement, aucun ordre de date. Le seul lien qui rattache tous ces morceaux, assez différents de proportions et de style, est celui d'une pensée soutenue, d'une idée persistante, et qui se développe à travers l'œuvre entière."

L. F.

LES PANORAMAS GÉOGRAPHIQUES ; SOUVENIR DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE ; par Paul Vibert, 1 vol. in-12, 102 pages, avec quatre grandes gravures, Paris, Charles Bayle, éditeur.

Pour plusieurs lecteurs du Canada, M. Paul Vibert n'est pas un inconnu : un grand nombre de ses ouvrages ont été admirés de ce côté-ci de l'Atlantique. Il a, du reste, écrit un peu dans tous les genres : poésie, polémique, théâtre, roman, économie politique ; sa plume facile a produit au jour le jour, suivant l'inspiration ou le besoin du moment.

Propagateur convaincu de l'instruction du peuple et surtout de l'enfant du peuple, "cette semence féconde de l'avenir," il poursuit sa tâche par tous les moyens légitimes. Il se fait même professeur, et, en sa qualité de président d'une société d'éducation populaire, il donne ses cours du soir, "sans relâche comme sans défaillance, ajoute-t-il, parce que je me dis : en instruisant la jeunesse, je travaille pour la France, pour la République."

Dans le livre que nous avons sous les yeux, M. Paul Vibert donne un compte-rendu très intéressant de ce qu'il a vu dans les panoramas de l'exposition universelle. C'est un chapitre de géographie fort attrayant ajouté aux autres ouvrages de l'auteur. En voici les différentes divisions : *A bord d'un transatlantique*, — *La baie de Rio-de-Janeiro* ; — *Les chutes du Niagara* ; — *Le pétrole et les grands centres pétrolifères* ; — *Jérusalem* ; — *Le monde antédiluvien*.

L. F.

EPINES ET FLEURS ; poésies par M. J. Marsile, 1 vol. in-12, 138 pages, Bourbonnais-Grove, Illinois, imprimerie du Journal du collège S'-Viateur, 1889.

"*Epines et Fleurs*, tel est — dit l'auteur dans sa préface — le modeste bouquet que j'offre aujourd'hui au public : fleurs des bois et des champs, parfums intimes de l'âme ; épines du cœur, tristesses, rêves envolés. Le long du chemin de la vie, ma main

a cueilli des fleurs, s'est bien des fois blessée aux épines. Mais toutes deux me sont chères comme le sont tous souvenirs. Comment le lecteur les accueillera-t-il ?”

Nous croyons que le public aurait grandement tort de ne pas bien accueillir ce charmant petit volume plein de jeunesse et de fraîcheur. Sans doute que perçee, çà et là, l'inexpérience de l'auteur, mais quelles riches promesses pour la maturité ! Et puis, c'est de la véritable poésie — ce qu'on ne trouve pas toujours dans les recueils de vers. C'est senti et vécu ; c'est dans la note vraie qui procède du cœur.

Dans une petite pièce qui termine le volume, nous trouvons ces deux strophes :

Partez maintenant, mes pensées,
Envolez-vous vers l'inconnu !
Bien longtemps je vous ai bercées,
Souriant, chastes fiancées,
A votre air ingénu.

Vous peupliez ma solitude :
Comme vos voix chantaient en chœur !
Adieu ! chants, douce quiétude :
Il faut braver la multitude
Et son rire moqueur.

Il serait certes bien méchant — et bien injuste à coup sûr — celui qui ferait entendre un “rire moqueur” en lisant ces jolis vers.

N. J.

RÉCITS ET LÉGENDES, par le P. Delaporte, S. J. — Paris Retaux-Bray, 1890. In-12 de 282 pages.

Encore un charmant volume de poésies : c'est une série de *recits et légendes*, comme le dit le titre. Excellents vers, remplis de verve et portant partout l'édification. Qu'on en juge par la morale suivante qui termine une délicieuse petite histoire intitulée : *Le ciboire sauré*. C'était en 1870 ; un pauvre village était sur le point d'être envahi par les Prussiens ; le curé était parti, accompagnant ses paroissiens au champ de bataille. Il ne restait que les femmes, les vieillards et les enfants. On court à l'église pour sauver le Saint-Sacrement renfermé dans le ciboire de l'autel. Mais qui va prendre le précieux dépôt ? Personne ne se trouve assez digne. Tout à coup un vieillard s'avance tenant dans ses bras un charmant petit enfant de quatre ans, encore, par conséquent, dans toute son innocence baptismale. C'est à lui que le

vieillard fait porter le ciboire sacré. Dieu récompensa la foi de ces bonnes gens en épargnant le village. Puis le poète ajoute :

Enfants, fleurs d'avenir écloses au baptême,
 En butte au vent impur qui souffle le blasphème,
 Voulez-vous rester fleurs et résister au vent ?
 Soyez des porte-Dieu ; prenez ce pain vivant ;
 Mais prenez-le surtout quand l'ennemi s'approche :
 Et portez-le sans peur, pour vivre sans reproche.
 Rien n'est plus fort qu'un cœur, un pauvre cœur mortel,
 Un pauvre cœur d'enfant, qui s'enchaîne à l'autel.

T. H.

VOYAGE AU PAYS DE TADOUSSAC, par J.-Edmond Roy. — In-8 de 235 pages. — Québec, A. Côté et Cie. — 1889.

M. Roy charme les loisirs que lui laissent ses fonctions de notaire, en compulsant les anciennes archives de notre histoire. Il fait mieux encore : il fait part au public du fruit de ses recherches assidues et consciencieuses.

Le *Voyage au pays de Tadoussac — Au Royaume du Saguenay* — est une très intéressante monographie, où M. Roy n'a rien oublié de ce qui pouvait intéresser le lecteur : histoire ancienne de ce poste jadis si important, calme actuel, splendeur future ; commerce des pelleteries, travaux des missionnaires ; blancs et peaux-rouges ; histoire authentique et récits légendaires, — tout a été mis à profit, dans un style correct, facile et toujours agréable. Voilà donc un livre indispensable à tous ceux qui font le voyage du Saguenay, et aussi qui a sa place dans toutes les bibliothèques canadiennes.

T. H.

LE GUIDE FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DE L'ÉTAT DE NEW-YORK. Deuxième édition. — Lowell, Mass. Imprimé par la Cie d'Imprimerie des Etats-Unis pour la Société de publication française des Etats-Unis. 1889-90. — Prix, \$1.

Cette utile publication, dont le *Canada-Français* a déjà parlé (1^{er} vol. p. 330), élargit sa sphère dans sa seconde édition, beaucoup plus étendue que la première. Outre plus de renseignements statistiques, il y a quelques notices historiques et aussi quelques portraits. Les propriétaires ont été dernièrement grandement encouragés dans l'importante mission qu'ils se sont donnée : le Saint-Père Léon XIII, à qui ils ont fait présenter un magnifique exemplaire du *Guide*, leur a gracieusement envoyé la bénédiction apostolique, haut témoignage dont ils sont et se montrent légitimement fiers, et dont nous sommes heureux de les féliciter.

T. H.

LES PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION, par Marius Sepet. — In-18 de 358 pages. — Paris, Retaux-Bray, 1890.

“ Il n'est pas possible, dit l'auteur, de bien comprendre l'histoire de la Révolution, si l'on n'a une idée suffisamment nette et suffisamment exacte de l'état de la société française à la veille de 1889, et des faits qui se sont produits dans les dernières années de l'ancien régime.”

En conséquence l'ouvrage comprend deux parties : 1^o *La Société française à la veille de la Révolution*, déjà publiée dans la *Revue des questions historiques* ; 2^o *Les dernières années de l'ancien régime*, partie qui voit le jour pour la première fois.

Résumé intéressant et impartial de l'histoire de cette triste période.

T. H.

ANNUAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC — 1889 —
No 13. — In-8 de 266 pages. — Québec, Imprimerie générale
A. Côté et Cie.

L'Institut Canadien de Québec continue son œuvre patriotique. Ce numéro de l'*Annuaire* renferme, avec les statistiques ordinaires de l'Institut, la séance donnée à l'occasion de la visite de M. E. Rameau, et la reproduction des “ Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet ”.

T. H.